DERNIERE EDITION
HUIT PAGES

LA PRESSE

CIRCULATION MOYENNE PAR JOUR 52,112

DOUZIEME ANNEE—N° 269 MONTREAL JEUDI 17 SEPTEMBRE 1896 UN CENTIN

L'EXPOSITION PROVINCIALE

Le jour des Américains

L'exposition a été visitée hier par un très grand nombre de personnes. C'est même, nous a-t-on dit, la journée la plus fructueuse que la compagnie ait comptée cette année.

Grâce à une température admirable, à la musique entraînante, aux exhibits aussi nombreux que beaux et aux attractions remarquables, la foule des visiteurs a pu passer une très agréable journée. Dans tous les départements l'animation a été extraordinaire, et c'était un spectacle curieux de voir ce défilé ininterrompu de personnes causant, riant ou inspectant les produits.

D'après le programme, c'était hier le jour des Américains. Pour cette raison ou pour une autre, les Américains étaient remarquablement nombreux.

Les juges ayant terminé de bonne heure, hier, leur inspection des chevaux, on a passé en revue ceux qui sont sortis victorieux du concours. Quelques chevaux sont remarquables, et le public a semblé les admirer beaucoup.

L'hon. M. S. A. Fisher, ministre de l'agriculture devait être présent hier ; mais il a adressé aux directeurs une dépêche leur annonçant qu'il se voyait dans l'impossibilité de venir à Montréal.

Les directeurs avaient convié un certain nombre de personnes distinguées à un lunch, dans l'après-midi. Parmi ces dernières se trouvaient M. Copp, manufacturier de Hamilton, R. Ness, de Howick ; M. McCrea, éleveur bien connu de Guelf ; R. B Pears, du Vermont, etc.

Les échevins se rendent en corps aujourd'hui sur les terrains de l'exposition, et un lunch leur sera servi.

La Canadian Breeder's Association s'est réunie, mardi soir, sur les terrains de l'exposition et a discuté certaines lois de quarantaine et autres affaires concernant l'association.

Les vainqueurs aux courses de bicycles recevront leurs prix samedi après-midi, en face de l'amphithéâtre.

M. H. J. Hill, gérant de l'exposition de Toronto, a visité notre exposition hier, et n'a pas caché son étonnement de voir d'aussi beaux et aussi nombreux exhibits.

Nous donnons ci-après une liste des propriétaires de chevaux qui ont remporté les prix de concours :

CHEVAUX DE ROUTE

Etalon de 4 ans et plus. — 2, J. J. Anderson, Dominionville, Ont.

Etalon de 2 ans. — 1, P. A. Mallette, Montréal.

Poulin d'un an — 1, Nap. Lachapelle, St Paul l'Hermite, Qué. ; 2, Dent. Dalton, Delhi, Ont.

Etalon de tout âge — 1, P. A. Mallette, Montréal.

Poulin de deux ans — 1, Dent. Dalton, Delhi, Ont. ; 2, James Roy, Bordeaux, Qué. ; Geo. Hogg, Hochelaga.

Jument avec poulin — 1, Dent. Dalton, Delhi, Ont. ; 2, R. M. Wilson, Delhi, Ont.; 3, James Roy, Bordeaux, Qué.

Poulin de 1896 — 1, James Roy, Bordeaux ; 2, J. P. Dawes, Lachine.

Cheval de trait —1, T. D. Buzzell and Co., Montréal ; 2, S. Howard, Montréal ; 3, T. D. Buzzell and Co., Montréal.

CHEVAUX DE TRAIT

Jument de 4 ans — 1, John McChlery, Allen's Corners, Qué.; 2, John McChlery, Allen's Corners, Qué.; 3, S. Nesbitt, Petite Côte, Qué.

Poulin de 3 ans — 1, McGenrigle Bros., Ormstown, Qué.; 2, John McChlery, Allen's Corners, Qué.; 3, Louis C. Lefebvre, St Rémi, Qué.

Poulin de 2 ans — 1, Albert Cartier, St Paul l'Hermite.

La liste est trop longue pour être publiée ici. Disons que les prix sont nombreux et qu'ils sont décernés avec beaucoup d'impartialité.

Comme nous le disions hier, aujourd'hui aura lieu une grande réunion des sociétés de secours mutuels et de bienfaisance. De grandes tentes ont été dressées à cet effet.

CHRONIQUE DE LA BANLIEUE

Personne n'a voulu du règlement Viau, à Maisonneuve, à l'exception de deux intéressés — Réunions des conseils municipaux de St-Henri et de Ste-Cunégonde — La fin du bazar — Une grande assemblée publique au sujet d'un projet de la Commission Scolaire — Autres nouvelles.

MAISONNEUVE. — Le résultat final du vote sur le règlement Viau a été comme suit : En faveur du règlement, deux votes, représentant une valeur de $84,000 ; contre, 56 votes, représentant une valeur de $228,000. Après ce résultat, il est difficile de comprendre comment le conseil ne s'est pas aperçu avant de voter ce règlement, que le public ne l'approuverait jamais.

ST-HENHI. — Il y a eu réunion générale du conseil municipal, hier soir, sous la présidence du maire Aquin.

Les conseillers Leclair, Labrèche, Lafleur et Meloche étaient présents.

Le greffier lit une lettre du conseil municipal de la Côte Saint-Antoine disant que cette municipalité est prête à s'entendre avec les autorités de Saint-Henri, et celles du Pacifique au sujet du projet de la construction d'une gare sur les limites des deux municipalités.

Puis le greffier fait la première lecture du règlement concernant la santé publique, préparé par le médecin du bureau de santé, le docteur Lanctôt. La deuxième lecture de ce règlement aura lieu à une réunion subséquente.

Les citoyens de la rue Green, se plaignent que leurs caves sont inondées par les eaux des pluies. L'inspecteur Blais reçoit l'ordre de prendre les moyens de faire cesser cet état de chose.

Le maire annonce au conseil qu'il a reçu l'affirmation des autorités du Grand Tronc qu'une gare sera bientôt construite dans la municipalité. La compagnie du tramway doit six à sept mille dollars à la municipalité pour la réparation du pavage de la rue Notre-Dame, le long de ses rails, et autres travaux. Le trésorier reçoit l'ordre de faire payer la compagnie.

Puis le conseil s'ajourne à mercredi prochain.

—Malgré les temps durs que nous traversons, les citoyens de St-Henri ont trouvé le moyen de faire un grand succès du bazar de l'orphelinat. Le concours d'habileté entre mesdames Lafleur, Rhéaume, Trépanier, Benoit et Donneley a rapporté le joli montant de $1,725.38 répartit comme suit : Madame C. Lafleur, $643.33 ; madame T. Rhéaume, $390 ; madame P. Trépanier, $304.65 ; madame S. Benoit, $264.40.

Les bénéfices nets du bazar ont été de $2,968.18.

Une bonne part de ce succès extraordinaire est due à la présidente madame L. Delorme.

—Il paraît que le conseil municipal a fait une erreur, hier soir, au sujet du montant que la compagnie des tramways de Montréal doit à la municipalité. Ce n'est pas six ou sept mille dollars que la compagnie doit, mais seulement trois mille dollars environ, et sur ce montant, il faut encore déduire une couple de mille dollars que la ville doit à la compagnie pour certains terrains achetés de cette dernière.

—Il doit se tenir, ce soir, une assemblée publique dans la salle du conseil municipal, à l'hôtel de ville, dans le but de discuter la question de l'externat des filles que la commission scolaire veut faire construire dans la municipalité.

—Les amis du Dr Lanctôt, à St-Henri, veulent le forcer à se présenter comme candidat aux élections de la législature, quand bien même il ne serait pas choisi par la convention des libéraux qui se réunira dans ce but mardi prochain. On dit que l'honorable M. Robidoux devrait se présenter à Chateauguay où il est sûr d'être élu, et laisser le champ libre au Dr Lanctôt à Hochelaga.

SAINTE-CUNEGONDE. — Il y a eu réunion du conseil municipal, hier soir. On ne s'est occupé que d'affaires absolument sans importance.

Le greffier a donné connaissance d'une requête des marchands demandant l'abrogation du règlement de la fermeture de bonne heure. Cette requête a été laissée sur la table.

SAINT-LOUIS. — Ce matin encore, deux petites filles sont venues au bureau du secrétaire de la municipalité réclamer deux certificats comme quoi elles résident dans la localité, en se plaignant que les employés de la compagnie du Parc et de l'Ile leur avaient enlevé ceux qu'elles possédaient déjà. Il devient de plus en plus évident que cette compagnie cherche un moyen de s'affranchir de l'obligation qu'elle a contractée de fournir des correspondances pour les tramways de Montréal, aux citoyens de la municipalité.

L'OR DANS L'OUEST

Il faut agir avec prudence

Un financier montréalais actuellement dans la Colombie anglaise en exploration des terrains miniers à Trail Creek et les environs, a écrit à plusieurs de ses amis ici qu'il est satisfait des gisements d'or qu'il a vus là-bas. La Colombie est l'une des parties du monde la plus riche, dit-il. Cependant, il n'y a pas assez de capitaux. Il conseille d'agir avec prudence aux hommes d'affaires qui voudraient y investir leur argent. Il croit que le capital ne tardera pas à venir, attendu que toutes les compagnies jusqu'à présent organisées, à l'exception d'une ou deux, ont donné des résultats satisfaisants.

Il y a un risque à courir néanmoins : c'est un coup de bourse ; il n'en est pas moins vrai que les mines d'or de l'Ouest canadien sont d'une grande richesse.

On emploie peu d'ouvriers pour le présent, car le capital fait défaut.

Pour rendre plus facile le développement de la Colombie Anglaise, il faudrait que l'on y multiplie les chemins de fer. On remédiera avant longtemps à cet inconvénient.

QUARTIER ST-GABRIEL

Il y aura demain soir, à huit heures, dans la salle St-Charles, rue Island, une réunion des membres du club des Jeunes Libéraux de St-Gabriel. Le sujet de discussion est le suivant :

Des réformes à introduire dans notre système d'éducation.

Plusieurs orateurs se sont inscrits pour faire la discussion.

POUR L'EUROPE

Le Dr Paul Trudel, fils de feu l'honorable sénateur Trudel, admis à la pratique de la médecine au mois de mai, est parti hier pour Paris où il passera une couple d'années pour compléter ses études médicales.

JOHN BEIZER MALADE

John Beiser, détenu sous l'accusation de complicité dans la commission du crime d'incendie, est malade à l'hôpital de la prison. La mort de sa femme l'a bien affecté.

Beizer a été trouvé coupable au commencement de la présente session de la cour d'assises. A la session précédente, le jury n'avait pu s'entendre pour rendre un verdict dans cette affaire. Beizer devra subir sa sentence à la fin du présent terme.

ORDINATIONS A TROIS-RIVIERES

Mgr Laflèche a ordonné, dimanche dernier, les messieurs dont les suivent: Diacres : MM. Auguste Lelaidier, Alex. Lavergne, Raphaël Gélinas, Irénée Trudel et Ephrem Paquin. Minorés : MM. Philippe Lesage, Hormisdas Trudel et Joseph Gélinas.

Tonsurés : MM. Patrice Mongrain, Alcide Lemyre et Dionis Gélinas.

LES CENT ACRES DE TERRE

Un ami qui vient de visiter les terres à coloniser de la Seigneurie de Batiscan, raconte un fait tout à fait canadien. Comme l'on sait, le cabinet Mercier a établi une loi qui donne à tout père de douze enfants "vivants", droit à 100 acres de terres à coloniser.

Or, dans le 2e rang sud-est, St-Maurice, de cette seigneurie, les lots Nos 2, 3, 4 et 5 ont tous été acordés à des pères de famille qui ont profité de cette loi. Trois de ces messieurs sont de St-Narcisse ; l'autre est de Ste-Geneviève.

MORT SUBITE

Une mort subite foudroyante a eu lieu, à St-Romuald. Mme Amable Grégoire, âgée de 35 ans, était occupée à parler à une de ses soeurs et une amie lorsque tout à coup elle s'affaissa sur le plancher. Quand on voulut la relever elle était morte. Le coroner Belleau a tenu une enquête, et un verdict de "mort d'apoplexie cérébrale" a été rendu.

TROUSSEAU DE CLEFS

Le lieutenant Murphy, du poste de police No 5, a trouvé un trousseau de clefs, hier soir, dans la rue Dorchester. Le propriétaire peut les réclamer en s'adressant à M. Murphy.

COUR DU BANC DE LA REINE

Doolan trouvé coupable de voies de fait

L'affaire Doolan s'est continuée hier après-midi en cour d'assises. Le premier témoin appelé par la Couronne a été M. J. A. Girouard, hôtelier, chez qui l'offense a été commise. "J'ai été, dit-il, témoin de la bagarre. Bachant avait sa montre dans sa poche de veste quand la querelle a commencé mais après la bagarre il ne l'avait plus".

Le Dr D. A. Brisson, qui a prêté ses soins à Bachant, n'a pas été témoin de la bagarre mais il certifie que ce dernier a été retenu quelques jours à la maison, à cause de ses blessures.

James Kerr, capitaine du poste No 7, déclare qu'on l'avait appelé par message téléphonique et qu'à l'aide de trois ou quatre constables, il a arrêté Doolan et son complice Robert Connors. Ce dernier a réussi depuis à s'évader de la prison.

La défense a fait entendre deux témoins dont l'un, John Mullin est accusé de complicité dans cette affaire.

Le jury a déclaré le prisonnier Doolan coupable de voies de faits et non de vol.

A l'ouverture de la cour d'assises, ce matin, M. St-Pierre, C. R., a fait une motion demandant que la cause de son client, Isaac Davies, accusé du crime d'incendie, fut rayée, attendu que cette cause est pendante depuis longtemps et qu'elle a été remise six fois d'une session à l'autre de la cour d'assises.

Le juge Wurtele rendra sa décision cette après-midi.

L'hon. M. Robidoux, avocat de la défense, dans la cause de la Reine contre V. Talioretti et Mondéhard, a donné avis à la cour qu'à deux heures cette après-midi il ferait une motion semblable à celle de M. St-Pierre.

M. J. W. Poitras a fait une motion demandant que le procès d'Ernest Cyr, accusé conjointement de recel avec les nommés Haulon et Hopkins, fût fait séparément.

M. Poitras a demandé aussi que le jury qui devra rendre un verdict dans cette cause, fut de langue française, attendu que son client ne comprend pas l'anglais. Ces deux motions sont prises en délibéré.

Le tribunal est ensuite saisi de la cause des frères Huddell, John et Joseph, deux imberbes, âgés respectivement d'environ 18 et 19 ans. Les deux jeunes prisonniers ont à répondre à six chefs d'accusation, pour vol avec effraction. Tout ce qu'on les accuse d'avoir volé, à différents endroits, tant en marchandises qu'en argent, représente une valeur d'environ $800. Le dernier vol dont ils sont accusés, a été commis chez M. Isaac Schofield, employé de la compagnie du Grand Tronc, domicilié au No 18 de l'avenue Bronsdon. Dans la nuit du 24 mai dernier, M. Schofield étant absent, on a pénétré avec effraction dans sa résidence, et on s'est emparé d'une montre en or estimée à $93, d'une petite somme d'argent et de quelques articles représentant en tout une valeur d'environ $100. Informé, le détective Karch fit des recherches, et le 1er juin dernier, il retrouva une partie des effets volés chez un marchand juif de la rue Craig. Quelques jours plus tard, le 7 juin, l'agent de sûreté Karch mettait les deux accusés en état d'arrestation.

Le premier témoignage entendu, ce matin, a été celui de M. Schofield, la victime du vol. Il reconnait les effets volés comme étant sa propriété et déclare que le lendemain du vol, il a trouvé qu'une fenêtre de sa résidence avait été brisée.

La cause continue.

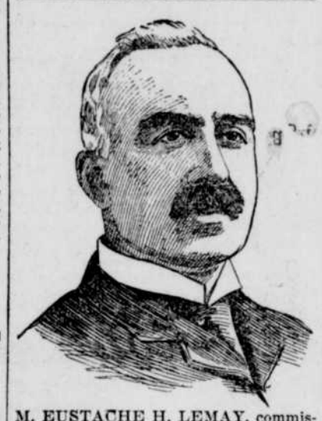

M. EUSTACHE H. LEMAY, commissaire du havre

M. W. Farrell, commissaire du havre.

BOARD OF TRADE

L'assemblée hebdomadaire du Board of Trade a été tenue hier après-midi, sous la présidence de M. R. Bickerdike. Etaient aussi présents, MM. John McKergow, 2e vice-président ; Chs F. Smith, trésorier. Les membres du conseil sont MM. Charles Chaput, David McFarlane, Chas. McLean, Wm. McNally, Wm. Nivin, G. F. C. Smith, F. Wolferstan Thomas, David G. Thomson.

La Société Royale du Canada, demande par lettre une expression d'opinion ayant trait aux moyens de communication sur la mer durant la nuit, récemment inventée par le capitaine B. Eastaway, du steamer "Sardinian", de la ligne Allan. Le conseil a chargé MM. Chas. McLean et D. J. Thomson, de faire rapport sur ce sujet.

MM. John McKergow, Chas Chaput, James Crathern, David McFarlane, Wm. McNally, Henry Mills et Henry Nivin, ont été nommés pour étudier la demande faite par le ministre du commerce et de l'industrie, et de fournir toutes les informations nécessaires, au sujet de l'extension du commerce de la puissance.

Le conseil a résolu d'attirer l'attention du gouvernement fédéral sur la réduction du tarif des lettres et un ordre a été donné de renouveler les recommandations qui ont déjà été faites sur ce sujet.

Le département du Revenu de l'Intérieur fait rapport que par un ordre en Conseil, les messieurs suivants ont été nommés pour choisir les échantillons de blé récolté à l'est de Port-Arthur : MM. D. W. Matthews, président ; Thomas Flynn, H. N. Baird, J. L. Spink, C. B. Watts, de Toronto ; R. R. Morgan, de Hamilton ; R. M. Esdaile, A. G. Thomson et Alex. M. Fee, de Montréal ; John Carrick, de Toronto ; Wm. Brodie, de Québec, et John Hunt, de Londres.

Le conseil insiste de nouveau pour changer la date de la "Thanksgiving day", et il recommande que cette fête s'observe le dernier jeudi de novembre, après la clôture de la navigation. L'ancien gouvernement avait promis d'acquiescer à cette demande, et maintenant que cette fête approche, le conseil espère que le présent gouvernement fera droit à sa demande.

VOL A SAINT EUSTACHE

La police bientot sur la trace des brigands

On a reçu, ce matin, au bureau des détectives, un message téléphonique, informant qu'un vol audacieux avait été commis la nuit dernière à St-Eustache, chez un nommé Paquin. Les audacieux malfaiteurs ont brisé un coffre-fort, enlevé des valeurs considérables et de nombreux articles d'orfèvrerie.

On n'a aucune information précise à ce sujet ; mais le frère de M. Paquin doit être en ville cette après-midi et donnera à la police toutes les indications nécessaires pour la mettre sur la trace des voleurs.

LA COMMISSION DU HAVRE

Nous donnons plus bas les portraits des nouveaux commissaires du havre nommés par le gouvernement Laurier et dont la nomination officielle paraîtra samedi dans la "Gazette du Canada.". Il est entendu que M. R. Mackay remplacera M. Bulmer à la présidence de la commission.

M. ROBT. McKAY, le futur président de la Commission du havre.

FAILLITE DE $43,000

Edouard Dagenais, marchand de nouveautés et ex-échevin, a fait cession de ses biens, hier après-midi, à la demande de l'hon. A. A. Thibaudeau. Le failli faisait affaire au No 1060 de la rue Ontario. Le passif se monte à $43,000. Principaux créanciers : Thibaudeau Frères, $6,462 ; Thos. May and Co., $2,200 ; J. Johnston et Cie, $2,730 ; J. G. Mackenzie et Cie, $2,500 ; Lousdale, Reid et Cie, $2,335 ; McIntyre, Son and Co., $3,035 ; S. Greenshields, Sons and Co., $1,792 ; Gault, Frères et Cie, $1,660 ; P. Garveau, Fils et Cie, Québec, $1,397 ; M. Fisher, Sons and Co., $840 ; J. MacLean et Cie, $663 ; W. Aguew et Cie., $525 ; Caverhill et Kissock, $910 ; Fitzgibbon, Schafhertlin et Cie., $786 ; Liddell, Lespérance et Cie, $623.

BAMBIN ACCUSE

Les constables Murphy et Larocque, du poste de la rue Chenneville, ont arrêté, hier, après-midi, un bambin de 12 ans, nommé Henry Warteisky, dont les parents demeurent au No 45 rue des Conseilles de Ville, sous l'accusation d'avoir volé la somme de $10 chez M. Michael Butler, épicier, rue Berthelet. L'argent a été trouvé caché sous une pierre près de l'église méthodiste

M. Jonathan Hodgson, commissaire du havre

St-James, rue Ste-Catherine, par les officiers de police. Le jeune prisonnier subira son procès demain.

POUR LE NORD-OUEST

M. N. Brooks, fils de l'hon. juge Brooks, de Sherbrooke, est parti, cette semaine, pour le Nord-Ouest. Il a été, nous dit-on, nommé surintendant du chemin de fer Calgary et Edmonton et est allé prendre possession de sa nouvelle et importante position.

LA GARE DE L'EST

Les fondations sont commencées

MAIS LES PLANS N'ONT PAS ENCORE ETE APPROUVES PAR LA CITE

Il faudrait un architecte pour surveiller les travaux

CE QU'A FOURNI LA VILLE POUR L'ENTREPRISE

Ce doit être $1,000,000

Un de nos abonnés nous écrit, posant les questions suivantes :

1o Est-il vrai que la cité a voté $1,000,000 pour la gare de l'Est et ses dépendances ?

2o Est-il vrai que le Pacifique bénéficiant de ce montant devait au moins soumettre ses plans à la cité ou à son ingénieur ?

3o Doit-on attendre que la bâtisse soit finie pour soumettre les dits plans ?

4o L'ouvrage est-il commencé, oui ou non ?

5o Pourquoi le comité des finances n'a-t-il aucun contrôle sur l'exécution des travaux ?

6o Supposant que toutes les formalités auraient été remplies régulièrement, la ville a-t-elle quelqu'un de compétent pour faire surveiller les travaux ? Il y a bien M. St Georges, mais est-ce que le passé n'a pas prouvé que si toutefois il a la capacité requise, il n'a pas assez de temps à sa disposition ? Ne vaudrait-il pas mieux, alors, que la ville engageât un architecte ou un expert quelconque ?

Voici les renseignements que nous pouvons fournir à ce sujet : Il n'a jamais été question au conseil de voter un million en argent, mais seulement $150,000. Cette somme a été octroyée à la compagnie pour la gare et ses dépendances d'après le contrat passé entre les deux parties le 19 décembre 1893. Outre ces $150,000 qu'il a voté, le conseil a aussi donné les contributions suivantes pour aider à l'entreprise : 1o Le terrain, qui est borné au nord par la rue Craig ; à l'est, par la rue Lacroix ; au sud par la rue Notre-Dame et à l'ouest par la rue Berri.

2o La construction, à ses frais, du pont de la rue Notre-Dame entre les rues Berri et Lacroix.

3o Une partie du square Parthenais, soit 4,000 pieds de terrain.

Voici maintenant le texte de la clause 2 du contrat qui contient la principale obligation du Pacifique.

"La compagnie convient que la corporation lui ayant transporté la dite étendue de terre, comme susdit, elle, la dite compagnie y fournira, construira et équipera, sur le front de la rue Craig, un bâtiment convenable pour les fins de pavage avec les accessoires suffisants pour le service des voyageurs de la compagnie, à cet endroit, à un prix de $350,000, y compris les dépendances et maintiendra toujours les dits bâtiments faits suivant les plans, devis, etc, qui seront mutuellement arrêtés entre les parties, lesquels bâtiments seront construits en pierre ou brique pressée ou en tous autres matériaux de même espèce, qu'on aura approuvés, ou partie de l'un et partie de l'autre, et n'auront pas une hauteur moindre de quatre étages, avec un front de pas moins de 300 pieds sur la rue Craig et une profondeur de pas moins de 66 pieds."

De plus, en échange des terrains concédés par la ville la compagnie devait donner en retour les propriétés suivantes, qui lui appartenaient : le parc Bellerive, la propriété Macdonald, les bâtisses connues sous le nom de magasins militaires et un lot de terrain comprenant 3,265 pieds à l'angle des rues Berri et St-François. Or, tous ces échanges ont été faits de part et d'autre.

La compagnie cependant ne s'est pas conformée à ses obligations concernant ses plans.

Voici ce qu'a dit, ce matin, à ce sujet, M. St-George, inspecteur de la ville.

"La compagnie m'avait d'abord envoyé ses plans et devis pour me permettre de les examiner, mais elle me les a redemandés ensuite, sous prétexte qu'il s'y était glissé quelques erreurs. Je ne les ai plus revus, depuis, de sorte qu'ils n'ont jamais été approuvés, ni par le conseil, ni par le comité des chemins, ni par moi. Cependant, malgré cela, la compagnie a commencé, hier, les fondations de la gare. J'en ai immédiatement averti M. Shaughnessy, lui faisant remarquer que la compagnie avait manqué à l'un de ses engagements en ne faisant pas approuver ses plans par le conseil. Quant à la surveillance des travaux de construction de l'édifice, comme ingénieur, je ne crains pas de déclarer que je n'ai peut-être pas toute la compétence voulue. Ce sont des choses qui sont plutôt du ressort d'un architecte et il n'y a pas de doute que les autorités civiques verront à cela".

Malheureusement, les échevins Rainville et Préfontaine qui auraient pu donner des informations, à ce sujet, sont tous deux absents de la ville.

D'après la clause 9 du contrat, la ville devait avoir terminé les expropriations le 1er septembre 1894 et la compagnie devait avoir terminé la gare et ses dépendances pour le 30 novembre 1896, ou pour les deux cas, à d'autres dates subséquentes qui pourraient être agréées par les deux parties. Cette dernière partie de la clause indique suffisamment pourquoi la gare n'est pas encore debout. Il y a eu entente pour retarder l'exécution du projet. Si l'on examine avec soin, ce à quoi se sont engagés les deux parties dans cette affaire, l'on constatera sans peine, que la ville a fourni la plus large part de la construction, le Pacifique n'ayant qu'à faire un déboursé d'environ $200,000.

M. ALPHONSE RACINE, commissaire du havre

M. R. Bickerdike, président du Board of Trade, commissaire du havre

LA RUE NOTRE-DAME

Pourquoi elle est dans un état si dégoutant

La rue Notre-Dame, sur tout l'espace compris entre la Place d'Armes et la Place Jacques-Cartier, est dans un état pitoyable de malpropreté. Impossible de traverser d'un côté à l'autre sans avoir de la boue jusqu'à la cheville.

Les étrangers de distinction, qui visitent maintenant notre cité, doivent avoir une piètre idée de notre service municipal. Voici comment M. St-George explique cette incurie. La compagnie Bell a ouvert la rue en question ; mais elle n'a pas remis le pavage dans l'état où il était. Elle attend la décision de la cour sur le bref d'injonction, avant d'agir, ; et de son côté, M. St George a reçu ordre de ne pas intervenir. Voilà pourquoi le pavage de la rue n'est pas réparé.

FRACTURE D'UN BRAS

Hier après-midi, la jeune Albina, âgée de 6 à 7 ans, fille de Célestin Lafontaine, demeurant rue St-Christophe, au quartier St-Jean-Baptiste, s'est fracturé un bras en tombant d'une hauteur de quatre pieds pendant qu'elle jouait avec ses camarades.

L'enfant a été conduite à l'hôpital Notre-Dame où la fracture a été réduite.

HERITAGE INATTENDU

M. R. R. Wallace, de la Banque de Montréal, vient d'apprendre qu'il est héritier de riches propriétés dans le sud de l'Angleterre. M. Wallace partira sous peu pour aller passer le reste de ses jours dans les vieux pays. Il sera regretté dans nos cercles sociaux.

JEUNE FILLE BLESSEE

Un pénible accident est arrivé mardi après-midi, sur la rue Ste Catherine, près de la rue Stanley.

Au moment où un certain nombre d'enfants de l'asile de Nazareth passaient à cet endroit, une voiture de place apparut à l'angle de ces deux rues. La religieuse, qui accompagnait les enfants, leur cria de faire attention et les petites filles s'effacèrent pour laisser passer le véhicule, mais l'une d'elles fut renversée sous les roues et reçut à la tête une large blessure.

L'enfant a été transportée chez le docteur Birkett, qui a fait le pansement. La victime était borgne, ce qui peut expliquer jusqu'à un certain point l'accident.

CHOIX DE BELLES GRAVURES

C'est ce qui distingue particulièrement le "Monde Illustré", de cette semaine. Nous recommandons à l'attention toute spéciale des amateurs le tableau de première page : il est exquis. La page centrale de vues canadiennes : d'Ottawa à Montréal, photographies Laprès et Lavergne, est aussi pleine d'intérêt. Les gravures illustrant l'expédition de Nansen au pôle nord et autres gravures diverses dans le texte ne manqueront point d'être également vues avec faveur. Le feuilleton devient palpitant d'intérêt, et les récréations en famille, rébus, variétés et autres articles sont à l'avenant. A noter surtout la "Correspondance du Brésil", par M. Pierre B. de Boucherville.

Venez voir notre liste de maisons neuves avec toutes les améliorations modernes, $2,500, $3,500, $3,800, $5,000 $6,500. $500 à $1,000 comptant, la balance à des conditions très faciles. Chambre 3, 162 rue St-Jacques. 267-3

L'ASSOCIATION DU BARREAU CANADIEN

Dîner sur la montagne

Adresse de Sir Alexandre Lacoste

Ainsi que nous l'annoncions hier, les membres de la conférence du Barreau ont assisté à un dîner offert par la ville, sur le parc de la Montagne.

A l'heure des santés, le maire proposa, d'abord, le toast officiel " A la Reine". On but avec entrain, la musique jouant "God save the Queen."

M. Wilson Smith proposa encore la santé du Barreau et invita à y répondre, par un discours fort bien tourné, M. Robidoux, bâtonnier de Montréal et président de la convention.

Celui-ci s'exécuta de bonne grâce, et dans les termes les plus choisis, il proteste hautement contre l'idée d'assimilation de la section française du Barreau, dans l'association projetée, par la majorité de langue anglaise. Il montre le Canada fédéral, issu de la France et de l'Angleterre également uni malgré la diversité essentielle de ses parties constituantes, dans ses aspirations vers la gloire et le progrès de la patrie commune.

M. Robidoux a parlé en français, comme aussi, du reste, M. le juge Champagne.

MM. Peters, premier ministre de l'Ile du Prince-Edouard, et Howland, M. P., pour Toronto, parlèrent aussi tour à tour, répétant les mêmes déclarations que M. Robidoux, et le faisant dans les termes les plus éloquents ; à savoir qu'il n'y a aucun danger à redouter pour l'assimilation des lois françaises ; tout au contraire, elles fourniront matière à de notables améliorations dans la législation des autres provinces.

MM. Peters et Howland ont été acclamés vivement, particulièrement le député de Toronto, qui fut admirable de tact et de savoir, le méritait pleinement.

Les remarques fort appréciées de M. le juge Champagne furent aussi bien applaudies, et à bon droit.

Un peu après trois heures, tout le monde remonta en voitures, et à 3.30 hrs p. m., la réunion était complète, dans la chambre No 1, au Palais de Justice, pour entendre l'intéressante conférence promise par sir Alexandre Lacoste.

Le distingué magistrat traita du rôle d'une association canadienne du Barreau. Il fut à la hauteur de sa réputation, et c'est assez dire combien étaient mérités les remerciements qui lui furent ensuite votés à l'unanimité de l'assemblée.

Selon Son Honneur, la nouvelle association aura pour effet de donner plus de prestige à la profession d'avocat. Sir Alexandre ne croit pas que le but de l'association soit de substituer les lois anglaises aux lois françaises, dans cette province. De plus cette institution sera un bienfait pour le peuple dont les lois seront améliorées.

On procéda, après cela, aux élections des officiers. Furent élus président général, M. Robidoux, président honoraire, sir Oliver Mowat, secrétaire général, M. Bulmer, trésorier général, M. Carter.

Le vice-président désigné pour la province de Québec est M. T. C. Casgrain, M. P.

L'assemblée se dispersa après ces élections.

Les délégués et les membres du Barreau, qui ont occupé leurs loisirs, mardi soir, à faire le tour de la ville et de la montagne en tramway électrique, puis à visiter le parc Sohmer, hier soir, sont allés au champ de l'exposition.

Cet après-midi, promenade en bateau et ce soir dîner au Windsor.

Il y a divergence d'opinion parmi les avocats du Barreau de Montréal sur l'opportunité de l'association en voie de formation. Les uns la redoutent, à l'instar de notre correspondant d'hier, comme une institution qui deviendra bientôt préjudiciable à nos traditions légales françaises. Et parmi ceux-là s'enregistrent des légistes marquants, dont le sentiment fait autorité. D'autres n'y voit aucun danger à appréhender et en espèrent, au contraire, une amélioration désirable dans les rapports de la vie légale, entre les provinces.

Un an de fonctionnement du système qu'on inaugure ainsi un peu à la hâte, croyons-nous, si bon soit-il, suffira à démontrer laquelle des deux opinions est la plus juste.

COMTE D'HOCHELAGA

Les délégués des différentes municipalités du comté d'Hochelaga s'assembleront mardi, le 22 courant, à deux heures de l'après-midi, dans la salle du marché St Jean-Baptiste, pour faire le choix d'un candidat libéral pour les prochaines élections locales. Chaque municipalité devra faire le choix de ses délégués.

NOTRE-DAME DES SEPT DOULEURS

Dimanche prochain, à Notre-Dame, fête de Notre-Dame des Sept Douleurs, le "Corpus Animan" du Stabat Mater de Rossini, sera chanté, à l'offertoire, par M. le Dr Marchildon.

LETTRE CIRCULAIRE

Le comité exécutif de l'hôpital Général a adressé une lettre circulaire aux marchands et aux manufacturiers de cette ville, leur demandant de l'aide pour le bazar, qui aura lieu au mois d'octobre, au bénéfice de l'institution.

Vous ne vaudrez jamais rien si vous n'essayez pas. Venez acheter un de nos lots à bâtir d'après notre système de paiements mensuels, et quand vous n'aurez rien à faire travaillez chez vous pour vous-même, $15 à $25 comptant requis la balance $3.40 à $7.65 par mois y compris l'intérêt. Venez pour avoir les plans et renseignements. Chambre 3, 162 rue St-Jacques 267-3

—Les personnes qui viendront en cette ville pour l'exposition sont invitées à visiter les grands entrepôts de J. Eveleigh and Co., 245 et 247 rue St-Jacques. Des valises, sacs de voyage et autres sacs de toutes sortes sont fabriqués à la fabrique, coin des rues Vitré et Ste-Elizabeth. 268—4

LE SPORT

BASEBALL

RESULTAT DES PARTIES DE LA NATIONAL LEAGUE

	R.	H.	E.
A New-York :—			
Philadelphie	6	12	1
New-York	2	9	1
Batteries—Carsey et Grady ; Meekin et Wilson. Umpire, Hornung.			
A Baltimore :—			
Boston	9	13	1
Baltimore	6	14	2
Batteries—Stivetts et Bergen ; Pond, Corbett et Robinson. Umpire, Lynch.			
A Washington :—			
Brooklyn	2	6	5
Washington	11	17	2
Batteries—Stein et Burill ; Mercer et Farrell. Umpire, Hèydler.			
A Cleveland :—			
Chicago	1	4	3
Cleveland	4	8	4
Batteries—Griffith et Donohue ; Cuppy et Zimmer. Umpire, Emslie.			
A Pittsburg :—1ère partie :			
Cincinnati	11	9	0
Pittsburg	0	6	4
Batteries—Rhines et Gray ; Hastings, Hughey et Merritt. Umpire, Sheridan.			
A Cincinnati—2e partie :—			
Cincinnati	4	5	1
Pittsburg	0	5	1
Batteries—Dyer et Gray ; Hawley et Sugden. Umpire, Sheridan.			

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	Gag.
Baltimore	85	36	.702
Cleveland	76	45	.628
Cincinnati	75	48	.609
Chicago	70	56	.555
Boston	68	55	.552
Pittsburg	63	59	.516
Philadelphie	60	62	.491
New-York	60	63	.487
Brooklyn	55	68	.447
Washington	54	69	.439
St Louis	37	88	.296
Louisville	37	88	.278

L'EASTERN LEAGUE

M. Powers, président de l'Eastern League, a proclamé les clubs de Providence et de Buffalo premier et deuxième dans leur grande lutte pour le championnat. Cette victoire leur assure le droit de concourir pour la coupe Steinert. Les conditions de ce concours sont les suivantes : Le deuxième club a droit de défier le premier à jouer une série de 7 parties dont trois seront jouées sur le terrain de chaque club, et la partie décisive au cas d'égalité, sur un terrain neutre.

Les règles qui régissent la ligue auront force de lois.

M. Powers a assigné aux concurrents les dates suivantes. A Buffalo les 17, 19 et 20 septembre. A Providence, les 23, 24 et 26 septembre.

La Montreal Amateur League a fait courte justice des droits des Indépendants, et a placé les Telegraphers et les Lachines sur le même pied pour le championnat. Ces deux clubs joueront leur avoir dans un concours où le vainqueur des deux premières parties dans trois, décrochera le prix. La première rencontre aura lieu au Driving Park, samedi prochain.

Le club Indépendant accepte avec plaisir le défi du club Royal pour dimanche prochain au parc Lépine.

LA CROSSE

Tous les officiers du club des Shamrocks sont sur les dents par suite du travail que leur cause la grande partie de samedi avec les Capitals. L'homme de la Banque d'Epargne ne sait pas où donner la tête tant le son de la petite cloche frappe souvent son oreille ennuyée de cette musique monotone. Rien de plus que cet empressement à acheter des billets d'admission ne donne la juste mesure de l'intérêt dans une partie. La jeune fille chargée de vendre les billets déclare à qui veut l'entendre que jamais demandes aussi nombreuses n'ont eu lieu depuis deux ans passés.

L'intérêt dans la prochaine partie est, la chose ne fait plus de doute pour personne, plus grand qu'il ne l'a été depuis la dernière victoire des Shamrocks. Tous veulent assister au triomphe de leurs favoris, si bien que chaque pied carré du terrain supportera un spectateur. Les arrangements pour bien recevoir le public sont parfaits. Les estrades font une véritable ceinture au champ où doit se faire le jeu, ce qui permettra à tous de suivre la partie jusque dans se plus petites finesses.

La compagnie des chars va faire tout en son pouvoir pour seconder de si vaillants efforts et pour accommoder le public. M. McDonald promet de dépenser toutes les ressources de la compagnie pour donner un service de première classe. A midi, les chars de la rue St Denis et de la ligne Windsor et St-Laurent commenceront leur longue procession au terrain de la S. A. A. En revenant, les gens de l'Ouest s'en retourneront par les rues Rachel, St Laurent et Ste Catherine, laissant le champ libre à ceux qui doivent descendre la grande côte de la rue St Denis.

Les noms des joueurs seront gardés secrets jusqu'à la dernière minute.

A Ottawa—Les Capitals se préparent à être à la hauteur de la réception qu'on leur prépare. Tous les après-midis ils se livrent à une pratique aslide avec les Young Capitals. Ces exercices ont porté si bien leurs fruits que tous sont en état de jouer un jeu très brillant, moins toutefois Eddie Smith, retenu chez lui par une fièvre malarne.

Sa place sera prise par Eddie Murphy, qui a conduit toute l'attaque dans la lutte avec les Nationals. Il est digne de la promotion. Ketchum figurera sur la défense, tandis que Westwick travaillera à abattre la forteresse ennemie dans le home. Powers dont l'agilité et la science est connue universellement sera éloigné des goals afin de lui donner un plus vaste champ à son habileté.

Un grand nombre d'admirateurs, enthousiasmés par tout ce qu'ils voient, viendront dans l'espérance de voir leurs favoris décrocher le championnat. Si le succès ne couronne pas leurs efforts, il n'y aura pas de la faute des joueurs.

POOL

Stubbs continue à garder l'avantage sur Lévesque, dans leur grand concours pour le championnat du Canada. Le Canadien semble attendre trop longtemps pour prendre son élan. Dans les dernières minutes il reprend le terrain perdu d'une manière merveilleuse. S'il veut décrocher le prix il devra commencer de suite, ce soir, pour compter les six cents points voulus avant son adversaire. Le score présent est Stubbs, 406 ; Lévesque, 389.

Mgr MARTINELLI

Rome, 17 — L'archevêque Sébastien Martinelli, récemment nommé successeur du cardinal Satolli comme nonce papal de l'Eglise catholique romaine aux Etats-Unis, a, aujourd'hui, rendu visite à l'ambassade de ce pays. L'archevêque Martinelli continuera à garder son poste de général de l'ordre des Augustins ; il se choisira un remplaçant pour le temps qu'il demeurera en Amérique.

NE VOUS ALARMEZ PAS

Ne vous alarmez pas inutilement d'un rhume qui vous arrive. Au premier symptôme, rendez-vous à la pharmacie la plus proche et moyennant 25 cents, vous vous procurerez un flacon de Baukme Rhumal. Dès les premières doses, vous éprouverez un soulagement intense précédant une guérison radicale. Le Baume Rhumal est en vente partout. Chaque bouteille contient 16 doses.

16,17 qh

EN AVANT L'EXPOSITION

Avant de monter à l'Exposition, il vous faut un couvre-chef. Armand Doin, notre populaire chapelier, vient de recevoir un assortiment varié de hautes nouveautés,en forme et en couleurs, et à la portée de toutes les bourses.

Réparations des chapeaux de soie et des fourrures. — 1584 rue Notre-Dame, vis-à-vis le Palais de Justice.

266 — 4

—Ouverture des modes d'automne le 12 septembre et les jours suivants, chapeaux importés et autres nouveautés parisiennes, chez Dme H. Poitras, 1989 rue Notre-Dame, coin de la rue St-David. 162—n

EXTRAORDINAIRE

Rien de si extraordinaire que les éléphants qui jouent cette semaine au parc Sohmer. 266—5

LA LOI DU TRAVAIL

Les Canadiens ostracisés aux Etats-Unis

Un correspondant qui signe J. Hollister Wilson, écrit aux journaux pour critiquer sans ménagement le gouvernement fédéral, de ne pas avoir pris immédiatement en considération la motion faite à la Chambre des Communes par M. Taylor. Ce dernier proposait l'adoption d'un bill, espèce de loi du Talion, contre la dernière législation adoptée par les Etats-Unis, au sujet du travail. On sait que maintenant les Canadiens, qui n'amènent pas avec eux leurs familles dans la République voisine, pour s'y établir, n'ont plus droit d'y travailler.

Or, M. Taylor voulait que l'on adoptât la même mesure rigoureuse, vis-à-vis de nos voisins. L'hon. M. Laurier, a dit qu'il vaudrait mieux, avant d'adopter cette loi d'exclusion, s'adresser au gouvernement américain, pour l'engager à rappeler la sienne. De là, l'ire de M. Wilson. Il prétend qu'il n'est pas nécessaire d'être si délicat vis-à-vis nos aimables voisins, qui ne se gênent pas, eux, de nous ostraciser sans nous consulter, et qu'il faudrait faire de même à leur égard.

Modestie!

Des milliers de femmes souffrent en silence, plutôt que de raconter leurs maladies à quelqu'un. Pour ces femmes, le Baume Indien pour les Femmes est une vraie bénédiction. Il guérit toutes les maladies de la matrice règle les irrégularités mensuelles, abolit les douleurs de l'enfantement, renforcit les femmes et rend la vie agréable.

En vente chez B. E. McGale, 2123 rue Notre-Dame, et à la pharmacie de l'hôtel Balmoral. (11)

Magasin de Bijouterie du bas de la ville

LA MEILLEURE VALEUR EN MONTRES Qui ait été offerte jusqu'à présent

Une montre à remontoir, en argent solide, mouvements Waltham, $6 seulement ; garantie. Notre département de reparations de montres et de bijouteries donne invariablement satisfaction.

R. A. DICKSON & CO

1791 RUE NOTRE-DAME.

207-m j s-n A côté de chez Carsley.

MARCHANDS

QUI VENEZ EN VILLE DURANT NOTRE GRANDE.....

EXPOSITION

Commandez des Enseignes, Pancartes et Etiquettes de prix tandis que vous êtes ici et surtout apportez des

Lettres Emaillées Blanc

pour vos vitrines, avec directions complètes pour les poser.

THE MARTEL STEWART CO.

673-5 RUE CRAIG

The Royal Electric Company

Avis aux Actionnaires

Un dividende trimestriel au taux de huit pour cent (8 p.c.) par année, sur le capital payé de la Royal Electric Company, pour le trimestre finissant le 31 du courant, a été, ce jour, déclaré payable aux actionnaires sur le régistre du 31ième jour d'août, 1896, et il leur sera expédié par la poste, le 1er d'octobre, 1896. Par ordre du bureau,

H. H. HENSHAW,
Secrétaire-trésorier.

Montréal, 18 août, 1896. 244—mja—n

BARGAIN

Jolis Pupitres en bois dur que nous venons de recevoir seulement

$3.00

Ameublement de chambre, nouveau modèle, glace biseautée,

$12.50

Ameublement de salon en noyer noir, couvert en corduroy fleuri,

$18.00

Ceci est seulement un aperçu de toutes les réductions que nous ferons ce mois

—CHEZ—

A. BELANGER

1672 Notre-Dame.

11,12,14,15,17,19

VOS YEUX Sont-ils en bon état? Non. Voyez alors

A. MONGEAU, Opticien diplômé de l'Institut de Toronto. — Essai de la vue gratuit et correction des yeux défectifs ou souffrant par des Verres approuvés et faits d'après les méthodes nouvelles. Ne confiez pas vos yeux à des mains inexpérimentées. 128-tj-n A. MONGEAU, 42 rue St Laurent.

HEUREUSEMENT Que la majorité des Dames Connaissent nos marchandises et qu'elles sont.... HABITUEES

A s'en servir. Refusez tous les substituts quand vous commandez la

Poudre à Pâtisserie

The Cook's Friend

gh

ANNONCE DE JOHN MURPHY & CIE

GRANDE VENTE D'ANNIVERSAIRE--BONS MARCHES SOUVENIRS DANS CHAQUE DEPARTEMENT

Les fêtes de centenaire et d'anniversaire sont à l'ordre du jour. Les individus, les institutions, ainsi que les maisons d'affaires, ont chacun leurs jours de fête et d'anniversaire. Nous croyons qu'il est convenable et opportun de signaler le second anniversaire de notre changement de place d'affaires, de la rue Notre-Dame à la rue Ste Catherine, et le succès marqué que nous avons obtenu en faisant ce changement, en offrant des Bons Marchés Spéciaux ou Souvenirs dans chaque département, Demain et Samedi. Lisez les prix suivants. Nous voulons bien graver dans votre mémoire le fait que notre magasin est le moins cher ainsi que le plus central de la ville.

Pour la vente anniversaire, nous vendrons à grande perte 10 caisses de 200 morceaux ou 2000 morceaux de savon " La Vierge " à un centin le morceau. Le commerce sera absolument refusé. Ceci est le souvenir que le département d'articles de fantaisie et menus effets offre à ses clients pour la vente anniversaire. Premier rendu, premier servi.

Département des Manteaux

Nous avons une variété d'au delà de 600 différents styles de manteaux, dans toutes les nuances à la mode, et les plus hautes nouveautés, de Londres, Paris et Berlin.

Nous exhibons des milliers de manteaux que nous vendons à moins que le prix du gros.

Bon gilet en étoffe de laine Cheviot, Diagonal et pesante, très joli style en noir, bleu marin, gris foncé, vert foncé nuancé, seulement $4.75.

Ce gilet est la meilleure valeur offerte en ville.

Collerettes Golf

Etoffe reversible et très chaude, ces collerettes sont bien finies et nouveaux patrons, couleurs drab et gris mélanges, seulement $3.85.

Pour le plus grand choix de manteaux, venez chez

JOHN MURPHY & CIE

Département des Matinées

Nous vendons une jolie matinée en flanellette, dessin carreauté écossais.

Aussi une ligne spéciale de matinées en plaid de laine, qualité très fine, à $2.95.

Cette ligne fait l'admiration des acheteurs, la valeur est spéciale.

Matinées en soie, nouveaux patrons, depuis $4.15.

Département des Costumes

Il nous reste encore 10 costumes en tweed de laine, valant $14, prix réduit $4.95.

Une autre ligne de costumes de dames en tweed, faits par tailleur, que nous vendons à $7.90, valeur très spéciale.

Jupes de Robes

En mohair noir, doublées, très bien finies, et jupes larges, $3.45.

Jupes en serge de laine noire et bleu-marin $4.15.

Jerseys Golf

Nous exhibons le plus grand assortiment en ville, prix, depuis $1.85.

AVIS! AVIS!

Le magnifique cabaret que nous devons offrir gratuitement vendredi et samedi à nos pratiques, sera donné dans notre soubassement.

Durant ces deux jours, nous vendrons le fameux livre de cuisine écrit par Maria Parloa, de 50c à 15c chacun.

1er—PLANCHER—1er

L'Etage des Grands Bargains

Nous ne vous fatiguerons pas d'une grande liste, nous dirons en peu de mots ce que nous vous offrons. Avec les offres suivantes nous nous attendons à des milliers de personnes dans ce département.

Table à 2 cents

Nous aurons une table à l'arrière du premier étage où tout sera. Deux cents garnitures, dentelles, ornements, frillings pour le cou, laine à reprises, etc., etc.

Lisez :

Un lot de laine à repriser, 2c la carte, pour la vente, 2c la douzaine.

Un lot de coton à repriser, 2c la carte, pour la vente, 2c la douzaine.

Un lot de frillings pour le cou, 10c, 15c, 20c 25c, 30c et 35c la verge, pour la vente, 2c la verge.

Un lot d'ornements de toutes sortes, 10c à $1 chacun, pour la vente, choisissez à 2c chacun.

Un lot extraordinaire de dentelles pour oreillers, dessus d'oreillers, rideaux, stores, etc., etc., vendus comme suit :

1 pouce, valant 10c, pour la vente, 2c la verge.

1½ pouce valant 10c, pour la vente, 2c la verge.

2 pouces, valant 18c, pour la vente, 2c la verge.

2½ pouces, valant 20c, pour la vente, 2c la verge.

3 pouces, valant 22c, pour la vente, 2c la verge.

4 pouces, valant 25c, pour la vente, 2c la verge.

5 pouces, valant 30c, pour la vente, 2c la verge.

6 pouces, valant 33c, pour la vente, 2c la verge.

Ce lot est le plus extraordinaire qui se soit jamais offert à Montréal pour si peu d'argent.

Garnitures à 2 cts la verge sur la même table. Lisez :

Garnitures en jais, 15c et 20c, pour la vente, 2c la verge.

Mohair toutes les largeurs et couleurs, prix 5c, 10c, 15c, 25c et 40c la verge, pour la vente, 2c la verge.

Ornements de toutes sortes en soie et jais prix, 10c à 50c, pour la vente, 2c chacun.

Rubans à 2c ! Rubans à 2c !

1000 verges de rubans satin et soie, dans les nuances d'étoffes tout spécialement marqués 10c et 15c la verge, pour la vente, choisissez à 2c la verge.

Pour ce lot, il faudrait vous presser, car nous le vendrons très vite à deux sous la verge.

Un lot de mouchoirs avec bords de couleur, valant 5c, pour la vente, 2c chacun.

Un lot d'époussettes en plumes de coq, valant 15c, pour la vente, 2c chacun.

2000 douzaines de boutons de toutes sortes, valant 15c, 30c et 50c la douzaine, pour la vente, 2c chacune.

Table à 5 cents

Cette table sera aussi attrayante que celle à deux sous.

Lisez :

Dentelle de 3 à 6 pouces de largeur, prix 15c à 50c la verge, pour 5c la verge.

Un lot de rubans de club de toutes sortes, valant 15c et 20c, pour la vente, 5c la verge.

Un lot de 1000 verges de garnitures, de 25c à 75c la verge, pour la vente, 5c.

Un lot de boucles de toutes sortes, prix de 25c à 60c, pour la vente, 5c.

Un lot de fers à friser, "Hindes" vendus et valant 25c la douzaine, pour la vente, 5c la douzaine.

Un lot de soie à tricoter "Soie Belding Paul", dans toutes les nuances d'art, pour la vente, 5c chacun.

5000 brosses à dents en soies pures, prix 15c et 20c, pour la vente, 5c chacune.

Un lot de voilettes noires, avec pois en chenille, légèrement endommagées, valant 25c et 50c la verge, pour la vente, 5c la verge.

500 pouffes, un magnifique article, valant 15c, pour la vente, 5c chacun.

200 verges de franges à rideaux ou à meubles, valeur 15c et 20c la verge, pour la vente, 5c la verge.

2000 morceaux de savons Bouquet, 5c le morceau.

1000 morceaux de savons Castille, en barre doublée, pour la vente, 5c la barre double.

Tous nos savons réduits pour demain et samedi. Venez en foule.

Des milliers de bargains dans les départements de menus effets et articles de fantaisie, pour cette vente. N'y manquez pas.

Département des Bas et Sous-Vêtements

Nous offrons dans ce département, à l'approche des temps froids, des bas chaussettes, sous-vêtements pour dames et messieurs à des prix qui feront la vente rapide.

Faites votre choix de bonne heure, les lignes sont bien assorties et il est évident et nous sommes en même temps convaincus que de la manière directe dont nous achetons nos marchandises nous pouvons vous épargner beaucoup d'argent.

Voyez notre ligne de corps en laine pour dames avec manches longues et collets hauts, vendus 23 cents, qui seraient une valeur magnifique à 35 cents.

Voyez nos corps en laine pour dames, par côtes, avec manches longues et collets hauts à 37 cents, qui seraient une valeur extra à 55 cents.

Et quantité d'autres lignes vendues à grandes réductions.

Département des Soies

21 pièces de soie de fantaisie, couleurs assorties valant 85 cents. Votre choix durant notre vente, à

300 verges de soies de Dresde rayées de satin, toutes les nouvelles couleurs, valant $1, pour ..... durant notre vente spéciale.

42 pièces de soie de fantisie, toutes les nouvelles couleurs en assortiment, pâles et foncées, valeur régulière, 85 cents. Nous offrons cette ligne à 50 cents, durant la vente.

Velours de soie pour manteaux et collerettes, 32 pouces de largeur, valant $4, pour $2.50, durant notre vente à bon marché.

Département d'Etoffes à Robes

3000 verges de nouvelles étoffes à robes. Ce lot comprend des satins de laine de fantaisie, des cheviots, des cheviots diagonals nuancés, d'une valeur de 75 cents à $1 la verge, pour être vendus durant notre vente à bon marché, à 47½ cents la verge.

Etoffe pesante de couleur, "Camel's Hair" Un choix dans toutes les nuances. Largeur 44 pouces, vendredi, 40 cents la verge.

Crêpons noirs rayés, laine et mohair, une grande variété de dessins valeur $1 la verge, pour être vendus, vendredi, à

Département des Toiles et Flanelles

500 paires de couvertes en laine blanche, faites sur notre ordre spécial, une grande couverte en laine blanche, pour $1.75 la paire.

200 beaux couvrepieds blancs, lessivés, prêts à servir, très grands, valant $1.25, marqués, pour notre vente, à 89 cents chacun.

Grande vente spéciale de toile à nappes. 500 verges de splendides toiles à nappes. 300 douzaines de belles serviettes de table. 450 magnifiques nappes blanches en toile damassée.

Ce lot nous est envoyé par la meilleure manufacture de toiles irlandaises, et comme étant un lot quelque peu sali ou avarié. Nous l'offrons à 33 et un tiers cent pour plus bas que le prix régulier.

Ne manquez pas de voir ces toiles.

300 paires de pardessus d'oreillers en guipure suisse, très jolies marchandises, dans tous les prix, depuis 75 cents la paire.

Mercieries pour Messieurs

Ce département est au complet dans toutes les lignes suivantes, et dans tous les dessins les plus nouveaux.

Chemises, collets, poignets, cravates, boutons pour collets et poignets, chemises, pour le voyage, et tous les articles nécessaires pour l'usage des messieurs.

Un lot de cravates forme noeuds, à 12½ cents, valant 25 cents.

Collets pou garçons, 10 cents, valant 15 cents.

Chemises en flanellette avec collets pour garçons, 39 cents.

Mouchoirs en soie avec bord en couleur, pour messieurs, seulement 39 cents, valant 75 cents et $1.

Aussi demandez à voir nos caps "Varsity," en tweed et en serge pour garçons, 10 cents; caps en tweed pour messieurs, valant 50 cents, pour 25 cents.

Pardessus d'Automne pour Messieurs

Jolis pardessus en serge gris et drab nuancé, très bien finis, valant régulièrement $10. Notre prix, $6.50.

Département des Parapluies

Parapluies pour dames et pour messieurs, assortiment le plus complet ,choix très varié dans les montures, manches de fantaisie, tous sont d'un fini parfait et les meilleures valeur possible.

Département des Gants

La meilleure preuve que nous avons le plus grand assortiment, et offrons les meilleures valeurs, c'est que nous sommes toujours très occupés dans ce département.

Gants pour la promenade, gants pour soirée, 75 douzaines de gants finis chamois, 4 boutons, couleur tan, valant 85 cents, pour 49 cents la paire.

Département des Bijouteries

Pendants d'oreille, monture en or avec brillant, 47 cents la paire.

Epinglettes avec portraits,ornées de pierres, 85 cents chacune.

Anneaux en or pour enfants, 25 cents.

Anneaux en or pour dames, 69 cents.

Vous trouverez toujours des marchandises à bon marché dans ce département.

DANS LE SOUBASSEMENT

Il y aura un an vendredi que nous avons ouvert au public notre grand et magnifique soubassement qui a donné tant de bons marchés qu'il jouit aujourd'hui à juste titre de tant de popularité, ce département s'est développé avec une rapidité si étonnante que nous-mêmes en sommes surpris, c'est sans contredit un des plus grands succès que nous ayons jamais obtenus depuis que nous sommes en affaires.

Nous remercions le public, les dames tout spécialement de l'appréciation des sacrifices que nous avons faits en nous accordant leur bienveillant patronage. Mais comme les preuves valent mieux que les paroles nous avons decide d'offrir à toute personne nous visitant vendredi et samedi un magnifique cabaret souvenir.

Inscrit de la date souvenir avec détails de l'événement qui s'y rapportent. Ce cabaret est de magnifique metal et sera d'un bon usage dans n'importe quelle famille qui voudra bien l'accepter. Ce cabaret sera donné gratuitement durant cette vente anniversaire qui commencera vendredi, à 8hrs a. m. et se terminera samedi soir, à 9.30. Tout sera vendu à réduction durant cette vente, car nous désirons faire une grande impression sur le public acheteur. Que vous ayez besoin de vaisselle, ferblanterie, coutellerie, cristal, étoffes à robes, manteaux, sous-vêtements, menus effets. Assistez à cette vente, c'est la chance la plus extraordinaire que vous aurez d'ici à longtemps l'occasion de rencontrer. Nous ne citons que quelques lignes, Lisez-les et vous verrez par vous-mêmes si nos avances sont sincères.

Lisez ! Lisez ! Lisez !

360 services à limonade comprenant un pot décoré et quatre verres, prix régulier, $1.00 le service. Durant notre vente anniversaire, 98 cents le service.

Un autre service à limonade de 5 morceaux, prix régulier, $1.17. Durant notre vente anniversaire, 69 cents le service.

500 douzaines de verres, prix régulier, $1.-10 la douzaine. Durant notre vente anniversaire, pour 66 cents la douzaine.

300 services à confiture en cristal, comprenant une grande assiette et 12 petits plats individuels, prix régulier, $1.15. Durant notre vente anniversaire, 75 cents le service.

100 tasses, soucoupes et assiettes en porcelaine décorées à l'or, services de trois morceaux, prix régulier, 50 cents. Durant notre vente anniversaire, 25 cents le service.

80 services, sucrier et pot à crème, individuels, porcelaine, peinture assortie, prix régulier, 38 cents le service. Durant notre vente anniversaire, 17 cents le service.

Un lot de sucriers et pots à crème en porcelaine, prix régulier, 50 cents le service. Durant notre vente anniversaire, pour 25 cents le service.

A peu près 2,500 morceaux de bric-à-brac serviables pour décorations de table, tablettes ou buffets, il y en a parmi ce lot qui valent 3 ou 4 fois ce que nous demandons. Vous les trouverez, durant notre vente anniversaire, sur une table spéciale, à 10 cents chacun.

Services à Diner

20 services à diner en vrais porcelaine Carlsbad, 94 morceaux, magnifiques décorations, services qui ne peuvent pas être achetés en dehors de notre magasin à moins de $26.50. Durant notre vente anniversaire, pour $15.85 le service.

Services à diner en porcelaine Carlsbad, 120 morceaux, prix régulier, $40. Durant notre vente anniversaire, pour $25.

Services à diner en porcelaine autrichienne, 120 morceaux, prix régulier, $55 le service. Durant notre vente anniversaire, pour $37 le service.

100 services à diner en porcelaine anglaise, 97 morceaux, décoration verte ou brune, ne peuvent être achetés ailleurs à moins de $15 le service. Durant notre vente anniversaire, $6.95 le service.

50 services à diner, marchandise anglaise, décoration bleue, 97 morceaux, valant $10. Durant notre vente anniversaire, pour $5.87 le service.

Services à diner anglais, teintures bleu et rose, lignes dorées, 97 morceaux, prix régulier, $19.50. Durant notre vente anniversaire, pour $13.85.

Services à Thé

Un lot de services à thé anglais, 44 morceaux, prix régulier, $3.35 le service. Durant notre vente anniversaire, pour $1.98.

Services à thé anglais verts ou bruns, 44 morceaux, prix régulier, $5.75. Durant notre vente anniversaire, pour $3.37.

20 services à thé en porcelaine autrichienne, formes et couleurs nouvelles, valant $7.75 le service. Durant notre vente anniversaire, $5.85 le service.

12 services à thé en porcelaine Carlsbad, 44 morceaux, prix régulier, $10.25. Durant notre vente anniversaire, $7.75.

Services à thé en porcelaine, 3 morceaux, théière, sucrier et pot à crème, nouvelles formes et décorations bleues, prix régulier, $4.85. Durant notre vente anniversaire, pour $2.47.

Services à thé de Cinq Heures, en porcelaine fine, avec cabaret, prix régulier, $2.50. Durant notre vente anniversaire, $1.37 le service.

1000 pots à crème en porcelaine, prix régulier, 38 cents. Durant notre vente anniversaire, 20 cents chacun.

130 cabarets pour le thé, en porcelaine, valeur régulière, 50 cents chacune. Durant notre vente anniversaire, pour 15 cents chacune.

500 théières brunes, fabriques anglaises, très bien décorées, valant de 45 et 50 cents chacune. Durant notre vente anniversaire, pour 25 cents chacune.

50 douzaines de théières brunes en cinq différentes grandeurs, pour être vendues durant notre vente anniversaire, à 50 par cent de réduction, les prix sont de 10 cents à 22 cents chacune.

Services à soupane en porcelaine, trois morceaux, un pot, une assiette et un bol, valant 55 cents le service. Durant notre vente anniversaire, pour 25 cents.

Arrosoirs en porcelaine, ce qu'il y a de plus nouveau pour les fleurs coupées, nous les avons en différentes grandeurs moyennes, valant 55 cents. Durant notre vente anniversaire, pour 35 cents.

300 assiettes à fruits en porcelaine, bords ouverts, prix régulier, 25 cents chacune. Durant notre vente anniversaire, pour 18 cents chacune.

A peu près 2,500 pots à crème en porcelaine, toutes les grandeurs, à prix réduits. Pots tels que représentés, valant 50 cents. Durant notre vente anniversaire, 25 cents chacun.

Encore un lot d'assiettes à fruits en porcelaine, dessins à l'or, valant 20 cents chacune. Durant notre vente anniversaire, 10 cents.

Un lot d'assiettes à pain et à beurre en porcelaine, prix régulier, 18 cents. Durant notre vente anniversaire, 12 cents.

100 services à confiture en porcelaine, consistant en une grande assiette ovale et plate, individuelles, dessins à l'or et très bien décorés, la valeur réelle du service est de $2.15. Durant notre vente anniversaire, pour $1.23.

300 pots en porcelaine, prix régulier, 25 cents. Durant notre vente anniversaire, 17 cents.

200 pots en porcelaine, grandeur utile, prix régulier, 37 cents. Durant notre vente anniversaire, pour 23 cents chacun.

Tasses, Dessins Variés

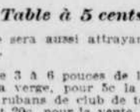

Des milliers de tasses et soucoupes, dessins variés, belles formes, trois grandeurs différentes. Durant notre vente anniversaire, pour 33, 38 et 48 cents. La tasse et la soucoupe valent plus que le double du prix.

Un lot de tasses avec soucoupes en bonne porcelaine valeur régulière, 25 cents. Durant notre vente anniversaire, 17 cents, la tasse et la soucoupe.

400 tasses et soucoupes en porcelaine, valeur régulière, 33 cents chacune. Durant notre vente anniversaire, 25 cents chacune.

Tasses à café, décoration verte, valant $1 chacune. Durant notre vente anniversaire, pour 60 cents chacune.

Un lot de fromagiers avec couvercles en porcelaine, valant $1.75, durant notre vente anniversaire pour $1.25.

50 services de chambre, contenant un bassin, un grand pot, un pot à l'eau et un savonnier, prix régulier, $2.50 le service. Durant notre vente anniversaire, $1.68.

Service de toilette, 10 morceaux en couleurs, bleu, rouge ou brun, prix régulier, $3.75. Durant notre vente anniversaire, $2.-65 le service.

100 services de toilette, 10 morceaux, quantité de différents patrons, prix de $6.85 à $25 le service. Durant notre vente anniversaire, pour $4.48 le service.

50 services de toilette, 10 morceaux, décoration à l'or, prix régulier, $5. Durant notre vente anniversaire, $2.98.

100 services de toilette, 10 morceaux, prix régulier, $3. Durant notre vente anniversaire, $1.98.

300 bouilloires pour les oeufs ou les légumes, prix régulier, 25, 30 et 35 cents. Durant notre vente anniversaire, 10 cents chacune.

Un lot de plats en broche pour faire refroidir les gâteaux, prix régulier, 40 cents. Durant notre vente anniversaire, pour 20 cents chacun.

Cuillers en broche avec manches en bois peinturé, prix régulier, 12 et 15 cents chacune. Durant notre vente anniversaire, pour 5 cents chacune.

1000 couloirs en broche fine, avec manche en bois, pour la sauce ou le café, prix régulier, 12 cents chacun. Tant que ce lot durera, 2 pour 5 cents.

Un lot de savonniers en broche, pour accrocher ,prix régulier 10 cents. Durant notre vente anniversaire, 5 cents chacun.

20 grosses machines pour battre les oeufs ou la crème, vendues partout pour 10 cents chacune. Durant notre vente anniversaire, 2 pour 5 cents.

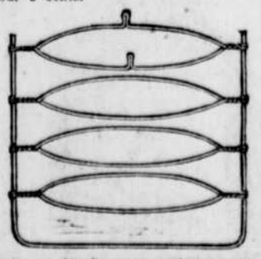

Racks en broche pour assiettes, peuvent tenir quatre assiettes, faits forts et pesants, prix régulier, 48 cents chacun. Durant notre vente anniversaire, pour 25 cts chacun.

500 pilons à patates en broche, prix régulier, 5 cents chacun. Durant notre vente anniversaire, 2 cents chacun.

Formes en broches pour suspendre les habits, prix régulier, 10c chacune ; durant notre vente anniversaire, 50c la douzaine.

10 caisses de paniers à éponge en broche, valant régulièrement 15c chacun ; durant notre vente anniversaire, 5c chacun.

Racks pour portraits ou cartes, prix régulier, 12c chacun ; durant notre vente anniversaire, 7c chacun.

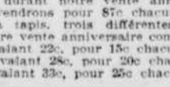

Pilons à patates en bois, vendus partout pour 8c chacun ; durant notre vente anniversaire, 4c chacun.

Rouleaux à pâte en bois dur choisi, prix régulier, 12c ; durant notre vente anniversaire, 10c chacun.

Cuillers en bois, prix régulier, 10c chacune ; durant notre vente anniversaire, 5c chacune.

Palettes en bois pour le beurre, prix régulier, 10c chacune ; durant notre vente anniversaire, 15c la paire.

200 paniers à linge en jonc, bons et forts, prix régulier, $1 chacun ; durant notre vente anniversaire, pour 58c chacun.

Un lot d'époussettes en plumes de dinde, prix régulier, 20c chacune ; durant notre vente anniversaire pour 10c chacune.

200 soucoupes en ferblanc, à café et à thé, prix régulier, 10c chacune ; durant notre vente anniversaire, 2c chacune.

Les machines à égrener le raisin Gem sont la dernière et la meilleure invention que nous connaissons. Les Gem égrènent le raisin parfaitement et ne détériorent aucune des peaux du raisin. Ils peuvent égrèner une ligne de raisin dans cinq minutes, ce qui ne peut être fait dans une heure, pour $1.50 à $1.75 la machine ; durant notre vente anniversaire, nous les vendrons pour 87c chacune.

Balais à tapis, trois différentes sortes ; durant notre vente anniversaire comme suit :

Un lot valant 22c, pour 15c chacun.

Un lot, valant 28c, pour 20c chacun.

Un lot valant 33c, pour 25c chacun.

200 boîtes à pain ou à biscuit, très bien peinturées, avec serrure, valeur régulière, 55c chacune ; durant notre vente anniversaire, 25c chacune.

500 boîtes à épices vernies, avec 6 petites boîtes dans une grande, toutes lettrées pour différentes sortes d'épices, prix régulier, 35c ; durant notre vente anniversaire, 19c chacune.

100 chaudières en fer galvanisé, fortes et très bien faites, vendues partout pour 45c chacune ; durant notre vente anniversaire, 25c chacune.

Un lot de plats à vaisselle faits d'un seul morceau, aucune soudure et très forts, prix régulier, 27c chacun ; durant notre vente anniversaire, pour 18c chacun.

Cabarets à sucre, bien peinturées, contenant 10 livres, prix régulier, 50c ; durant notre vente anniversaire, pour 33c chacune.

Bouilloires pour le thé, faites en ferblanc fort, valant 50c chacune ; durant notre vente anniversaire, 33c chacune.

Encore un lot de petites bouilloires valant 25c ; durant notre vente anniversaire, 12c chacune.

Un lot d'entonnoirs

RESPECT AU ROI D'ESPAGNE

Le ministre de la justice du Canada lance une proclamation

Pour interdire toute expédition guerrière contre Cuba

Sir Oliver Mowat, ministre de la justice du Canada, vient de lancer une proclamation dans la "Gazette du Canada," interdisant, sous peine de punitions sévères, toute expédition navale et militaire contre les possessions de Sa Majesté le roi d'Espagne. Cette mesure a été nécessitée par le fait que certaines personnes du Dominion ont, paraît-il, manifesté l'intention de diriger une expédition guerrière contre l'île de Cuba.

En vertu de cette proclamation, tous navires et leurs équipements, et toutes armes et munitions de guerre employés dans cette expédition, si elle a lieu, ou en faisant partie, seront confisqués au profit de Sa Majesté.

En second lieu, toute personne qui aide, favorise, conseille ou cause l'accomplissement d'une offense quelconque contre Sa Majesté le roi d'Espagne, sera passible d'être jugée et punie comme l'auteur du délit.

L'EXPOSITION REGIONALE A TROIS-RIVIERES

Trois-Rivières, 17 — Voici quelques détails supplémentaires, à ceux publiés déjà dans " La Presse ", au sujet de l'exposition de cette ville. L'hon. M. Flynn, dans son discours, lors de l'ouverture, mardi, après avoir énuméré les progrès que l'agriculture a fait depuis les dernières années ; tous les avantages que le district des Trois-Rivières devra retirer en tenant une aussi belle exposition; après avoir cité tout ce que la province de Québec et la Puissance toute entière avaient retiré de bénéfices de l'agriculture, l'hon. Premier a déclaré que le programme du gouvernement provincial serait le perfectionnement de l'agriculture.

Les terrains de l'exposition dominent toute la ville des Trois-Rivières et en sont à une distance raisonnable. Le gouvernement fédéral y a un magnifique édifice, qui est la bâtisse principale et tous les autres bâtiments rivalisent très bien avec celle-ci, par leur style moderne et toutes leurs commodités. Nous devons aussi faire mention de la grande estrade, des bureaux, etc., etc., et s'il était permis de faire un reproche, ce serait de dire qu'il y a trop de produits à exposer, ce qui fait que l'on est obligé de construire des remises provisoires pour le surplus du bétail et des tentes pour abriter le surplus des voitures.

L'hyppodrome est dans une parfaite condition, et la piste est vraiment un modèle de perfection. Elle est bordée d'arbres de toutes sortes, de sapins et de fleurs. La bâtisse destinée à la basse-cour est très bien remplie. Dans le département de l'agriculture, les MM. Matthew, Moody and Sons, de Terrebonne, ont une très belle exhibition de leurs instruments aratoires, entre autres leur presse à foin circulaire, etc., etc.

M. S. Vessot, de Joliette, expose ses semoirs et ses ascenseurs. M. W. F. Vilas, de Cowansville, occupe toute une bâtisse avec ses produits, consistant en charrues, son semeur de blé-d'Inde "Queen", extracteur de racines et aussi un assortiment de pupitres et de bancs d'école. Il expose aussi les machines de M. Walter A. Wood, dont il est l'agent. M. A. Lemire, de Wotton, exhibe son puissant levier pour la pierre. MM. Califoux et Fils, de St Hyacinthe, et la fonderie de Joliette, ont aussi un assortiment très complet d'instruments de toutes sortes.

Dans les bâtisses de l'agriculture, la ferme expérimentale d'Ottawa est l'objet de beaucoup d'attractions, et dans cette même bâtisse, se trouve exposée la coupe offerte par sir Donald Smith, pour le bataillon le mieux discipliné, qui est présentement en possession du 86ème bataillon d'infanterie des Trois-Rivières, et elle est gardée par deux représentants de ce fameux régiment. Une partie de cette bâtisse est occupée par l'Institut de l'Industrie Laitière, sous la direction du professeur Robertson, commissaire de l'Agriculture et de l'Industrie Laitière, à Ottawa.

M. E. Castel, secrétaire de l'association de l'Industrie Laitière, a donné une série de conférences spéciales sur les impuretés qui se trouvent dans le lait, illustrées par des projections à la lanterne magique. M. Castel a un appareil d'un prix très modéré et tout à fait commode pour être transporté ; il donne d'excellentes projections.

M. J. D. Leclair, surintendant de l'école d'Industrie Laitière, à St Hyacinthe, a aussi donné quelques causeries sur l'importance de mettre le lait à l'épreuve dans les fabriques.

Toutes les classes d'élevage de bétail, de moutons, etc., sont bien représentées mais tous les jugements ne seront pas rendus avant un jour ou deux.

Les courses et autres amusements ont été intéressants et hautement appréciés.

Cette première exposition de l'association de l'Industrie Laitière parle beaucoup en faveur des officiers organisateurs.

GRANDES ATTRACTIONS

Au Parc Sohmer

Les éléphants instruits: Andrée et Golden, les plongeurs à 96 pieds; la famille Dunham, les meilleurs acrobates au monde; Mlle Hélène Vatter, la boule mystérieuse; Mlle Liana de Courmelle, soprano, etc.

Admission, 10 cents. 266—5

MEUBLES, TAPIS ET PRELART

Chez F. Lapointe vous trouverez le plus beau choix de meubles, tapis et prélart, vendus à des prix très bas pour argent comptant, et à des conditions très avantageuses pour ceux qui ont besoin de crédit. Dites-le à vos amis. F. Lapointe, 1551 rue Ste-Catherine. 260—n

Les Cigares de Couleurs Pales

Stonewall Jackson — RIBBON — TRADE MARK

SONT EXCEPTIONNELLEMENT DOUX

Et de la MEME FINE QUALITE

Que les Couleurs Foncées de cette Fameuse Marque

LES LARGESSES

De la commission de la voirie

ON Y ACCORDE DES BONUS

Commentaires à ce sujet

La commission de la voirie, à sa dernière réunion, a adopté quelques rapports qui devaient être soumis au conseil. Il a été question, incidemment, des dépenses qu'entraînerait, pour la ville, la pose des conduits souterrains. M. St George dit qu'il faudrait une somme de cinq millions pour les 2,000 milles de conduits qui seraient nécessaires.

Sur proposition de l'échevin Kinsella on a résolu d'accorder $200 à M. O'Reilly, secrétaire du département, et $100 à M. A. Brittain, inspecteur des égouts ; $150 à M. Brais, comptable, et 100 à M. J. C. Senez, à titre de services rendus pour ce qui regarde les inondations. Les voix ont été divisées également, les échevins Kinsella et Turner votant pour ; les échevins Renenult et Dupré contre.

C'est le vote de l'échevin Préfontaine qui a fait passer la proposition.

Les échevins Renenult et Dupré se sont fortement élevés contre cet octroi, qu'ils considèrent comme un don tout à fait gratuit et de plus, illégal. Outre que ces employés, disent-ils, ont déjà de gros salaires, le comité d'inondation, ayant été aboli, ils n'ont plus rien à y faire et par conséquent, ils ont perdu leurs droits à l'indemnité annuelle ci-dessus qu'on leur accordait jusqu'ici. Il s'agit donc d'un bonus et l'on n'a pas le droit d'accorder de bonus. Le cas est tout différent de celui où il s'est agi, déjà, de remettre aux ouvriers du département, les 50 cts par semaine qu'on leur avait enlevés sur leur salaire.

Malgré leurs protestations énergiques, la motion n'en a pas moins été adoptée. Cette affaire a fait le sujet de beaucoup de commentaires parmi nos édiles.

On se demande pourquoi, au lieu de faire ainsi des cadeaux, il n'aurait pas mieux valu consacrer cet argent à faire des trottoirs en bois ou autres travaux nécessaires, que le public demande.

L'EXPOSITION DES CHIENS

Les personnes qui ont oublié ou négligé de visiter l'exposition des chiens, hier, ont perdu un spectacle qu'elles doivent regretter maintenant. De nombreuses races de chiens, et les plus belles, manquaient à l'ouverture de cette exposition, tout est maintenant complet. Il faut entrer au patinoir Victoria, où a lieu l'exposition, pour se faire une idée du bruit de ces mille jappements de tons variés, depuis le plus aigu au plus grave et se succédant sans interruption. Si les chiens ont un langage, il devait être expressif, hier. Une foule de personnes ont visité cette exposition, hier après-midi. Mais le soir, le patinoir était littéralement encombré de visiteurs.

On y remarquait des chiens d'une humeur batailleuse et qui ne cherchaient qu'une occasion de s'élancer sur leurs adversaires qu'ils provoquaint de leurs yeux menaçants. Heureusement, de solides chaînes retenaient les plus violents. Les fox-terriers présentent un spectacle tout autre que les "Hibernians". Les épagneuls, comme ces deux derniers, sont remarquables ; mais les chiens jouets, communément appelés chiens de poche, excitent peut-être le plus d'intérêt.

La coupe offerte par sir Donald Smith pour le plus beau spécimen de chien de race sera décerné cette après-midi. Cette coupe est contestée par les races canines suivantes :

Mastiffs, St-Bernard, Terreneuve, Grands Danois, Russes, etc.

CERCLE AGRICOLE

DE LA PAROISSE DE SAINT-HUBERT COMTE DE CHAMBLY

Les prix ci-dessous ayant été adjugés aux membres du dit cercle par MM. les juges Félix Delage et Isaïe Goyette, de la paroisse de Longueuil :

Pour les meilleures pièces de blé-d'Inde fourrager, un arpent, 4 prix, $10.

M. Moïse Brosseau, premier prix, $4 ; M. Louis Hébert, 2e prix, $3 ; M. Médéric Ste-Marie, 3e prix, $2 ; M. Moïse Vincent, 4e prix, $1.

Pour les meilleures pièces de betteraves à vaches, un demi-arpent, 4 prix, $10.

M. Moïse Vincent, 1er prix, $4 ; M. P. Elie Ste-Marie, 2e prix, $3 ; M. Alexis Brais, 3e prix, $2 ; M. Médéric Ste-Marie, 4e prix, $1.

Pour les meilleures pièces de carottes, un quart d'arpent, 3 prix, $6.

M. Joseph Paré, 1er prix, $3 ; M. P. Elie Ste-Marie, 2e prix, $2.

Pour les meilleures pièces de guéret d'été, trois arpents, 2 prix, $7.

M. Wilfrid Tremblay, 1er prix, $4 ; M. Alfred Baillargeon, 2e prix, $3.

M. Emerie Brosseau, mention honorable.

St-Hubert, 8 septembre 1896.

FELIX DELAGE,
ISAIE GOYETTE,
FRANCOIS ROBERT Juges.
sec.-fin.

—L'usage opportun de Hop Bitters conservera toute une famille en parfaite santé pendant un an. C'est un fait. q h k

FATALE EXPLOSION

Un homme tué

Comber, Ont., 17 — L'une des trois chaudières de la manufacture de cercles et de douves de tonneaux de Petit Bros, sise à quatre milles d'ici, a fait explosion, hier matin, à 2.30 heures, détruisant la chaufferie et tuant le chauffeur de nuit, Alfred Jacobs. On a prouvé que l'accident est dû à la négligence du défunt. Ce dernier était célibataire et âgé d'environ 28 ans. Il devait épouser prochainement Melle Alice Pease, de Kirby, Ont. Le coroner Sifton, de Comber, n'a pas jugé à propos de tenir une enquête.

LE RHUMATISME GUÉRI EN UN JOUR

La Cure Rhumatique de l'Amérique du Sud, pour le Rhumatisme et la Névralgie, guérit radicalement en 3 jours ; son action sur le système est remarquable et mystérieux. Ce remède enlève de suite la cause et la maladie disparaît immédiatement. La première dose fait beaucoup de bien. 75 cts. En vente chez B.-E. McGALE, 2123, rue Notre-Dame, LAVIOLETTE & NELSON, 1605, rue Notre-Dame. j-n-w.

COGNAC
CUSENIER

Cinq marques différentes de qualité supérieure

5 rubis . . . . . $1.35 la bout.
1 couronne. . . . 1.60 —
2 couronnes . . . 1.75 —
3 couronnes . . . 2.00 —
Fine Champagne 1862 3.00 —

Demandez-les à votre Epicier

N.B.—Sur chaque bouteille est adaptée l'analyse du laboratoire municipal de Paris signée par son chef chimiste A. GIRARD.
256—mjnk

Seulement que 25 cts la bouteille

LE QUEEN'S HAIR HELPER est une préparation qui rend aux cheveux leur beauté et leur couleur primitives, arrête la chute des cheveux, fait disparaître les dartres farineuses et fait aussi pousser les cheveux. Ce n'est pas une teinture. Les parties claires de la chevelure deviennent reluisantes. Elle est égale à n'importe quelle autre préparation de 50c ou $1. En vente chez tous les pharmaciens. 62—mje—n

Le VIN NUTRITIF
De JACKSON
Avec l'Huile de Foie de Morue

Est Agréable au Goût,
Stimule l'Appétit,
Est Facile à Digérer
— ET —
DONNE DE MEILLEURS RESULTATS QUE L'HUILE PURE
232—n

LE RIFLE et autres maladies de la peau sont infailliblement guéries en peu de temps par la POMMADE ANTISEPTIQUE DU Dr RAMEAU. Cette préparation est absolument inoffensive, et, depuis qu'elle est en vente en Canada, nous n'avons pas encore constaté un seul cas d'insuccès. L'enfant d'un ingénieur civil bien connu fut guéri du rifle après avoir essayé inutilement tous les autres traitements. L'enfant de M. A. L. Brault, marchand-tailleur, de la rue Bleury, fut guéri du rifle après deux ou trois applications. Un médecin éminent de Montréal a guéri par la POMMADE DU Dr RAMEAU un cas de rifle de dix ans. Nous ferons voir avec plaisir les nombreux certificats que nous possédons constatant la suprême efficacité de cette préparation contre toutes espèces de maladies de la peau, surtout du RIFLE. Envoyée par la malle sur réception de $1.00. J. E. W. Lecours, pharmacien, coin des rues Craig et Bonsecours, Montréal. 257—18—n

Tonique reconstituant au Quina, Suc de Viande et Phosphate de Chaux.

VIN VIAL

Le plus énergique des reconstituants pour Vieillards, Femmes et Enfants et toutes personnes délicates. (4)

LE CIRAGE LIQUIDE A L'EPREUVE DE L'EAU DE HENEY
Fait briller et nettoie les chaussures, étoffes, etc. Le seul cirage à l'épreuve de l'eau qui donne un beau poli qui dure longtemps. Ce cirage exempte de se servir de la brosse. Détaillé par les marchands de chaussures. En gros chez
E. N. HENEY & CIE, 337 Rue StPaul.
1—mjn—n

Grande Vente du Vendredi de la Maison Hamilton

LE 18 SEPTEMBRE 1896

Toujours, dans nos ventes du vendredi, nous avons fait des réductions énormes dans le passé, mais cette fois-ci les prix que nous donnons sont de 25 à 50 p.c. plus bas que tout autre que nous avons mentionné auparavant, et même il y en a que nous réduisons à presque 50 pour cent plus bas que n'importe quelle autre maison. Comparez-les avec qui que ce soit dans Montréal, et vous serez obligé d'admettre que quand il s'agit de

BARGAINS REELS IL N'Y A PAS DE PLACE COMME LA MAISON HAMILTON

DEMAIN, nous ferons notre grande ouverture de Manteaux d'automne pour dames, demoiselles et enfants. C'est avec raison que nous sommes fiers des nouveaux Manteaux que nous avons reçus cet automne. Car ils sont sans contredit de beaucoup supérieurs à tout ce que nous avons eu dans le passé. Nous avons tout ce qu'il y a de plus nouveau en couleurs et styles, et ce qu'il y a de mieux encore, c'est de voir comme nous les avons marqués à des prix énormément bas.

POUR VOUS DONNER UNE IDEE—Manteau noir, coupe des plus élégantes, très bien fait, bonne longueur en un mot. — **LE VRAI MANTEAU A LA MODE DU JOUR** — que nous offrirons demain à $4.50, l'étoffe seule vaut plus que le prix que nous en demandons.

NOUVEAUTÉS—Les plus hautes nouveautés dans les Manteaux sortis de Berlin, Paris et Londres, à des prix excessivement bas, pas deux semblables. Ce département vaut certainement la peine d'être visité, pendant que nous avons ce qu'il y a de plus chic et de plus à la mode.

Prélarts

DANS LE SOUBASSEMENT

Nous avons fait des réductions nouvelles dans nos prélarts anglais, pour notre vente de vendredi.

14 pièces de prélart anglais, deux verges de largeur, séché et durci par le temps, patrons les plus nouveaux ; le prix devrait être de 35c, vendredi, 18c la verge carrée.

Prélart anglais "fait à la main", celui dont la durée n'a pas de fin, le prix régulier est de 65c, notre prix sera, vendredi, de 44c la verge carrée.

Ferblanteries

AU PREMIER PLANCHER

Demain, étant l'anniversaire de l'ouverture de notre département d'ustensiles de cuisine, nous voulons en faire un événement remarquable, en réduisant nos prix pour l'occasion.

200 chaudières à charbon, peintes et vernies en noir, 20c, vendredi 12½c.

300 sas pour la cendre, valant 20 cents, vendredi, 12½c.

Balais de qualité extra pour les tapis, 20c, vendredi, 12½c.

Couloirs très fins pour les légumes, vendus partout ailleurs à 35c, vendredi, demain, 19c.

150 canards en granit blanc, se vendant jamais moins de 75c, vendredi, 39c.

Assiettes en granit blanc pour les tartes, valant 20c. Vendredi 9c.

Bassins en granit blanc pour les mains, 35c. Demain 18c.

Gobelets en granit blanc, 12c. Vendredi 7c.

Une Chance Spéciale pour les Cultivateurs

500 terrines à lait, faites de gros ferblanc épais, se vendant partout à 10c, demain 3½c chacune.

288 jolies boîtes à pain, magnifiquement décorées et vernies, le prix régulier est de 45c, vendredi, 23c.

Des milliers d'autres bargains que le manque d'espace nous empêche d'annoncer aujourd'hui.

Epiceries

AU PREMIER PLANCHER

Il n'y a rien de tel quand on peut posséder la confiance du public, mais aussi pour se la garder, il faut se tenir à la hauteur des promesses que nous faisons, ce à quoi nous nous efforçons le plus, en offrant toujours des effets de première qualité aux prix les plus bas.

Célèbres extraits de Jonas, 25c, vendredi 17 cents.

Macaroni italien et français, 15c, vendredi, 11c.

Tapioca préparé, 15c, vendredi, 12½c.

Empois de Blé d'Inde de Benson, 10c, vendredi, 7½c.

Sauce en petites bouteilles de Patterson valant 13c. Vendredi 3 pour 25c.

Vinaigre de Cross & Blackwell, la pinte 25c. Vendredi 18c.

Notre café ne peut être égalé, à moins de payer 40c ailleurs, et encore il y en a beaucoup qui aiment mieux le nôtre que nous vendons à 25c la livre.

Si jamais vous avez essayé notre thé Ceylon, beaucoup de dames ont payé 50 et 60c ailleurs et nous assurent que le nôtre vaut autant, notre prix est toujours le même, 25c la livre.

Bonbons

308 livres de chocolat à la crème, valant 20c, vendredi, 12½c.

Verreries et Vaisselle

AU PREMIER PLANCHER

Nous avons reçu d'une grande manufacture une consignation de sets à dîner, en matière très fine, n'ayant donné aucun ordre, nous lui avons écrit de suite que nous n'avions pas l'espace ni ne voulions tenir ces sortes de vaisselles, il nous répondit de suite nous mettant parfaitement libre de les vendre ici, aux prix que nous voudrons.

Comme la perte ne sera pas pour nous, nous les avons marqués très bas :

6 sets à dîner, valant $21, pour être écoulés à $7.

6 sets à dîner, valant $18, pour être écoulés à $6.00.

6 sets à dîner, valant $12.00, pour être écoulés à $4.00.

Comme vous pouvez le voir, ces prix ne sont que le tiers de leur valeur. Ces sets ne seront en vente demain qu'entre 10 heures a.m. et midi.

Jouets et Paniers

PREMIER PLANCHER

3 douzaines de petites brouettes pour les garçons ; le prix ordinaire dans les magasins de jouets est de 35c. Ici, vendredi, 19c.

Nous avons à peu près une grosse de poupées plus ou moins endommagées, il y en a parmi valant jusqu'à $1.00, votre choix demain à 10c.

Chaussures

AU PREMIER PLANCHER

Voulez-vous faire des épargnes ?

Achetez vos chaussures à la maison Hamilton, où vous trouverez les chaussures provenant des meilleures manufactures, et cela aux prix les plus bas.

180 paires de bottines en kid indien, pour dames, valant $1.50, vendredi, $1.10.

Très bonne chaussure pour l'automne.

120 paires de bottines boutonnées, couture "Goodyear", avec bout en cuir patent, le prix est de $2.50. Notre prix de vendredi sera de $1.75.

Dentelles et Broderies

PLANCHER D'ENTREE.

Nous avons reçu un lot de dentelles nouvelles, pour notre vente de demain.

Dentelle nouvelle, point de Venise, 5 pouces de largeur, 15c. Vendredi 6c.

Vraies Dentelles Torchon en Toile, se vendant 15c. Vendredi 8c la verge.

200 pièces de Broderies fines de Hambourg, valant 19c. Vendredi 5c la verge.

Nous vendrons la balance de nos coupons de broderie à des vrais prix de balayage.

Parapluies et Parasols

PLANCHER D'ENTREE.

La semaine dernière, nous avons fait la rencontre d'un manufacturier qui se trouvait un peu dans la gêne ; pour le tirer d'embarras, nous avons fait des marchés à notre avantage, qui nous permettent de vendre un Joli parapluie en soie gloria, avec manche poli, en bois de Rose et bout en ivoire, valant $1.25. Vendredi, 79c.

Joli parapluie en soie gloria, avec manche poli en bois de Rose et bout en ivoire, valant $1.25. Vendredi 79c.

Parapluie en soie gloria, avec manche croche, et baleines en acier, pour messieurs, nous devrions les vendre à $1.50. Vendredi, 98c.

Merceries

PLANCHER D'ENTREE.

Nous faisons notre possible pour procurer ce qui est le plus convenable aux meadeurs en fait de merceries.

50 doz de cravates en soie, pour messieurs ; ces cravates se détaillent partout à 25c, ici, vendredi, 2 pour 25c.

25 doz de bonnes jaquettes pesantes, pour messieurs, les grandeurs sont très bonnes, et sont garnies en braid blanc, notre prix régulier est de $1. Vendredi 69c.

200 douzaines de collets de messieurs, dans toutes les formes les plus nouvelles et de différentes hauteurs. Le prix ordinaire est de 15c, demain, 10c chacun, ou $1.00 la douzaine.

Doublures

SECOND PLANCHER.

50 pièces de Buckramette, 64 pouces de largeur, deux pesanteurs différentes, 10c la vg.

Grande Attraction Spéciale pour les Cultivateurs

Chacun ses misères, dit le proverbe. Les cultivateurs se plaignent de ne pas pouvoir vendre leur grain le prix qu'ils voudraient en avoir, nous sommes peinés de ne pas pouvoir y porter remède. D'un autre coté, nous nous efforcerons de soulager leurs peines en leur offrant, à notre vente de demain, 100 Ballots de Poches à grain, contenant 2 minots, pesant 13 onces, celles que vous payez ailleurs 20c chacune, notre prix de demain sera de 12½c chacune ou 2 pour 25c, pas plus de 25 à chaque pratique. Nous prions les cultivateurs qui visiteront notre magasin demain, de vouloir bien emmener leur famille avec eux.

Gants

PLANCHER D'ENTREE.

Notre acheteur, profitant du moment de l'encombrement du stock des manufacturers français, s'approprie le plus bel assortiment de gants de kid à des prix tellement bas, que les gens en paraissent surpris. A vous d'en profiter.

10 douzaines de paires de gants de kid dans les couleurs les plus nouvelles de cette année. 4 grands boutons en écaille, piqûres en fil de couleur, le kid est des meilleurs. Prix régulier, $1.25, vendredi, 59c.

25 douzaines de paires de gants de kid Mousquetaires, 8 boutons, couleurs nouvelles, valant $1.35, vendredi, 75c la paire.

Gants en kid pour dames, pour mener les chevaux, valant $1.75, vendredi, $1.19.

Rubans

PLANCHER D'ENTREE.

Demain, nous aurons les meilleures valeurs à offrir qui ne se sont jamais vues dans ce département. 2700 verges de rubans de modes, ainsi que du ruban de cou. Il n'y en a pas une seule verge dans tout le lot valant moins de 50c. Votre choix vendredi à 5c la verge.

Collets de Dames

PLANCHER D'ENTREE.

Les tours-de-cou en plumes et les boas en plus grande quantité que jamais cette semaine.

Une autre démonstration monstre encore cette fois-ci et cela aux mêmes prix que les semaines précédentes.

200 douzaines de tours-de-cou en plumes de coq, valant 75c, vendredi, 25c chacun.

Quelque chose de très nouveau dans nos collets de dames, collerettes en ruban. Nous nous en sommes procuré 50 douzaines que nous vendons 50c, vendredi, 19c.

25 douzaines de tours-de-cou faits de bouts de plumes, valant 69c, demain, 25c chacun.

Mouchoirs

PLANCHER D'ENTREE

Voici d'autres valeurs merveilleuses que nous offrirons demain, dans les mouchoirs qui éclipseront toutes nos ventes d'auparavant.

500 douzaines de mouchoirs à bords de couleur, que nous avions importés pour vendre à 5c, vendredi, 2½c.

240 douzaines de mouchoirs ourlés avec bords à jour, et brodés, valeur régulière à 15c, demain 5c.

100 douzaines de mouchoirs avec bords en dentelle provenant d'une manufacture suisse. Nous les avons achetés à de si bonnes conditions que nous pourrons les offrir à peu près au tiers de leur valeur, vendredi, 8c.

Coutellerie

GALERIE, 1er PLANCHER.

Quelque chose qui va faire plaisir aux enfants.

200 sets argentés, comprenant 1 couteau, 1 fourchette et 1 cuiller, valant 35c. Vendredi 19c le set.

Couteaux argentés pour fruits ou le beurre 25c. Vendredi 10c.

Cuillers argentées pour le thé, 7c. Vendredi 2½c.

Ciseaux argentés pour dames, 25 cents. Vendredi, 18 cents.

Flanelles

SECOND PLANCHER

C'est sans doute avec plaisir que le public apprendra que nous vendons encore une bonne flanellette, 32 pouces de largeur, valant ailleurs de 8 à 10 cents la verge, que vous pourrez encore vous procurer ici, vendredi, à 5 cents.

Nous voudrions bien ne pas limiter la quantité, mais aussi nous voudrions bien ne pas en vendre à la pièce.

Garnitures et Boucles

SECOND PLANCHER.

Nous voulons vendre la balance de nos Garnitures en jais valant de 35 à 75c. Nous en ferons 3 prix, vendredi, 5, 7½ et 10c.

Aussi, 50 doz d'Ornements noirs pour robes, que nous vendrons au quart du prix régulier.

Un Job de Boucles à ceintures, dorées, patrons pompadour, valant 75c. Vendredi 19c.

Nous voulons clairer ces lots ; à vous d'en profiter.

Etoffes à Robes de Couleurs

SECOND PLANCHER

Nous n'annonçons pas de vieilles marchandises dans ce département-ci, ce sont toutes des étoffes de notre dernière importation.

50 pièces d'Etoffes écossaises (tweeds), avec petits carreaux brisés 50c. Vendredi 37c la verge.

32 pièces de Serge bleu-marin, trois nuances différentes, bonne pesanteur pour costumes d'automne, valant 75c. Vendredi 49c la verge.

Les Etoffes bouclées ou par loupes sont ce qu'il y a de plus à la mode cette année, nous en avons 20 pièces que nous offrirons à 69c la verge, le prix régulier est de 95c.

Etoffes noires

SECOND PLANCHER.

Voici des valeurs qui tenteront celles même qui n'ont pas l'intention d'acheter.

10 pièces de drap à robes, double largeur, que nous avons marquées pour demain à 19c la verge.

Mohair noir fleuri, 45 pouces de largeur, dans les derniers patrons, valant 75 cents. Vendredi, 39 cents la verge.

Ce que nous avons de plus attrayant, ce sont nos satins de Paris, 44 pouces de largeur, tout laine, que nous devrions vendre à 90 cents. Notre prix de demain, 49 cents.

Soies et Velours

SECOND PLANCHER.

La meilleure occasion de vous procurer les meilleures soies importées dans Montréal.

25 pièces de soies moirées, 24 pouces de largeur, assorties de couleurs, convenant surtout pour jupons, $1.25. Vendredi 35c.

50 pièces de Popelines irlandaises, 24 pouces de largeur, dans les couleurs nouvelles de cette année ; il est inutile de vous dire que ces marchandises sont ce qu'il y a de mieux pour durer ; nous les avons importées pour les vendre à 75c, cependant, demain vous pourrez vous en choisir une robe à 49c la vge.

200 douzaines d'échantillons de serviettes de table, blanches, un peu salies ou endommagées, valant jusqu'à 25c. Votre choix vendredi à 10c.

Couvertes et couvrepieds blancs

SECOND PLANCHER

Les nuits deviennent de plus en plus froides. N'oubliez pas que c'est ici que vous achetez les Bonnes Couvertes au prix des communes. Nous ne nous vantons pas d'avoir des meilleures couvertes qu'ailleurs, seulement, nous donnons une couverte que les autres vendent $2.25 à $2.50 pour $1.75 la paire.

Grandes couvertes pesant 9 livres, avec jolis bords, celles pour lesquelles les magasins à longs termes vous chargent $5, vous pouvez les avoir ici à $3.75 la paire.

Pour les maisons de pension, hôtels, collèges et couvents, nous avons une couverte de lit simple que nous donnons à 75 cents la paire.

Nets à Voiles

SECOND PLANCHER.

Un lot de Nets à voiles, Fish Net, bon marché à 35c. Vendredi 10c.

Aussi, un lot de Voiles faits, avec bords de fantaisie, valant 75c. Vendredi 35c.

Bas

SECOND PLANCHER

50 douzaines de bas en cachemire noir pour dames, coutures patentées, valant 25 cents. Vendredi, 18c la paire.

19 douzaines de bas par grosses côtes, bien bon marché à 45 cents. Vendredi, 29 cents.

60 douzaines de corps d'automne pour dames, valant 35 cents. Vendredi, 12½ cents.

Spécial, — 30 douzaines de corps et caleçons en laine Shetland, pour hommes, assortis de grandeurs, pour être sacrifiés demain, à 49 cents le morceau.

Lingerie et Corsets

TROISIEME PLANCHER

Cache-corsets pour dames, Vendredi, 8 cts.
Caleçons pour dames, vendredi, 12½ cents.
Chemises pour dames, Vendredi, 12½ cents.
Jaquettes pour dames, Vendredi, 35 cents.
Jupes pour dames, Vendredi, 49 cents.

Corsets à des prix qui vont vous étonner, car jamais les bons corsets n'ont été réduits aussi bas. 25 douzaines de corsets avec bustes hauts, bien baleinés, couleur drab seulement. Vendredi, 25 cents.

Habillements de Garçons pour l'école

TROISIEME PLANCHER

Le meilleur signe qu'un habillement est bon, est quand il fait une bonne durée. C'est justement ce que nous avons.

Encore un autre lot de 200 paires de pantalons doubles, que nous donnerons encore demain à 22c.

50 habillements gris, 2 morceaux, pour garçons que nous vendrons demain à 59c.

Parfums et Savons

PLANCHER D'ENTREE.

Nous venons justement de recevoir 5 grosses de parfums français, bouteilles de moyenne grandeur avec bouchons en vis, 25c la bouteille. Vendredi 15c.

Grandes bouteilles d'eau de Floride, 25c. Vendredi 15c.

Célèbre savon de toilette de Clearer, Londres, assorti de parfums. Votre choix demain à 6 morceaux pour 25c.

Papeterie

PLANCHER D'ENTREE

Les commissaires d'écoles, les syndics, les libraires pourraient acheter leurs papeteries meilleur marché ici que dans le gros.

100 feuilles de papier à lettre, très bonne qualité, valant 25c. Vendredi 15c.

Crayons de mine avec une effice en caoutchouc. Vendredi 9c la doz.

Cahiers brouillon, 100 pages. Vendredi 2c.
Cahiers brouillon, 200 pages. Vendredi 3c.
Cahiers brouillon, 300 pages. Vendredi 5c.

Objets de Fantaisie

GALERIE, 1er PLANCHER.

Un véritable bargain à 5 et 15c.

Vous trouverez sur cette table des centaines de petits articles utiles pour toilette de dames, il y en aura parmi valant jusqu'à 25c, que vous pourrez avoir à 5 et 10c.

Marchandises en cuir

GALERIE, 1er PLANCHER

500 bourses en cuir pour les enfants, 10 cents. Vendredi, 3 cents.

25 douzaines de bourses en cuir, carrées ou ovales, 25 cents. Vendredi, 15 cents.

Satchels en cuir frappé avec bourses, avec ou sans poignées, 60 cents. Vendredi, 39 cents.

Argenteries

GALERIE, 1er PLANCHER.

N'oubliez pas de visiter notre département de marchandises de fantaisie demain.

Cadres de portraits en métal, corbeilles, porte-allumettes, paniers, cousins pour les épingles et des milliers de petits articles pour ornements de maisons ; vous en trouverez de toutes les sortes et de tous les prix, que nous vendrons Vendredi rien qu'un seul prix, 10c chacun.

Menus articles

SECOND PLANCHER

12 paquets d'épingles à cheveux valant 12 cents. Vendredi, 5 cents.

Fil de toile en rouleaux, valant 9c. Vendredi 5c.

Baleines de corsages, vendredi 1c la doz.

Laine à repriser, 3 cartes pour 5 cents.

Laine à tricoter, 4 doubles, 16 onces à la livre. Vendredi, 59 cents la livre.

Toiles et Cotons.

SECOND PLANCHER

C'est ici que toute bonne ménagère vient placer ses épargnes, sachant que chaque fois qu'elle dépense 5 centins ici, elle en retire le double en valeur.

Dessus de sideboard, frangés et brodés, 50c. Vendredi 35c.

Dessus de bureaux, bords à brins tirés et frangés, 35c. Vendredi 19c.

Nappes pour corbeilles, en toile damassée double, 30c. Vendredi 18c.

Grands Bargains Offerts dans le Département de Modes Demain

Formes de Chapeaux en Feutre, les plus nouvelles, pour Dames et Demoiselles, calotte haute, celles que vous payez chez les modistes $1.00, vendredi 49c. Sailors garnis et Chapeaux de promenade, en feutre très fin, ceux que vous payez $1.75, vendredi 98c. Ces chapeaux sont ce qu'il y a de plus nouveau cette année.

Nous avons le plus gros assortiment de Fleurs, Plumes et Plumeaux de fantaisie. Fleurs aux couleurs les plus riches valant de 35c à 75c, vendredi 10c. Grosses Roses en velours ou en soie, valant $1.00, vendredi 35c. Aigrettes noires, valant 15c, vendredi 2c. Plumes de fantaisie, 3 au paquet, valant 30c, vendredi 10c.

SPECIAL—Des centaines d'Oiseaux de fantaisie, Ailes, Aigrettes et Plumeaux, valant de 75c à $1.25, votre choix vendredi à 15c et 25c. Ce sont toutes des hautes nouveautés de cette année.

Etoffes à Robes de Couleurs

SECOND PLANCHER

Nous n'annonçons pas de vieilles marchandises dans ce département-ci, ce sont toutes des étoffes de notre dernière importation.

50 pièces d'Etoffes écossaises (tweeds), avec petits carreaux brisés 50c. Vendredi 37c la verge.

32 pièces de Serge bleu-marin, trois nuances différentes, bonne pesanteur pour costumes d'automne, valant 75c. Vendredi 49c la verge.

Les Etoffes bouclées ou par loupes sont ce qu'il y a de plus à la mode cette année, nous en avons 20 pièces que nous offrirons à 69c la verge, le prix régulier est de 95c.

Etoffes noires

SECOND PLANCHER.

Voici des valeurs qui tenteront celles même qui n'ont pas l'intention d'acheter.

10 pièces de drap à robes, double largeur, que nous avons marquées pour demain à 19c la verge.

Mohair noir fleuri, 45 pouces de largeur, dans les derniers patrons, valant 75 cents. Vendredi, 39 cents la verge.

Ce que nous avons de plus attrayant, ce sont nos satins de Paris, 44 pouces de largeur, tout laine, que nous devrions vendre à 90 cents. Notre prix de demain, 49 cents.

Soies et Velours

SECOND PLANCHER.

La meilleure occasion de vous procurer les meilleures soies importées dans Montréal.

25 pièces de soies moirées, 24 pouces de largeur, assorties de couleurs, convenant surtout pour jupons, $1.25. Vendredi 35c.

50 pièces de Popelines irlandaises, 24 pouces de largeur, dans les couleurs nouvelles de cette année ; il est inutile de vous dire que ces marchandises sont ce qu'il y a de mieux pour durer ; nous les avons importées pour les vendre à 75c, cependant, demain vous pourrez vous en choisir une robe à 49c la vge.

Nets à Voiles

SECOND PLANCHER.

Un lot de Nets à voiles, Fish Net, bon marché à 35c. Vendredi 10c.

Aussi, un lot de Voiles faits, avec bords de fantaisie, valant 75c. Vendredi 35c.

Bas

SECOND PLANCHER

50 douzaines de bas en cachemire noir pour dames, coutures patentées, valant 25 cents. Vendredi, 18c la paire.

19 douzaines de bas par grosses côtes, bien bon marché à 45 cents. Vendredi, 29 cents.

60 douzaines de corps d'automne pour dames, valant 35 cents. Vendredi, 12½ cents.

Spécial, — 30 douzaines de corps et caleçons en laine Shetland, pour hommes, assortis de grandeurs, pour être sacrifiés demain, à 49 cents le morceau.

Lingerie et Corsets

TROISIEME PLANCHER

Cache-corsets

LA PRESSE

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
T. BERTHIAUME,
PROPRIÉTAIRE.
Nos VI et VIA RUE SAINT-JACQUES
MONTRÉAL.

Abonnement:

Edition quotidienne . . { $3.00 par année. $2.00 pour 8 mois. $1.00 pour 4 mois.
Edition hebdomadaire { $1.00 par année. 50 cts pour 6 mois.

Payable d'avance.

LA PRESSE,
Boîte 916, B.P. *Montréal, Canada*

CIRCULATION DE LA PRESSE

POUR LA SEMAINE FINISSANT LE
12 SEPTEMBRE 1896

Lundi	*Fête*
Mardi	*50,414*
Mercredi	*50,370*
Jeudi	*50,532*
Vendredi	*50,716*
Samedi	*58,528*
Total	*260,560*

Circulation Moyenne par Jour

Semaine finissant le

12 SEPT. 1896

52,112

MONTRÉAL, 17 SEPTEMBRE 1896.

LA POLITIQUE

Depuis son retour de Rome, Sa Grandeur Mgr Langevin a refusé toute espèce d'interview aux journalistes. Il s'est borné à faire connaître au public que ses idées sur la question des écoles séparées n'avaient subi aucune modifications. Cependant nous avons lieu de croire que Sa Grandeur l'archevêque de St-Boniface n'insistera pas pour avoir des écoles séparées dans toute l'étendue de la province telles qu'elles existaient avant 1890, non plus que sur une loi réparatrice exactement semblable à celle que le gouvernement de sir McKenzie Bowell avait proposée.

Le jugement du Conseil Privé dit expressément que, pour réparer l'injustice commise au préjudice de la minorité catholique du Manitoba, il n'est pas essentiel que les lois scolaires qui ont été abrogées par la loi de 1890 soient rétablies de nouveau, mais que tous les sujets de plaintes seraient écartés si le système actuel était modifié de manière à satisfaire aux exigences dont le tribunal reconnaissait le bien fondé.

Ces exigences étaient, pour les catholiques, le droit de posséder, de construire et d'entretenir des écoles dont l'enseignement serait inspiré par les principes et la discipline de l'Eglise catholique romaine, de recevoir leur part proportionnelle des octrois scolaires et d'avoir des facilités raisonnables de recrutement et d'instruction pour les instituteurs. Nous croyons que Sa Grandeur insistera pour obtenir ces conditions dans toutes les villes ou centres de population qui sont incapables de fournir un nombre suffisant d'élèves pour alimenter une école.

Mais dans les districts ruraux, où la population française ou catholique n'est pas nombreuse, Sa Grandeur accepterait un plan analogue à celui qui fonctionne par tolérance au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Ecosse, c'est-à-dire que les enfants catholiques fréquenteraient l'école commune pourvu qu'il y eût une proportion d'instituteurs catholiques et que les devoirs, exercices, etc., ne fussent pas contraires au dogme de notre Eglise.

Quant aux écoles séparées des villes et des villages populeux, elles recevraient leur part des octrois scolaires, mais elles seraient sous le contrôle des inspecteurs officiels ; les instituteurs n'auraient pas le droit d'enseigner sans avoir obtenu un certificat de capacité de l'autorité compétente, et les livres de classe et les programmes d'études ne subiraient que juste les modifications nécessaires pour les mettre conformes aux règles de l'Eglise.

C'est là, croyons-nous, la limite des concessions que Sa Grandeur pourrait accepter, mais, encore une fois, nous ne tenons pas ces détails de Mgr Langevin et,quelque respectable que soit la source d'où ils émanent, ils n'ont rien d'officiel ; nos lecteurs doivent donc les accepter sous toutes réserves.

Le "Mail" de Toronto, commentant sur la crise actuelle, fait remarquer que le marasme dans les affaires et l'émigration des Canadiens à l'étranger ont toujours fait cortège aux gouvernements libéraux ; il en fait remonter la cause aux mauvaises doctrines économiques de ce parti et il conjure le gouvernement, — s'il n'est pas prêt à faire connaître sa politique fiscale, — de faire, au moins, une déclaration générale qui soit de nature à rassurer le commerce et l'industrie et à rendre confiance aux capitalistes ; il signale comme preuve du mauvais état des affaires, le nombre considérable de personnes qui étaient prêtes à émigrer au Brésil au risque d'y mourir de la fièvre jaune.

A la Chambre, le vote des subsides donne lieu à peu de débats intéressants. La question des pêcheries a été traitée incidemment et il ressort de cette discussion que cette source de richesse nationale acquiert de jour en jour une plus grande importance depuis que nos voisins, avec leur imprévoyance ordinaire, ont dépeuplé leurs eaux ; l'admission en franchise de notre poisson sur les marchés américains serait une compensation insuffisante pour le privilège que nous leur donnerions d'exploiter nos pêcheries.

Le comité des débats n'a pas encore pu décider si les traducteurs qui ont pris part aux luttes électorales en faveur des conservateurs doivent être destitués et remplacés par des traducteurs qui ont travaillé en faveur des libéraux. M. Laurier qui a admis à St Jean qu'il devait le pouvoir au concours que lui ont apporté les conservateurs à mauvaise grâce de les ostraciser et il établit un précédent qui est gros de conséquences. MM. Monet et Bruneau veulent avoir, au moins,quatre victimes,—des Canadiens-français, bien entendu, car les employés anglais sont invulnérables ; au département de l'intérieur ils sont tellement nombreux qu'on ne sait plus où les loger, mais comme ils sont tous anglais personne n'y touche.

A propos de MM. Monet et Bruneau, ils ne se contentent pas de faire une très vilaine besogne en Chambre, ils veulent aussi s'illustrer d'une autre manière. En compagnie de M. Beausoleil, ils préparent, — dit-on, — un "pronunciamento" contre MM. Laurier, Tarte et Geoffrion et vont mettre le pays en demeure d'opter entre les deux groupes. C'est la seule note gaie qui nous arrive d'Ottawa depuis la fermeure de la buvette. Nous espérons qu'ils donneront suite à leur projet ; il y a disette de sujets de chronique en ce moment et celui-ci arriverait on ne plus à propos.

OU ALLONS NOUS

Un ami du journal nous adresse les réflexions suivantes que le discours de M. Robidoux a fait naître. Nous en recommandons la lecture attentive car, si l'auteur ne donne pas ses conclusions sur tous les points, il est on ne peut plus tranché sur le principe essentiel qui doit guider nos hommes publics.

L'avenir seul nous dira si M. Laurier est à la hauteur de sa mission et s'il est destiné à prendre place dans l'histoire à côté des Lafontaine et des Cartier.

Le discours de M. Robidoux et son apothéose de feu M. Mercier, sont bien de nature, il me semble, à faire réfléchir tous ceux qui, dans la crise aiguë que nous traversons depuis un an et plus, s'intéressent à l'avenir du Canada français. Comme vous le dites, M. Robidoux est un délicat, un lettré, un homme non seulement sympathique, mais éloquent à un certain point de vue. Son discours en l'honneur de lord Russell, que je n'ai lu qu'en traduction dans un journal anglais, m'a paru un véritable bijou, en fait de panégyrique élégant.

En plus, M. Robidoux est un diplomate, témoin la raison qu'il a donnée pour s'abstenir de répondre alors que les juges Jetté, Baby et Davidson faisaient leur enquête, comme commissaires royaux, sur certains faits reprochés à M. Mercier. Au moins sa maladie à cette époque m'a toujours, à tort ou à raison, fait l'effet d'un moyen que bien des hommes d'Etat ont,à l'occasion, employé avec succès. Au reste, il ne s'agit pas tant de M. Robidoux lui-même quoi qu'il s'agisse bien un peu de lui, car son rôle dans la politique n'a été qu'esquissé jusqu'à présent, mais surtout de M. Mercier, de l'idée intime qui poursuivait,son but réel, et des moyens qu'il a employés pour y arriver. J'espère que le discours de M. Robidoux sera publié en entier et à telle fin que ceux qui, comme moi, n'ont pas connu M. Mercier dans l'intimité puissent juger de ses croyances et de ses tendances. M. Cartier, comme vous l'avez écrit dans votre journal, a eu maille à partir avec le clergé, et quel homme d'Etat canadien-français ne s'est pas trouvé dans le même cas ? Mais jusqu'à ces derniers temps tous ceux qui, en politique, ont guidé leurs compatriotes ont eu pour objet et pour devise l'union pratique de l'Eglise et de l'Etat, et la nécessité impérative que les Canadiens-français fussent toujours des catholiques sincères et soumis au chef de l'Eglise. En un mot, le concours de l'Eglise leur a toujours paru la condition absolue de leur existence nationale. Et les faits de notre histoire ne leur ont-ils pas donné raison ? Et les vertus des Canadiens-français qui forment leur titre à l'admiration des peuples étrangers, et leurs brillants talents qui ont donné au pays tant d'hommes de la première valeur, MM. Mercier et Robidoux y compris, ne découlent-ils pas de l'atmosphère morale dans laquelle ils ont vécu ?

La grande question pour le moment est donc celle des véritables mobiles qui ont fait agir M Mercier et qui aujourd'hui font agir M. Laurier. La civilisation canadienne-française est le produit direct du catholicisme. En Europe depuis le 16e siècle, les peuples se sont insurgés contre l'Eglise et ses doctrines avec le résultat que toutes lec tendances à la mode ont été pendant longtemps dans la direction de l'indifférence de l'athéisme, du matérialisme et de l'immoralité dans la conduite privée. En France comme ailleurs l'on a cherché des moyens termes, des échantatoires pour réconcilier les prétendues libertés modernes avec les doctrines de l'Eglise, mais les efforts des Lacordaire, des Montalembert et de tant d'autres hommes qui feront à jamais l'admiration du monde à cause de leur génie et de leur sincérité, ont échoué, parce que la logique était contre eux. Aujourd'hui, dans le règne de l'intelligence, il n'y a plus que deux camps,—deux divisions bien tranchées—ceux qui croient en Dieu et ceux qui n'y croient pas. Combien de fois W. H. Mallock, le grand penseur anglais, qui combat Huxley, Spencer, Bain et tous les rationnalistes, à armes égales, a répété que pour lui tous les arguments contre la doctrine catholique sont sans valeur aucune, au point de vue de la raison et de la logique. Chose étonnante et qu'il regrette. Jusqu'à présent il n'a pu trouver le moyen de croire en Dieu, mais si une fois il vient à croire, il affirme que tout le reste lui sera facile. Il deviendra, par le fait, un enfant docile de l'église catholique. Ceux qui croient en Dieu croient à ce que l'Eglise enseigne ou sont en voie d'y croire, M. de Pressencé pour un parmi tant d'autres en France. En Angleterre, le même phénomène se révèle. Tous ceux qui n'ont pas absolument renoncé à la doctrine du surnaturel n'ont qu'un objet, celui de l'unité dans la foi et la réunion à l'Eglise, comme les déclarations récentes de M. Gladstone en font foi. L'homme éminent que le Canada, imitant l'exemple des Etats-Unis, vient d'honorer lord Russell est un catholique ardent par le coeur comme par l'intelligence.

Maintenant, que conclure ? Ceci tout simplement. Le Canada Français jusqu'ici dans sa direction politique a été catholique. La grande majorité de ses hommes distingués dans tous les rangs de la société sont sincèrement et profondément catholiques. Il y a eu des divergences sur des points de détail, des tiraillements, des jalousies. Mais, au fond, si la question était posée clairement, le peuple en masse affirmerait sa foi.

D'autre part, quel est l'ennemi du Canada Français ? La civilisation représentée par l'orangisme et cette cohue de sectaires, ignorants et fanatiques qui n'auront jamais que le mépris des hommes éclairés, disons plus, des hommes bien élevés. Chose étrange! c'est à ce parti que se rallient pourtant les agnostiques, les athées et les matérialistes. Et sur quel terrain le combat se fait-il entre les deux civilisations plus opposées même l'une à l'autre que ne l'est la civilisation catholique à la civilisation musulmane ?

Les orangistes veulent l'anéantissement des Canadiens-français. M. Mercier, nul doute, leur avait déclaré une guerre ouverte et vaillante, sinon discrète et c'est là ce qui lui a gagné les sympathies de tous les Canadiens-français et lui a fait pardonner bien des erreurs.

Qu'aurait-il fait dans les circonstances actuelles? C'est là ce qu'il faudrait éclaircir, si ceux qui l'ont connu intimement sont à même de le faire. Ce qui est incontestable, c'est que tous ceux qui sont sincèrement catholiques veulent des écoles religieuses. Pendant que tous ceux qui sont Canadiens-français veulent que la constitution qui les protège contre les orangistes, soit respectée dans sa lettre et son esprit.

Sur ces points, pas de compromis possible.

CHRONIQUE DU JOUR

EXPOSITION

Montréal a encore cette année une exposition provinciale. Ces expositions sont généralement intéressantes et ont pour premier résultat le don de stimuler les industries locales dans le perfectionnement de leurs produits, perfectionnement combiné avec un abaissement dans l'échelle des tarifs.

Les économistes de l'école "tranquille" sont systématiquement opposés aux expositions ; ils donnent quelques raisons à l'appui de leur thèse, mais ces raisons ne valent pas grand'chose, parce qu'elles ne considèrent que la fièvre momentanée provoquée par cette manifestation économique accidentelle, et surtout l'inévitable accalmie qui succède à cette fièvre.

C'est mal calculer, car, si l'on oppose aux chiffres d'affaires qui suivent une période d'exposition les chiffres accusés durant cette période, il est évident qu'il y a un grand écart et que cet écart prouve précisément ce que l'on voulait improuver.

Non, les expositions ne sont fatales ni au commerce, ni à l'industrie, ni à la sécurité publique, ni à la morale. Sans vouloir prouver qu'elles sont au contraire favorables à ces divers éléments sociaux, on peut sans témérité affirmer qu'elles ne les affectent en rien et qu'elles procurent au moins une récréation, une satisfaction et une émulation réelles dont profitent amplement tous les habitants de la ville où ont lieu ces grandes assises périodiques.

Le public qui fréquente d'ordinaire nos expositions annuelles a, sans doute, manifesté un dépit auquel ni lui ni nous ne sommes accoutumés. Mais si, au lieu de faire chorus avec lui et de l'encourager dans d'illégitimes réclamations, on voulait rechercher les causes de ce dépit irraisonné,on trouverait d'abord que les exigences du gros public ne sont pas en harmonie avec les minimes sacrifices qu'il fait — en admettant toutefois qu'il en fasse — et l'on reconnaîtrait surtout, que cette année notre exposition s'est ouverte dans des conditions si particulièrement désastreuses, qu'elle devrait au contraire faire l'admiration de tous.

En effet, quelques semaines seulement avant le terme fixé pour l'ouverture de cette exposition, un incendie détruisait presque tous les bâtiments sur lesquels on comptait pour abriter les curiosités, les richesses ou les merveilles tirées de notre industrie nationale. Eh bien, cette catastrophe qui partout ailleurs eût aboli l'énergie des organisateurs d'une chose aussi compliquée que l'est une exposition, cette catastrophe, dis-je, a servi à mettre en lumière leur esprit des affaires, leur indomptable volonté et leur sens pratique exemplaire.

Comme par enchantement, les bâtiments détruits furent rééditiés, et l'ouverture de l'exposition put avoir lieu au jour primitivement fixé, en dépit du sort qui semblait vouloir s'opposer à cette manifestation.

Que l'on me cite un exemple d'une semblable activité, d'une opiniâtreté si manifeste, et je consens à faire chorus avec les mécontents. Mais si l'on ne m'oppose que des griefs insignifiants, j'ai le droit de faire litière de ces griefs et de les retourner contre ceux qui s'en servent.

En définitive, il faut moins s'occuper du nombre des exposants que de leur qualité, et il faut par-dessus tout considérer que, dans des circonstances aussi déplorables, peu de villes auraient pu faire face aux engagements antérieurement contractés.

Il y a, dans cet exemple, un enseignement précieux relatif à notre vitalité individuelle et à notre esprit d'entreprise. C'est à cette observation qu'il convient de nous arrêter et non aux petites imperfections de détail qu'un sinistre rendu inévitables. Tous les gens raisonnables seront de cet avis, je l'espère ; et, au lieu de médire de notre exposition de 1896 qui, en somme, vaut les autres, on en déduira que dans les circonstances actuelles elle accuse le plus grand, le plus précieux des progrès : la puissance de volonté et la foi en une oeuvre saine, utile et bienfaisante pour tous.

Il n'entre pas dans mon cadre de signaler les multiples étapes que le visiteur peut parcourir dans l'enceinte pittoresque de l'exposition. Je n'ai ni la charge, ni le temps, ni le savoir nécessaire pour me transformer en cicérone. Mais si ce rôle m'est forcément interdit pour ce qui concerne l'exposition générale condensée dans l'enceinte officielle, j'ai du moins le pouvoir et le devoir d'en signaler une spéciale moins vaste, moins bruyante, moins brillante peut-être, mais aussi intéressante, comme tentative et comme résultats futurs : c'est celle de Mme Ethier, directrice de l'académie de coupe, 88 rue St-Denis.

Mme Ethier est une de ces intelligentes canadiennes qui s'est attachée à faire mentir ce sot proverbe : "Nul n'est prophète en son pays".

Artiste dans son genre, elle a dès longtemps senti qu'il existait une lacune dans l'enseignement des jeunes filles et des jeunes femmes. Elle étudia donc à l'école des bons faiseurs et s'attacha à vulgariser l'art de la coupe, de l'assemblage, de l'ajustage et du chiffonnage fini, dans les familles où tant de jeunes filles demeurent oisives, ou à peu près, faute de savoir utiliser pratiquement leurs doigts mignons.

C'est de cette pensée qu'est née la fondation de cette académie de coupe, si fort en vogue aujourd'hui, et qui est en même temps une école du bon goût féminin en matière de toilette.

Profitant du temps de l'exposition pour propager ses doctrines, Mme Ethier a ouvert ses salons à tous venants, exposant à son tour, et ses travaux, et ses modèles, et ses théories sur l'art délicat et compliqué d'habiller, de coiffer et de parer les élégantes de Montréal et d'ailleurs.

La maison de Mme Ethier est transformée en un petit palais de la mode, où toutes les curieuses peuvent se rendre librement et satisfaire leur petit péché de coquetterie admirative.

Il n'y aurait là qu'une opération intéressante, sans doute, mais indigne de retenir l'attention d'un chroniqueur masculin, si l'on ne prévoynit, dans un temps plus ou moins proche, l'éclosion d'une nouvelle et importante maison de modes, créée par le bon goût d'une canadienne-française. C'est à ce titre que l'attention des dames mérite de se fixer sur la maison de madame Ethier qui livre en ce moment ses plus gracieux modèles à l'admiration des connaisseuses ou des simples curieuses.

—A. Brosseau, dentiste, dentiers faits d'après les procédés les plus récents, extractions de dents sans douleur, 7 rue St-Laurent. 177—n

LA CIE S. CARSLEY LIMITEE

Rue Notre-Dame — Le plus grand Magasin de Montréal — 17 Septembre

Offres Spéciales de Vendredi sans Rivales

Le commerce augmente chaque mois, mais plus vite que jamais auparavant durant ce mois Si vous n'avez pas visité le magasin de la Cie S. Carsley le vendredi, allez y demain, ce sera un des plus grands rassemblements d'automne dont on ait été témoins dans un magasin de détail.

Sous-Vêtements de Dames

Un des départements où nous sommes le plus occupés dans le magasin les vendredis.

20 douzaines de vestes en pure laine écossaise, côtes fortes, en nuances naturelles et de chair, en pesanteurs convenables pour l'automne, manches courtes, pour dames, valeur régulière 33c. Demain 18¢ chacune.

Un autre lot de 50 douzaines de bas de cachemire noir, de belle qualité, semblables à ceux que nous avons vendus en si grand nombre, vendredi dernier, en pesanteurs convenables pour l'automne, dans les derniers goûts et bien finis, valeur régulière 25c. Demain 18c la paire.

Gilets d'automne pour Dames

100 Gilets à la mode en serge cheviotte noire et en tweed de couleurs de fantaisie, faits dans les derniers goûts, avec gros boutons pour dames, prix régulier $6.50, demain $4.39 chacun.

Collerettes d'Automne pour Dames

Environ 25 seulement, Collerettes en serge noire très élégantes, formes les plus nouvelles, garnies de velours, longueurs à la mode, avec six rangs de couture, très bien faites pour dames, prix régulier $5.00, demain $3.45 chacune.

Etoffes à Robes d'automne

Nous n'avons jamais eu à offrir, jusqu'à présent, des étoffes à robes d'une aussi grande valeur ; plusieurs lignes d'étoffes à robes d'automne ont été achetées à beaucoup au-dessous des prix réguliers et nous espérons que nos clients profiteront de ces avantages.

30 pièces d'étoffes à robes unies, bleu-marin et noires, double largeur ; valeur régulière 25c. Demain 18¢ la verge.

70 pièces de magnifiques Tweeds Diagonals Shot, en une variété de bonnes et nouvelles couleurs, 42 pouces de largeur, portés spécialement l'automne et l'hiver, valeur régulière 23c. Demain, seulement 20c la verge.

25 pièces de nouveau Tweed Shot et Etoffes à Robes surface moutonnée, en une variété de nouvelles couleurs de choix, valeur régulière 30c. Demain 23c la verge.

Boas en Plumes

Demain, nous offrirons aux Dames des marchés très interessants, lors de notre vente spéciale de Boas en Plumes.

200 Boas en Plumes noires avec attaches en soie pour dames. Prix régulier 30c, demain 14¢ chacun.

100 Boas en Plumes noires avec extrémités en plumes d'autruches blanches, pour dames. Prix regulier 49c, demain 25c chacun.

Seulement 150 longs Boas en plumes avec extrémités en plumes d'autruches blanches, pour dames. Prix régulier 60c, demain 49c.

Bas d'automne pour Dames

Lisez ces offres spéciales en Bas d'automne pour dames et enfants.

25 douzaines de Bas de laine noire pour enfants, en pesanteurs convenables pour l'automne, valeur régulière 15c, demain 9c la paire.

20 douzaines de Bas de laine noire pour demoiselle, en pesanteurs convenables pour l'automne, valeur régulière 17c, demain 11c la paire.

35 douzaines de Bas de laine noire pour dames, en pesanteurs convenables pour l'automne, bien faits et bien finis, valeur régulière 22c, demain 14c la paire.

Chapeaux de Feutre pour Dames

Ayant acheté le stock d'un fabricant de Chapeaux de feutre pour dames à beaucoup au-dessous des prix réguliers, nous pouvons faire les offres étonnantes qui suivent pour demain :

100 chapeaux de feutre "sailors" pour dames, en bonnes formes et en bonnes nuances de gris et faon, bien garnis de rubans, valeur régulière 89c. Demain 35c.

Nouvelles Fleurs

Notre nouveau stock de fleurs d'automne vient d'arriver, et comme il a été acheté à exceptionnellement bon marché, nous pouvons faire les offres suivantes :

Un lot de roses en véritable velours français avec bourgeon et feuilles en velours ; la vraie mode parisienne pour la prochaine saison, valant de 15 à 18c, demain, 10c chacune.

3000 roses de choix complètement en fleurs, bonnes couleurs, valant 3c, demain, seulement 1½c chacune.

1000 douzaines de violettes en riche velours, bien faites, valeur régulière, 6c, demain, seulement 3c la douzaine.

800 très belles roses de velours avec feuillage, valeur régulière, 30c, demain, 22c chacune.

500 plumes de fantaisie, dans les formes les plus nouvelles, valeur régulière 35c, demain, seulement 15c chacune.

Gants de Kid pour Dames

Offre spéciale en gants de kid pour dames.

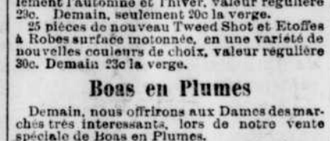

50 douzaines de gants de kid, 4 boutons, bonne qualité, bonnes nuances de rouge brun, avec points piqués de fantaisie, bien faits et ajustement parfait, pour dames, valeur régulière, 48c, demain, seulement 34c la paire.

25 douzaines de gants de laine tricotés de fantaisie, jolies couleurs mélangées, pour dames, prix régulier, 27s pour 20 la paire

Marchandises de Toile

Cette ligne de serviettes de toile à cabaret s'est vendue très promptement ; nous offrirons la balance, demain.

Il nous reste encore 1,000 de ces serviettes pure toile à cabaret, jolis dessins damassés, avec bordures rouge, or, bleue et rose et frangées tout le tour, grandeur 16½ par 23 pouces, vendues régulièrement de 15 à 18c, demain, 10c chacune.

100 douzaines d'essuiemains pure toile, bonne grandeur, bouts frangés, valant 6c, demain, 3½c chacun.

Cotons à bon marché

6 ballots de bon coton jaune, 27 pouces de largeur, bonne pesanteur et valant 4c, demain, 2½c la verge.

100 pièces de batiste Lonsdale américaine de bonne qualité, 37 pouces de largeur, vendue régulièrement 12c, demain, 9½c la verge.

Cravates en Soie pour Hommes

Nous venons d'acheter un lot de 200 douzaines de cravates en soie de fantaisie, bonnes formes et toutes les couleurs les plus nouvelles, à très bon marché.

30 douzaines de nouvelles cravates de soie, dessins tachetés, bleu marin et blanc, pour hommes, valeur régulière, 20c, demain, 14c chacune.

45 douzaines de boucles en riche soie et satin, doublées de soie partout, bien faites, dans toutes les dernières couleurs, valeur régulière, 25c, demain, 15c chacune.

125 douzaines de boucles soie et satin, qualité de choix extra, nouvelles formes doublées de soie, dans toutes les nouvelles couleurs, pour hommes, valeur régulière, 35c, demain, 20c chacune ou 3 pour 55c.

Tous les messieurs devraient acheter au moins une demi douzaine de ces cravates.

Paniers à Linge

Un achat fait à propos nous permet d'offrir plusieurs centaines de paniers à linge à bien moins que la moitié du prix régulier.

200 forts paniers d'osier pour le linge, bords plus forts avec poignées, semblables à la vignette, valeur régulière, 58 cents, demain, seulement 43 cents.

300 forts paniers d'osier blanc, pour le linge, grandeur utile, bords renforcés, valeur régulière, 69 cents, demain, 55 cents chacun.

Jupes de Robes Noires pour Dames

Les affaires ont beaucoup augmenté dans ce département, cette saison ; la raison de cette augmentation c'est que nos prix ont été beaucoup plus bas que ceux des autres magasins de détail ; demain nous ne pourrons offrir que 100 jupes de robes noires fleuries, taillées sur le biais, doublées partout, bordées en velours, pour dames. Valeur régulière, $3, demain, $1.99 chacune seulement.

Quantité limitée. —Nous en avons aussi des centaines d'autres de meilleure qualité, à aussi bon marché, sinon à meilleur marché en proportion ; les dames épargneront de 10 à 20 pour cent en achetant des jupes de robes noires aux quartiers généraux.

Couvertes et Couvrepieds

Demain, nous offrirons un assortiment exceptionnellement fort de couvertes blanches des meilleures fabriques, avec la ligne spéciale suivante :

75 paires de couvertes pesantes en laine blanche, grandeur utile, bords couleurs de fantaisie, bouts ourlés, vendues régulièrement à $2, demain, seulement, $1.45 la paire.

50 couvrepieds alvéolés,grandeur utile,qualité extra, franges tout autour ; prix régulier, 90 cents ; demain 69 cents chacun.

Lampes

500 lampes pour vendredi.
Lampes à main pour 14 cents.
Lampes de table pour 29 cents.
Lampes de mur pour 38 cents.

Articles de Toilette

200 sets de toilette très élégants, contenant pot, cuvette, petit pot, vase de nuit, savonnier, porte brosse et pot à barbe, seront vendus vendredi, seulement, à $3.50 le set.

Ils sont peints et dessinés en bleu, rose, orange et terra cotta.

500 tasses et soucoupes, avec garde-moustaches, décorées, seront vendues, vendredi, à 10½ cents la tasse et soucoupe.

Sets à Dîner

120 sets à dîner, demi-porcelaine de Chine, décorés en bleu et en gris d'argent. Prix, vendredi, $5.95 ; prix régulier, $8.50.

Vaisselle Dépareillée

Assiettes à dîner, 5c chacune.
Assiettes à soupe, 5c chacune.
Assiettes à desert, 4c chacune.
Tasses et soucoupes, 68c la douzaine.
Plats couverts, 30c chacun.
Plats non-couverts, 13c, 16c et 22c chacun.

VERRERIE

Verres à 3c chacun.
Plateaux pour les fruits et les bonbons, à 6 cents.
Assortiments de verres, quatre morceaux, pour 88c ; pots à lait, pour 14c ; très beaux saladiers pour $1.20.

Nous avons un bel assortiment de pots en en cristal de Bohême à 20c et 40c chacun, vendredi seulement.

Théières

5000 théières anglaises noires, comme la gravure, avec de belles décorations, seront vendues vendredi à 25c. Le prix régulier de ces marchandises est de 40c et de 50c.

Chaque dame devrait en acheter une, demain.

Tables

Nous offrons des tables dans le département des meubles.

Nous venons de recevoir un autre lot de tables, et demain nous offrons:

100 tables en bois dur, solidement construites, comme la gravure, 24 pouces par 24 pouces. Prix régulier, $1.50, demain, 99c.

Rôtissoires avec arrosoir à rôtis, automatiques offerts à très bon marché

145 des fameuses rôtissoires avec arrosoir automatique, ou rôtissoires avec couvercles seront vendues vendredi à 44 cents chacune.

Seaux à charbon

Un article dont tout le monde a besoin. Une bonne fortune dans nos achats nous permet d'offrir plusieurs centaines de seaux à charbon à des prix ridicules.

500 seaux à charbon très forts, article de qualité supérieure et bien fini ; prix régulier 20 cents, demain, 14½ cents chacun.

500 forts seaux à charbon, noirs, avec un large cercle doré, magnifiquement finis. Prix régulier, 30 cents, demain, 21 cents chacun.

LA CIE S. CARSLEY LIMITEE

Nos 1765 à 1783 rue Notre-Dame, - Montréal

R. J. TOOKE

Pour Merceries

De première Classe

Aux Prix les plus Bas,

Pour HOMMES.

GANTS DE KID ALEXANDRE

Sans rivaux quant à la qualité et à l'ajustement ; chaque paire garantie.

Gants de Kid fabriqués à Paris.

En vente dans tous les principaux magasins de marchandises sèches de cette ville.

B. A. BOAS & CO.

Seuls Agents pour la Puissance du Canada

269—mjs—n—D

Montres ! Montres !

EN OR ET EN ARGENT

Nous ne vendons que des Chronomètres de confiance et nous donnons une bonne valeur exceptionnelle en

Montres pour Dames et Messieurs

Nous attirons spécialement votre attention sur les réparations de Montres et Horloges à des prix modiques.

R. SHARPLEY & FILS
BIJOUTIERS
268—2 *225 rue St-Jacques*

Le Corset.....

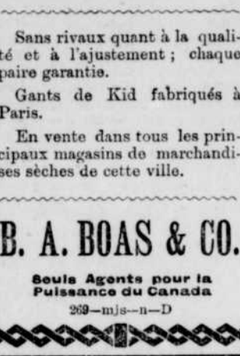

Les Corsets D & A

Sont ceux qui donnent le plus de
SATISFACTION

Un demi-million de témoins
Un demi-million de femmes
qui les portent.

No 235 ..... $1.25
Z. Z. $1.50

Couleurs Gris et Blanc. (1)

Manufactures Royales de Corsets P. D.

Corsets Français P. D.

CORSETS P. D. POUR LA Taille Naturelle La Grâce Confort ET Durabilité

KONIG & STUFFMAN, 10 rue Ste Hélène. Montréal, agents pour le Canada. 263—m.j.s—n

...UN TEINT CLAIR...

Le signe extérieur de la santé intérieure

AVANT APRES

— BELLES FIGURES —
MAGNIFIQUES COUS
MAINS ET BRAS BLANCS
LES GAUFRES ARSENIQUES DU Dr CAMPBELL SURES pour le TEINT ET
LE SAVON ARSENIQUE
IMPREGNE DE QUELQUE
DROGUE MEDICALE DE FOULD
POUR LE TEINT
— Vous donneront tout cela. —

Si vous avez à la figure des boutons à têtes noires ou autres, des taches de rousseur, des pustules, des vers, l'eczema ou autres taches, venez ou envoyez chercher une boîte de GAUFRES du Dr CAMPBELL, et un pain du SAVON ARSENIQUE parfumé de quelque drogue médicale de FOULD, les seules véritables preparations de l'univers pour embellir la peau. Gaufres, par la Poste, $1.60, 6 grandes boites $5.00. Savon, 50c. Adressez toutes les commandes par la Poste, à LYMAN SONS & Co, 384, rue St Paul, Montreal. En vente chez les pharmaciens, partout. Les lettres demandant des renseignements devraient être adressées à H. S. FOULD, seul propriétaire, 214, 9me Avenue, New-York. 250—mjs—n

Pour une...
.....Grande
Exposition
De Tapis,
De Paillassons,
De Rideaux,
De Prélarts,
De Meubles,
Voyez les Marchandises et les Prix
— DE —
THOMAS LIGGET
1884 Rue Notre-Dame
Edifice Glenora

VINS DE FRANCE

— ET —

De Tous Pays

Pureté et Provenance Garanties

En Dépot chez
And. Brisset & Fils
21, 23 et 25 rue Gosford
(4)

LIGNE FURNESS

POUR LE HAVRE

Le SS. SARNIA doit faire voile pour le Hâvre, Samedi, le 12 septembre.

Ce navire a toutes les accommodations voulues pour passagers de premières et secondes cabines et d'entrepont.

Pour fret ou passage, s'adresser à
DAVID TORRANCE & CO.,
Agents.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Exposition Centrale DU CANADA

OTTAWA

BILLETS BONS POUR ALLER:

Sept. 18, 19, 20, 21, 23, 25 - - $3.50
Sept. 22, 24 - - - - - - - 2.55

Tous les Billets bons pour revenir jusqu'au 28 de Septembre.

Bureau des Billets de la ville:
143 Rue St-Jacques
et à la gare Bonaventure.

PACIFIQUE CANADIEN

Exposition Centrale du Canada
OTTAWA

Billets bons pour aller
Sept. 18, 19, 20, 21, 23, 25, - - $3.50
Sept. 22, 24 - - - - - - - 2.55

Tous les billets sont bons pour revenir jusqu'au 28 septembre.

Exposition dans la Vallée du St-Laurent
TROIS-RIVIERES
14 au 19 SEPTEMBRE

Des billets aller et retour seront vendus comme suit :
17 et 18 Sept..... $1.75
Bons pour revenir jusqu'au 21 sept. 1896.

Service des trains Dimanche-lundi—Montreal et Berthier

Les trains spéciaux partant de Montréal le dimanche à 9 hrs a.m., et pour revenir partant de Berthier à 5.25 hrs p.m. le dimanche et à 5.30 hrs a.m. le lundi, sont discontinués. Le train du dimanche partant de Québec à 1.25 hrs a.m. et arrivant à Montréal à 7.40 hrs p.m., continue à faire le service.

Bureau des billets de la ville et du Télégraphe,
129 RUE ST-JACQUES,
Vis-à-vis du Bureau de Poste

ST Lawrence & Adirondack R.R

Les convois quittent la gare Windsor à :

7.45 a.m. (Excepté le dimanche)—Express de jour pour New-York, arrêtant à Beauharnois, Valleyfield, Huntingdon, Malone et les principaux endroits Sud.

4.25 p.m. (Excepté le dimanche)—Train local pour Chateauguay, Beauharnois, St Timothée, Valleyfield, Huntingdon et Malone, correspondant avec le train pour Utica et tous les endroits intermédiaires des Montagnes Adirondack.

6.00 p.m. (Tous les Jours)—Express de nuit pour New-York, arrêtant à Chateauguay, Beauharnois, Valleyfield, Huntingdon, Malone et les principaux endroits du Sud.

Les trains de New-York, par cette route sont pourvus de chars vestibules qui se rendent directement à destination. le train de 6,00 hrs. étant le seul train de nuit qui transporte tous les passagers sans changement.

Bureau des billets de la ville, 137 rue St Jacques, Montréal.
H. S. PHILIPS, Agent.

BULLETIN POLITIQUE

M. Laurier harcelé d'une série de questions par M. Foster

LA RECIPROCITE AVEC LES ETATS-UNIS

Le gouvernement enverra une commission à Washington après l'élection présidentielle

LES VOLONTAIRES DE 37

Importante discussion au Sénat sur la nomination des juges spéciaux à la Cour Suprême

Ottawa, 17 — Les députés ont profité de la séance d'hier après-midi, mise à leur disposition, pour harceler le gouvernement d'une infinité de questions dont voici les plus importantes :

M. Foster. — L'honorable leader du gouvernement s'est-il réellement servi des paroles suivantes ou d'expressions comportant le même sens, à Abbottford, P. Q. le 8 octobre 1890.

"Quand le parti libéral arrivera au pouvoir, il enverra à Washington des commissaires proposer une mutuelle entente en vertu de laquelle le commerce deviendra libre le long de la frontière. On se débarrassera ainsi des bureaux de douane qui en viennent à constituer des causes de froissement entre les deux pays" ?

M. Laurier. — Je vais tâcher de satisfaire l'ennuyeuse curiosité de mon honorable ami. Je dois lui dire qu'il m'a maintes fois entendu répéter sur le parquet de cette Chambre que je ne voulais pas garantir l'exactitude de ce rapport.

M. Foster.—N'avez-vous rien dit qui eût cette signification ?

M. — Laurier. — J'ai répondu à cela aussi exactement que j'ai pu. Je n'ai rien dit qui eût cette signification. Je n'ai pas prononcé de telles paroles.

M. Foster. — Est-ce que le leader du gouvernement a dit à Boston, en 1891, comme il a été rapporté par les journaux de cette ville : "Le premier article du programme libéral, à l'heure actuelle, comporte une liberté absolue de réciprocité commerciale entre le Canada et les Etats-Unis pour tous les produits des deux pays, produits naturels ou produits manufacturés. Leur but, quand il y aura une administration libérale à Ottawa, c'est d'offrir aux Etats-Unis l'entrée libre sur notre territoire pour tous les produits américains, tant naturels que manufacturés, pourvu que les Etats-Unis accordent les mêmes privilèges au Canada. Ou ne s'est-il pas servi de mots comportant cette signification ?

Est-ce que le chef du gouvernement a dit ce qui suit à Boston en 1891, comme la presse l'a rapporté ? La proposition que nous faisons implique que nous offrons au peuple américain ce que nous refusons au reste du monde ; en disant ceci je n'oublie pas que je suis sujet de la couronne britannique."

M. Laurier — Je dois répéter ce que l'honorable monsieur m'a entendu dire bien des fois : Je refuse de garantir l'exactitude des rapports faits par les journaux américains. De fait, chacun sait qu'aux Etats-Unis, les journaux quotidiens ne contiennent pas les rapports fidèles des discours, à moins que le manuscrit ne leur en ait été procuré d'avance.

M. Foster. — Est-ce que le chef du gouvernement, à Brampton, en 1894, s'est servi des termes qui suivent, comme on l'a rapporté : "Le jour où nous arriverons au pouvoir, je vous promets qu'une commission ira à Washington, et si nous pouvons conclure un traité pour les produits naturels et une série d'articles manufacturés, nous aurons ce traité.'

M. Laurier. — Je ne puis répondre de l'exactitude de ce rapport, mais je le crois à peu près correct.

M. Foster. — Le chef du gouvernement est-il au courant de la déclaration suivante faite par le ministre du commerce et de l'industrie : "Si un traité de réciprocité illimitée déplaît à la Grande-Bretagne, nous n'en sommes pas moins dans notre droit. Nous ne devons à la Grande-Bretagne rien moins que de la charité pour la façon odieuse dont elle se joue de nos intérêts. Il n'y a jamais eu d'époque où le Canada n'eût pas amélioré sa condition en s'annexant aux Etats-Unis."

M. Laurier — Le ministre du commerce me dit qu'il est très content de constater que l'honorable député de York (M. Foster) s'est mis à étudier les discours du ministre du commerce, parce qu'il croit que cette pratique sera salutaire pour l'honorable député de York, vu qu'elle l'empêchera de répéter certaines graves erreurs qu'il a déjà commises. Quand au propos imputé au ministre du commerce, celui-ci est porté à croire que l'honorable député a mêlé ensemble plusieurs propositions recueillies dans plusieurs discours différents, sans égard au contexte. Le ministre serait obligé à l'honorable député de vouloir bien spécifier l'époque et le lieu, où et quand les susdits discours ont été prononcés.

M. Foster. — D'après les déclarations et promesses auxquelles il vient d'être fait allusion, le gouvernement a-t-il envoyé une commission à Washington pour négocier un traité de réciprocité entre les Etats-Unis et le Canada ?

M. Laurier. — Non.

M. Foster. — En ce cas, est-ce l'intention, à l'heure actuelle, de le faire et quand ?

M. Laurier. — Oui, c'est présentement l'intention du gouvernement d'entrer en négociations, mais il croit que pendant l'élection présidentielle, l'occasion ne serait pas opportune. Le gouvernement ne voudrait pas que sa commission revint après une entrevue de trois minutes avec les autorités américaines.

LE TARIF POSTAL

M. Richardson demande si le gouvernement a l'intention de réduire à deux cents le tarif postal des lettres dans tout le Dominon.

M. Mulock répond que cette importante question n'a pas encore été étudiée par le gouvernement.

COMMISSION D'ENQUETE

M. Cameron demande si c'est le désir du gouvernement de nommer un commission, ainsi que l'a fait sir John A. Macdonald après son arrivée au pouvoir en 1878, pour s'enquérir des actes de ses prédécesseurs ? La question est sous considération répond M. Laurier.

M. Cameron continuant : Y a-t-il devant le gouvernement des réclamations en dommages occasionnées par la construction du canal Tay ? Si oui, quels sont les réclamants et quelle somme chacun d'eux réclament-ils ? Quelques sommes ont-elles été payées en accompte de ces réclamations ? 4 Si oui, à qui et quand ces sommes ont-elles été payées ?

M. Blair dit qu'un grand nombre de réclamations ont été adressées au gouvernement, mais qu'il s'oppose à livrer les noms des plaignants à la publicité. Ils les fera connaître en particulier à M. Cameron s'il y tient.

M. Cameron réplique qu'il désire rendre publiques toutes ces réclamations et il insiste en dépit des conseils de l'orateur. M. Foster suggère qu'un rapport soit fait. "Il n'y a pas de temps pour cela", répond M. Cameron. A ce moment M. Casey veut prendre la parole, mais on le rappelle à l'ordre. Le sergent d'armes intervient et glisse quelques mots à l'oreille de M. Casey que l'Orateur fait asseoir, en disant qu'il est hors d'ordre d'intervenir quand une question posée par un membre n'a pas encore reçu de réponse.

M. Blair clot l'incident en lisant la liste des réclamations.

M. CASEY SE PLAINT DU SERGENT D'ARMES

M. Casey soulève ensuite une question de privilège pour se plaindre de ce que le sergent d'armes est allé le rappeler à l'ordre, il y a quelques instants. Cet officier de la Chambre n'a pas le droit d'intervenir de cette façon.

L'Orateur croit que M. Casey s'est mépris sur la nature de l'avis donné par le sergent d'armes. Dans tous les cas, sa plainte est justifiable si elle est bien fondée. Il espère que pareil désagrément ne se renouvellera pas.

En réponse à M. Richardson, M. Laurier dit qu'il ne se rappelle pas avoir dit le 16 octobre 1894 que le gouvernement libéral prendrait un plébiscite sur le question de probabilité et que si la majorité du peuple se déclarait en faveur de cette mesure il passerait une loi prohibitive.

LES MINES DE LA COLOMBIE

M. Bostock propose ensuite que le gouvernement recueille toutes les informations voulues sur les mines de la Colombie Anglaise et des autres provinces du Canada afin d'en instruire toute la population du pays et de l'étranger en vue de promouvoir les intérêts de l'immigration.

M. Laurier dit que l'inspecteur géologique du gouvernement s'occupe actuellement de ce travail. Après discussion entre le Dr Sproule, le colonel Tisdale, le colonel Prior et M. Fitzpatrick, M. Bostock retire sa motion.

LA JOURNEE DE HUIT HEURES

La motion de M. Quinn en faveur de la journée de huit heures dans tous les départements du service public est adoptée sans discussion.

LES VOLONTAIRES DE 37 ET 38

M. Borden propose que le gouvernement élève un monument aux volontaires de 37 et 38 en considération des services signalés qu'ils ont rendus au pays à cette époque.

M. Somerville réplique au milieu des applaudissements libéraux que ce monument revient plutôt de droit aux rebelles qui ont delivré le pays d'un pouvoir tyrannique et nous ont donné le gouvernement constitutionnel. Leur conduite a été justifiée par lord Durham. L'un des chefs de la rébellion, sir Geo. Etienne Cartier, a fait partie du gouvernement conservateur de ce pays, et son monument se dresse à l'un des angles des édifices parlementaires. Il conviendrait que la statue de William Lyon MacKenzie s'élevât à l'angle correspondant du parlement.

LE SERVICE RAPIDE

A la séance du soir, M. Casgrain attire l'attention de la chambre sur la déclaration faite par M. Dobell à une réunion récente du Board of Trade de Québec, savoir : qu'un service rapide de 20 nœuds n'était pas nécessaire entre le Canada et l'Angleterre, mais qu'un service de 17 à 18 nœuds était bien suffisant.

M. Dobell dit qu'en cette occasion il a parlé en qualité de président du Board of Trade de Québec. Il a déclaré qu'un service de 18 nœuds entre Québec et Liverpool équivaut à un service de 20 nœuds entre New-York et le même port. Il croyait que le gouvernement anglais était disposé à aider l'établissement d'un pareil service. M. Dobell dit que le gouvernement a bien fait de retarder les soumissions. Il espère qu'avant longtemps l'on pourra conclure un arrangement dans de meilleures conditions.

LA TAXE SUR LES CHINOIS

En dépit des efforts de sir Henri Joly en vue de protéger les fils du Céleste Empire, la chambre s'est déclarée favorable à l'augmentation de la taxe sur les Chinois. MM. Charlton, Prior et McInnes ont fait, tour à tour, de lugubres tableaux de la situation causée par les Chinois dans la Colombie Anglaise.

A 10.10 heures, la chambre s'ajourne.

AU SENAT

Séance intéressante au sénat, hier après-midi, à l'occasion de la seconde lecture du bill de sir Oliver Mowat pour autoriser la nomination de juges spéciaux de la cour suprême en l'absence des juges permanents.

Ce bill est rendu nécessaire, dit sir Oliver, par les circonstances exceptionnelles qui existent en ce moment et qui seraient capables d'empêcher la cour d'entendre les causes, par suite de l'absence, en congé de maladie, de deux des juges, et d'un troisième comme commissaire spécial.

Bien que la mesure ne doive s'appliquer qu'en des cas particuliers, le gouvernement a jugé sage de n'en point restreindre l'opération à une époque ou à une circonstance spéciale, mais de la rendre générale, vu que le même état de choses peut se produire en aucun temps.

Le bill pourroit aussi à ce que, en cas d'absence d'un ou plus des juges de Québec, les juges "ad hoc" nommés pour les remplacer soient choisis sur le Banc ou dans le barreau de la province de Québec. Cela, à cause de la différence des lois de cette province avec celle des autres provinces.

Le sénateur Gowan suppose qu'il n'y a qu'une circonstance toute spéciale qui ait pu induire le gouvernement à proposer une législation de cette espèce. Il n'a jamais entendu parler de juges "ad hoc" nommés par une cour de la moindre juridiction. C'est là, assurément, chose extraordinaire que de tels juges soient crées par un acte du Parlement. Il est très important que dans la nomination des juges à une cour de dernier appel, pas même l'ombre d'un soupçon de préférences politiques ne s'élève contre les juges temporaires ainsi nommés. Il est heureux d'apprendre que sir Oliver Mowat est d'avis que ces juges devraient être choisis sur le Banc et non dans le Barreau. Sans doute, les circonstances exceptionnelles justifinent cette mesure ; mais, il est fortement opposé à ce que son opération soit rendu générale. Si cette cour n'est pas suffisamment bien constituée, à l'heure actuelle, il faut la reconstituer. Il demande à sir Oliver Mowat de dire s'il entend introduire dans nos statuts une loi permanente devant impliquer que la plus haute cour du pays n'est pas suffisamment forte, physiquement pour faire son ouvrage.

Le sénateur Miller condamne cet expédient de nommer des juges "ad hoc" pour une cour quelconque. Il soutient qu'il ne saurait être justifié que par des circonstances exceptionnelles. S'il en est ainsi pour les tribunaux ordinaires, à plus forte raison, lorsqu'il s'agit d'une Cour en dernier appel. Il n'y a rien dans le bill tel que présenté pour empêcher la Cour d'être contrôlée par ces juges "ad hoc". Il voit d'un mauvais oeil cette mesure, et il croit qu'il serait préférable que les affaires de cette Cour fussent arriérées d'un an, s'il le faut, plutôt que de recourir à un aussi dangereux expédient. Il blâme le gouvernement d'avoir accordé au juge Taschereau un congé d'absence, détruisant ainsi le quorum de la Cour et rendant ce bill nécessaire, ne fut-ce que temporairement. Il serait particulièrement malheureux que les appels des pétitions pour procès électoraux dussent être entendus par des juges "ad hoc" nommés par le gouvernement.

Sir Oliver Mowat.—Ces apels ne seront pas entendus par des juges temporaires.

LES CANADIENS DES ETATS-UNIS

MASSACHUSETTS

FALL RIVER.—Vers dix heures et demie, mardi matin, une alarme à la boîte No 7 appelait les pompiers chez M. Joseph Thibault, artiste-photographe, 154 rue So. Main. On venait de découvrir un incendie dans l'une des chambres de l'atelier.

Mme Thibault qui était dans le logement à l'étage supérieur avec son enfant, Mme C. E. Boivin et une couple d'autres personnes eurent juste le temps de se sauver.

Une fumée opaque emplit toute la maison et les pompiers eurent beaucoup de peine à se rendre au siège de l'incendie.

M. Thibault et son père travaillaient sur le toit à des réparations.

M. Jean Harbeck et M. Arthur Doucet, deux employés, travaillaient chacun dans leur appartement. C'est le jeune Doucet qui a découvert le feu et a donné l'alarme.

Les pompiers sont arrivés promptement et se sont mis résolument à l'oeuvre.

Leur activité a sauvé le vieux bâtiment qui brûlait comme de la paille.

Lorsque le feu fut éteint on constata qu'il avait ravagé l'atelier et les chambres attenantes. L'eau avait envahi le salon et la salle d'attente et gâté les tapis et les meubles.

Dans l'imprimerie et le logement situés au troisième il n'y a que des dommages par la fumée.

Les meubles sont pratiquement intacts mais le linge est enfumé. C'est dans l'atelier que les dommages sont le plus considérables.

M. Thibault a cependant réussi à sauver la partie principale de ses instruments. Les rideaux, fonds de photographies, arrière-plans, négatifs, meubles, etc., dans l'atelier sont détruits. Les négatifs qu'il y avait au troisième étage sont intacts. Les pertes s'élèvent à près de $2,000 et il y a des assurances pour $2,000. Les pertes se trouvent ainsi couvertes par les assurances.

Les dommages causés par l'eau au magasin de Hudner, au rez-de-chaussée, s'élèvent à environ $600 à $700 et sont aussi couverts par des assurances. Les dommages à l'édifice sont d'a peu près $1,000 et sont compensés par des assurances. L'édifice appartient aux héritiers Davol et est loué pour 15 ans par Michael T. Hudner.

M. Thibault a aussi un bail pour la partie qu'il occupe.

Le feu a probablement été mis par une lampe au-dessus de laquelle M. Thibault fait sécher ses négatifs sur des petits chevalets. Il n'y avait personne dans la chambre à ce moment-là. M. Thibault a réussi à sauver ses papiers et quelques portraits de prix.

La police a fait une enquête sur les origines de l'incendie et le détective Collamore en a aussi fait une.

Vers sept heures et quart le même jour, le feu s'est déclaré dans une étable rue Barré et une alarme à la boîte 861 a appelé les pompiers.

Cette étable appartenait à un nommé James Harrington. Un cheval a été brûlé ainsi qu'une quantité de paille et de foin. Le feu a été découvert par un nommé Napoléon Chassé. On croit qu'il a été mis accidentellement par des fumeurs.

WORCESTER. — Samedi dernier, à l'occasion de la pose de la pierre angulaire du nouvel hôtel de ville, une cérémonie très imposante a eu lieu ici.

La pierre angulaire repose à l'extrémité nord-est de l'édifice et porte en caractères romains la date 1895. A l'intérieur, on a déposé une boîte qui contient un exemplaire de tous les journaux de notre ville et de nombreux documents se rapportant à l'histoire municipale. Il y a aussi un coeur d'argent donné par les sociétés canadiennes qui ont pris part à la fête.

Il a environ deux pouces de long et un pouce et demi de large. D'un côté on lit l'inscription, "Heart of the Commonwealth, Massachusett, P. S. A. In memory of the laying of the corner stone of the new city hall, Worcester, September 12, 1896."

Sur la face du coeur on a inscrit des faits intéressants sur la population canadienne de notre ville, ainsi que les noms des différentes sociétés. On y lit aussi les noms des membres des comités des sociétés qui ont défilé : A. T. Lamoureux, Dr F. D. Fontaine, Alcide O. Mondor, Pierre Goodney, Joseph Lavigne, J. B. Pion, Augustin Nault, J. B. Simard, Cyrille Lamothe, Louis Ménard, Jos. Simard et Alf. Roy.

Les Canadiens formaient dans la procession, la 4e division, comme suit :

Chef, J. B. Simard.

Etat-major—Chef, Joseph Lavigne ; adjudant-général, C. Schwartz ; chirurgien, Dr F. D. Fontaine ; porte-étendard, Otto Karle ; officiers d'état major, L. H. Lamothe, R. Carvey, Ed. Choquette.

Porte-drapeaux : drapeau américain, Alphonse Morelle ; français, Joseph Brouillard ; drapeaux suédois et allemand.

Fanfare Martel, directeur, J. H. Martel.

Garde Lafayette, 25 membres ; capitaine Pierre Goodney ; 1er lieutenant, Joseph Ruby.

La société St-Jean-Baptiste, 150 membres; président, A. T. Lamoureux; commissaire-ordonnateur, Louis, F. Dumouchel ; aides, Joseph A. Marchessault, Joseph Lapierre, Charles Gamelin ; porte-drapeau, Frank Raymond.

Fanfare St-Jean-Baptiste, de Webster, 24 morceaux, directeur, Hector Boulay.

L'Union St-Joseph, 105 membres ; commissaire-ordonateur, Georges Charron.

Cour Louis J. Papineau, F. d'A., 100 membres ; chef Augustin Nault ; commissaires-ordonnateurs, P. L. Vautour, J. B. Pion.

Carosses contenant Joseph Simard, Zéphirin Grangef, Alfred Roy et Louis Dubreuil, de la cour Papineau ; M. A. Delorme, Narcisse Boulay, Joseph Marchessault et Edouard Charette, de la St-Jean-Baptiste ; Adolphe Lacroix, Eli L. Belisle, Clovis Caron et David Arsenault, de l'Union St-Joseph.

L'un des clous du bazar au profit de l'Ecole de la Sainte-Famille, qui aura lieu à la fin de septembre, sera un concours entre les sociétés canadiennes pour des drapeaux français et américain. Des dons de la valeur de $500 ont déjà été recueillis pour ce bazar.

—Les assemblées primaires démocratiques, qui ont eu lieu vendredi soir, n'ont donné lieu à aucune lutte, sauf dans le quartier 4, où les adversaires de M. James H. Mellen ont choisi tous les délégués, excepté ceux envoyés à la convention d'Etat, au nombre desquels se trouve M. Mellen lui-même.

Dans les quartiers 5 et 1, les assemblées ont approuvé le programme de Chicago et ont donné mandat aux délégués d'appuyer la candidature de M. Williams. Il paraît que les délégués élus dans les autres quartiers appuieront aussi MM. Bryan et Williams.

Dans le quartier 5, M. C. E. Belisle a été élu greffier de l'assemblée pour le prochain exercice ; M. A. G. Lajoie a été nommé scrutateur dans le quartier 6.

Les Canadiens suivants ont été nommés délégués : quartier 5, Eugène L. et Alexandre Belisle, jr., convention d'Etat ; quartier 6, A. G. Lajoie, Etat, congressionnelle, conseiller, sénatoriale; quartier 8, J. B. N. Soullière, Etat ; Louis Gagnon, conseiller.

—Ce qui suit a été publié par erreur, hier, dans les nouvelles de Lowell :

—Il y a eu des cérémonies imposantes, lundi, à l'orphelinat de la rue Granite, à l'occasion de la fête de la Ste-Croix. Le Rév. Hamelin a chanté la messe, et a donné la bénédiction du St-Sacrement à 4 heures. L'orphelinat abrite 200 enfants, dont la plupart sont au-dessous de 5 ans. Il faut 50 pintes de lait et 50 pains par jour pour nourrir cette petite armée ; les fermes de l'orphelinat fournissent tout le nécessaire.

—M. A. G. Lajoie, P. G. Wilmot, E. Riopel, Camille Métras et Jos. Brousseau, du comité du quartier 6, ont décidé d'avoir leur soirée au mois d'octobre. La date sera fixée à la prochaine assemblée.

MARLBORO. — Imposante cérémonie à l'église Ste-Marie, mardi matin, le 8. Mgr J. J. Williams, archevêque de Boston, est arrivé en cette ville le lundi après-midi et s'est rendu chez notre pasteur où il a passé la nuit. Mardi matin, le Rév. P. Bérard a célébré la messe ; après la messe le Rév. J. B. Labossière, de Newburyport, Mass., et ancien citoyen de cette ville a fait le sermon du jour, prenant pour sujet : "Le sacrement de confirmation". Le prédicateur a reçu des félicitations de Mgr et de tous les prêtres présents pour avoir traité ce sujet avec tant de foi et d'éloquence. Après le sermon est venue la cérémonie du jour :

104 jeunes filles et 58 garçons ont reçu ce sacrement de la part de Mgr Williams. L'archevêque était assisté des RR. P. H. Grenier, de Waltham, et J. T. O'Brien de cette ville. Toutes les jeunes filles étaient vêtues du blanc et les jeunes garçons en habits noirs. Le Rév. J. C. Genest était maître des cérémonies.

SOUTHBRIDGE — M. Moïse Marchessault, peintre décorateur, est mort subitement d'apoplexie, dimanche, le 6 courant. Il demeurait ici depuis vingt-cinq ans.

—Les assemblées démocratiques, jeudi soir, ont approuvé le programme de Chicago. Parmi les délégués se trouvent MM. Félix Gatineau, Jos. A. Allard, P. N. Leclair, Alexis Boyer, fils, L. N. Duquette, Joseph Ouimette et V. W. Lamoureux.

WEBSTER. — La collecte faite par le Rév. J. A. Legris, à l'occasion de la dédicace de la nouvelle église du Sacré-Coeur, a rapporté la jolie somme de $273.

—La première assemblée démocratique a eu lieu vendredi dernier, afin de nommer les délégués aux diverses conventions qui auront lieu pour les prochaines élections. Parmi les délégués se trouvent MM. C. A. Woisard, Maurice Maynard et P. Benoit. Les partisans de l'or avaient la majorité.

SPENCER. — Les démocrates argentistes ont eu leur assemblée jeudi soir et ont nommé, entre autres, les délégués suivants : L. E. P. Moreau, Alfred Arsenault, Isaac D. Achim, J. B. Gendreau, E. D. Marchessault, Charles T. Goddard.

NEW-BEDFORD. — Naturalisation. — Grande assemblée en faveur de la naturalisation, à la salle St Jean-Baptiste, au sud, lundi soir : assistance nombreuse et grand enthousiasme.

M. le curé Bérubé, président du club de naturalisation de la partie du sud (car il y a là un club aussi qui fait par exemple plus de besogne que de bruit), a ouvert l'assemblée en faisant connaître brièvement les avantages de devenir citoyen américain, et la devise du club : "Agir plutôt que parler."

Sur motion de M. A. P. Lagassé on a fait, séance tenante, une collecte qui a donné un très beau résultat.

M. A. D. Bourbeau, appelé à prendre la parole, a exprimé sa satisfaction de voir que l'on veut s'occuper de devenir citoyen du pays où nous vivons.

Sur motion de M. Gladu, un sous-comité a été nommé pour recueillir les noms de ceux qui peuvent être naturalisés.

Membres du comité : W. H. Lefort, Louis Dextraze, A. D. Bourbeau.

FICHBURG. — Le faux prêtre, qui maintenant donne son nom comme étant John Lawrence, et qui a été arrêté à Palmer, sous six accusations de vol et d'escroquerie, a été traduit en cour de police.

Lawrence a plaidé coupable aux six accusations portées contre lui et son procès a été renvoyé devant la cour Suprême. Il a été remis en liberté, moyennant un cautionnement de $3,000.

MAINE

LEWISTON. — Une petite fille de 3 ans de M. Elie Tardif, rue Cedar, a été victime, la semaine dernière, d'un accident qui aurait pu avoir des suites regrettables. L'enfant était à jouer dans une échelle au deuxième étage, lorsqu'elle perdit l'équilibre et dégringola. La chute fut heureusement amortie par les barreaux de l'échelle, car l'enfant courait dix chances contre une de s'assommer sur le sol. La petite fille, un peu étourdie, n'a cependant reçu aucune blessure et après quelques heures de sommeil, elle était tout à fait remise.

—A Lewiston, un Canadien, M. C. A. Forest, a été élu représentant à la Législature.

BIDDEFORD. — Mardi matin a été chanté à l'église St Joseph le service funèbre de feu Isaac Dubois, membre et fondateur de la société St Jean-Baptiste.

La cérémonie a été des plus imposantes. L'église avait revêtu ses plus somptueux habits de deuil. La musique et le chant, sous la direction de M. Painchaud, ont été très bien rendus.

Le service funèbre a été chanté par le Rév. Donnancourt. Après le cortège funèbre s'est formé comme suit : La fanfare Painchaud, le comm.-ord. de la société St Jean-Baptiste, les membres de cette société marchant ensemble et formant une croix, la bannière de la société, les officiers et les délégations des sociétés Nationales, le corbillard, les parents, les invités. M. Isaac Dubois était un des plus anciens citoyens de cette ville et très estimé de ses compatriotes. Il laisse cinq enfants, tous demeurant à Biddeford.

—On parle beaucoup de la reprise des travaux du moulin York comme un fait certain pour la semaine prochaine. Ce serait bien à désirer, mais il y a si longtemps que l'on en parle que personne n'ose y porter attention.

RHODE-ISLAND

PROVIDENCE. — Plusieurs ordinations seront faites, à la cathédrale, par Mgr Harkins, dimanche le 24 septembre.

—Le cottage de Fortunat Gagnon, situé à Pleasant Bluff, a été en partie détruit par le feu. Les pertes sont de $400, et on dit qu'il n'y a pas d'assurance.

MANVILLE.—Dimanche dernier, a eu lieu l'élection de la société des Dames de Ste-Anne, de la paroisse St-Jacques.

Présidente, dame Michel Chapdeleine ; vice-présidente, dame Lucien Héroux ; secrétaire, dame Pierre Desrosiers ; trésorière, dame Cléophas Guertin.

Conseillères : Dames Joseph Loranger, Joseph Bouffard, Régis Latour, Antoine Gauvin, Victor Têtreault, Joseph Duhaime, François Laplante, Adam Héroux.

Infirmières.—Dames Adidas Mongeon, Cyrille Brazeau, Antoine Jodoin, David Cournoyer, Dr J. Larivière, Herman Vanasse, Louis Girouard, Adolphe Latour.

Sacristines : Dames Hilaire Taillon, Eustache Robert.

PAWTUCKET. — L'ouverture du grand bazar au profit du couvent, samedi soir, a été un grand succès sur toute la ligne. La Garde de l'Union St-Jean-Baptiste y a assisté en corps, escortée par la fanfare nationale de Pawtucket. Le soubassement de la nouvelle église est simplement grandiose et richement décoré de drapeaux, banderolles, etc. Plus de 500 personnes ont assisté à l'ouverture, qui a été magnifique.

—Le Rév. Père Delamare dit que le nombre d'enfants qui sont entrés à l'école pour l'année surpasse de beaucoup toutes les espérances de M. le curé Garcin, qui est enchanté du magnifique résultat de l'école paroissiale, sous la direction des révérendes Soeurs.

—Victor Gaudin, âgé de deux ans, enfant de Frank Gaudin, charpentier, a été frappé par un convoi du Old Colony RR. près du passage à niveau de la rue Menton. L'enfant jouait sur la voie et n'aperçut pas le convoi dont la locomotive vint le frapper. Lorsqu'on releva la petite victime, elle respirait encore. Les soins les plus empressés lui furent prodigués pour le ramener à la vie, mais tout fut inutile et un quart d'heure après l'accident, le petit Gaudin rendait le dernier soupir.

CETRAL FALLS. — A propos de noms. — On lit dans "L'Espérance" :

"Une polémique aigre-douce provoquée par le patriotisme de confrères bien intentionnés bat son plein dans le moment. Il s'agit de savoir si les canayens de l'Ouest sont plus Canayens que ceux de l'Est et cela parce que, un M. Giroux écrit son nom Jerue.

"Cette polémique est, suivant nous, intempestive et ne devrait pas prendre place dans nos journaux des Etats-Unis.

"On a malheureusement trop écrit sur ce sujet et bien des noms ont été traduits par des fumistes pour égayer leurs loisirs. Ainsi les noms de Sifroi Godin (Sistimes Godam) Chaput (Stinking Cat), Simard, (Sixdead), Noël Cardin, (Christmas Townclock), Marcheterre, (Side Walk), etc., sont le produit de ces fumistes.

" Quant à l'orthographe des noms elle laisse à désirer, c'est vrai, mais on ne peut jeter le blâme sur ceux qui en sont les victimes."

—La petite fille de M. David Davignon âgé de 6 ans, en voulant traverser la rue Broad, samedi soir, au moment où la Philharmonique sortait de la salle du bazar, a été renversée par une voiture et s'est fait écraser la main droite. La blessée a été pansée par le Dr Falcon et aujourd'hui elle est aussi bien que possible.

—La Nicholson File Company a repris ses opérations. Ses ateliers seront en activité 10 heures par jour pendant quatre ou cinq jours par semaine. Cette nouvelle a été très agréable aux ouvriers de cet établissement qui avait été fermé depuis plus d'un mois.

—La fabrique de coton de l'United States Cotton Company est fermée cette semaine. On ne connaît pas les raisons qui ont motivé cette suspension de travail.

MONTANA

WARM SPRINGS.—Une tempête de neige s'est abattue ici le 8 courant et elle a duré toute la journée. Les montagnes sont couvertes de neige et les récoltes de grains sont détruites, ainsi que celle des pommes de terre.

NEW-HAMPSHIRE

NASHUA.—Lundi dernier a eu lieu, à la manufacture de chaussures de Bracket, un accident fatal. Un jeune homme du nom de W. J. Mason, âgé de 15 ans, était à faire une commission lorsqu'il aperçut l'ascenseur en mouvement. Il essaya d'y entrer, mais malheureusement le pied lui manqua et il tomba d'une hauteur de quatre étages sur le sol. Le malheureux fut ramassé mourant et expira au bout de quelques instants. On fit alors mander l'ambulance, qui le transporta chez un entrepreneur de pompes funèbres.

—Un autre accident qui aurait pu avoir d'aussi fatales conséquences eut lieu mardi, au coin des rues Spruce et Hollis. M. Jos. Bastille, qui était en voiture, se dirigeait vers cette dernière rue, lorsque son cheval prit le mors aux dents. Le contre-coup fut si violent que M. Bastille fut lancé hors de sa voiture. On le releva presque sans connaissance et le visage tout meurtri. Heureusement, cependant, il n'avait aucun membre de brisé.

La nuit est la reine des ténèbres. Elle règne aussitôt qu'elle est tombée.

LES DYSPEPTIQUES NERVEUX....

En prennent avec plaisir et il leur fait du bien.

"SALADA"

THE DE CEYLAN

La véritable essence de la pureté. En paquets de plomb seulement. Noir et mélangé. En vente chez tous les épiciers. mjs—ny

VENDREDI

GRANDE VENTE A PRIX REDUITS

AU BON MARCHE

Maison Alphonse Valiquette

1883 et 1885 Rue Notre-Dame, en face du Bloc Balmoral

La foule qui a encombré nos magasins depuis l'ouverture de l'Exposition nous a empêché de préparer notre liste de prix du Vendredi. Néanmoins, notre vente à bon marché aura lieu comme à l'ordinaire.

Département de Manteaux

Assortiment considérable de nouveaux Manteaux, Collerettes et Fourrures.

Départements d'Etoffes à Robes

Ce département est maintenant au grand complet.

Venez voir nos Etoffes brochées.
Venez voir nos Etoffes bouclées.
Venez voir nos Etoffes noires.
Venez voir nos étoffes soie et laine.
Venez voir nos Serges noires et couleurs.
Venez voir nos Soies noires et couleurs.
Venez voir nos Tweeds.
Venez voir nos Indiennes.
Venez voir nos Cotons blanc et jaune.
Venez voir nos Cotons à draps.
Venez faire votre choix sur nos 500 pièces Flanellettes.
Venez voir notre dépt. de Toiles.
Nos Rideaux en Chenille sont magnifiques.
Venez voir nos Flanelles grises.
Nos Couvertes blanches sont à bon marché.
Notre assortiment de Gants est complet.
Nos Bas de dames sont confortables.
Notre stock de Corps et Caleçons est considérable.
Nos Tapis, Prélarts, Rugs, Nattes, Carrés en Tapis, Carpettes, sont à bon marché.
Visitez nos départements d'Epiceries, Ferblanteries, Verrerie, Vaisselle, etc.,
Vendredi jusqu'à midi, nous donnerons le Sucre blanc granulé à 4c la livre et la Cassonade à 3c la livre ; et dans l'après-midi nos prix seront 4c et 5c la livre, pas plus que 25 livres à chaque pratique.
Bon Thé Japon 25c. Thé noir 25c.
Bon Café moulu à 20c et 25c.
3 grandes barres Savon pour 25c.
7 barres bon Savon à laver pour 25c.
8 barres bon Savon Quaker pour 25c.

AU BON MARCHE---Maison Alphonse Valiquette

1883—1885 rue Notre-Dame, en face du Bloc Balmoral

AU COMMERCE

Grande Vente à ....Bon Marché

De Porcelaine, Vaisselle, Faience, Verrerie, Lampes, etc., etc. . . . . .

Endommagées par le Feu, la Fumée et l'Eau

Les réparations à nos entrepôts étant à peu près terminées, nous avons transporté toutes nos marchandises à prix réduits aux étages supérieures, et nous sommes maintenant prêts à offrir des occasions exceptionnelles aux acheteurs dans les lignes suivantes :

Vaisselle blanche, Vaisselle décorée, Vaisselle Rockingham, Services à thé, Services à toilette, Services à diner émaillés et dorés, Articles en plaqué, Coutellerie, Porcelaine de fantaisie, Candélabres, Gazeliers, Consoles, Lampes de banquet, de table, etc. etc.

Nous offrons aussi à grand sacrifice les marchandises suivantes, les services étant incomplets :

30 Services à Diner en Porcelaine de Limoges
50 Services à Thé en Porcelaine de Limoges
20 Services à Déjeuner en Porcelaine de Limoges
Pour faire place aux marchandises nouvelles

250 douzaines de Verres à Vin
200 douzaines de Verres à Champagne
200 douzaines de grands Verres en verre coupé

—— AUSSI ——

200 quarts de Verrerie de table endommagés par la fumée et l'eau.

JOHN L. CASSIDY & CIE

339 et 341 rue St-Paul, Montréal

10,12,15,17

La Vigueur des Cheveux d'AYER

Rend aux cheveux leur couleur naturelle, et les empêche aussi de tomber. Mrs. H. W. Fenwick, de Digby, N. S., dit :

"Il y a un peu plus de deux ans, mes cheveux commencèrent à grisonner et à tomber. Après avoir employé une bouteille de la Vigueur des cheveux d'Ayer mes cheveux reprirent leur couleur primitive et cessèrent de tomber. Ça et là une application a depuis conservé ma chevelure en bonne condition." —Mrs. H. F. FENWICK, Digby, N. S.

"J'ai employé la Vigueur des Cheveux d'Ayer, pendant trois ans, et elle a rendu la couleur naturelle à mes cheveux qui grisonnaient rapidement." — H. W. HAZELHOFF, Paterson, N. J.

La Vigueur DES CHEVEUX d'AYER

Préparée par le Dr. J. C. AYER & Cie., Lowell, Mass., U. S. A.

Les Pilules d'Ayer guérissent les Migraines.

LA TRESSE DE CHEVEUX DOUBLE BREVETEE

C'est une des DERNIERES NOUVEAUVES de la célèbre fabrique BORDEN. Toutes faites de cheveux de première qualité. On peut les porter en entier et les peigner avec les cheveux naturels, ou on peut les diviser et n'en porter qu'une à la fois ; on peut aussi les séparer en les peignant. Venez les voir. PRIX : 18 pouces, $3.00 ; 20 pouces, $4.00 ; 22 pouces, $5.00 ; 24 pouces, $9.00.

Les commandes par la poste sont promptement exécutées.

PALMER & FILS, Les Coiffeurs de Dames, 1745 rue Notre-Dame.

EMPLOI DEMANDE

EMPLOI DEMANDE—Un jeune homme sténographe et ayant type-writer, demande un emploi dans un bureau. Ecrire à A.B.C.L., "La Presse." 269—2

EMPLOI DEMANDE—Un jeune homme de la campagne qui connait la ville, parlant anglais et français, connaissant le commerce de chaussures et d'épicerie, avec de bonnes références, désire une position comme collecteur, commis, cocher, conducteur d'express; salaire modéré. Ecrire T. L. N., LA PRESSE. 269—3

EMPLOI DEMANDE—Une dame Canadienne d'un certain âge, pouvant fournir de très bonnes références, désire une place comme gouvernante ou pour tenir la maison d'un ou deux messieurs. Ecrire à A. L. A., LA PRESSE. 267—3

ON TROUVERA une bonne garde-malade au No 611 rue DeMontigny, coin de l'avenue DeLorimier. Mme Chs. Robert. 265—5

UN HOMME et une femme mariés demandent place, l'homme comme cocher, jardinier etc. la femme comme cuisinière ou servante S'adresser à F. Asselin Varennes. 268—5

UN JEUNE HOMME demande une place comme commis de bar. S'adresser à L. F. O., LA PRESSE. 268—5

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE un barbier de première classe, place permanente; bons gages. 197 rue Craig. 269—1

ON DEMANDE une jeune servante pour une petite famille, pas de lavage. S'adresser 1351 rue Ontario. 269—3

ON DEMANDE immédiatement une bonne cuisinière. Bonnes recommandations exigées. S'adresser de 10 hrs a.m. à 2 hrs p.m. au No 23 carré St Louis. 268—6

ON DEMANDE des filles pour finir les habits. S'adresser à Friedman Bros, drapiers en gros, 1835 rue Notre-Dame. 269-3

ON DEMANDE des personnes compétentes pour faire des habits. S'adresser au No 960 rue St Laurent. 269-3

ON DEMANDE immédiatement une bonne servante générale; elle devra parler anglais. Se présenter au No 254 rue de la Montagne. 269—2

ON DEMANDE une servante générale pour une famille de deux personnes, au No 999 rue St Denis. Références exigées. 269-1

ON DEMANDE une servante générale. 658 rue Cadieux. 269—1

ON DEMANDE un bon barbier pour le samedi, bons gages. 83 rue Desiré. 269-1

ON DEMANDE une servante générale, pas de lavage ni de repassage, au No 469 rue St Antoine. 269—1

ON DEMANDE une servante générale au No 51 rue Plessis. 269—5

ON DEMANDE un barbier ayant une couple d'années d'expérience. 2032 rue Ste Catherine. 269—1

ON DEMANDE des filles opérateurs sur moulins à coudre, aussi des poseuses d'empeignes. S'adresser de suite chez Geo. T. Slater and Sons, coin des rues des Jurés et St Alexandre. 17,19

ON DEMANDE une jeune fille pour aider au ménage. S'adresser au No 301 rue St Paul, coin St Jean Baptiste. 269—1

ON DEMANDE une servante dans une famille. Pas d'enfants, bon salaire. 515 rue St Laurent. 269—1

ON A BESOIN d'un garçon de cour au No 5 1 rue St Laurent. 269—1

ON DEMANDE des cigariers, "rollers" et "bunch makers." S'adresser à Fred. Prouesky, 14 rue St Urbain, de 8 à 10 hrs a.m., de 1 à 2 hrs p.m., et de 6 à 8 hrs p.m. jusqu'à lundi le 21 septembre. Après cette date, à l'Empire Tobacco Co., Granby, Qué. 269—6

ON DEMANDE une bonne femme de journée. S'adresser au No 39 rue St Pierre. 269-2

ON DEMANDE immédiatement un jeune homme de 17 ans, actif et vendeur, avec $10. Salaire, $3 par semaine et bon projet d'avenir. S'adresser par lettre à F. X. O. "La Presse." 269—1

ON DEMANDE une servante générale. Se présenter au No 113 rue Ste Famille 269-2

ON DEMANDE une bonne servante générale pour famille de 4; elle devra savoir faire la cuisine. Se présenter au No 7 rue Mance. 269—1

ON DEMANDE des hommes dans chaque district qui n'est pas représenté, pour vendre nos marchandises; salaire et dépenses payés chaque semaine; échantillons gratis; des gens actifs et laborieux sont certains de réussir. Blackford & Co, Toronto, Canada. 17 19 22

ON DEMANDE un homme pour vendre pour la plus grande pépinière au Canada. emploi permanent, salaire et dépenses payés à un homme compétent en partant; références requises. S'adresser à Stone & Wellington, Toronto, Canada. 269—3

ON DEMANDE une bonne fille pour ouvrage général de la maison, parlant anglais et français. S'adresser 911 a rue Ste Catherine. 269-1

ON DEMANDE immédiatement un garçon pouvant se rendre utile à la maison et prendre soin de chevaux. S'adresser 594 Lagauchetière. 269-1

ON DEMANDE une jeune fille sachant parler anglais et qualité de servante générale pour une famille de trois personnes. Se présenter dans la matinée ou le soir après six heures, 80 rue St Marc. Recommandations exigées. 269—1

ON DEMANDE un homme pour faire l'ouvrage du bois dans les voitures. Adressez à Arthur Choquette, village Richelieu, comté Rouville, P.Q. 268—5

ON DEMANDE un forgeron pour voitures et chevaux, garçon préféré. A. Sauvage, Notre-Dame de Grâce, P. Q. 268—2

ON DEMANDE une bonne fille sachant parler un peu l'anglais, pour servir la table, âgée entre 20 à 30 ans. S'adresser de 1 à 3 hrs et 5 à 7 hrs p.m., au No 321 rue Peel. 268—2

ON DEMANDE une servante générale sachant faire la cuisine; pas de lavage, 122 rue Berri. 268—2

ON DEMANDE un commis d'expérience pour faire les vitrines et les étiquettes, chez C. St-Louis, coin St Laurent et Dorchester, entre 8 et 10 heures le matin. 267—3

ON DEMANDE une servante générale d'expérience, références requises, pas de lavage, bons gages. Se présenter au No 19 Square St Louis, (partant de la rue St Denis. 267—3

ON DEMANDE une servante avec références, pas de cuisine, pas d'enfants. S'adresser au No 1895 rue Ste Catherine. 267—3

ON DEMANDE immédiatement une bonne servante pour les chambres. Bonnes recommandations exigées. S'adresser de 10 a.m. à 2 p.m., au No 23 carré St Louis. 268—6

ON DEMANDE une fille de chambre et de table, avec références. 2705 rue Ste Catherine. 267—3

ON DEMANDE immédiatement une servante générale, sachant faire la cuisine. S'adresser 568 Sherbrooke. Pas de lavage. 269—5

DEMANDE—Colporteur de bière pour commerce d'hôtels. S'adresser par lettre F. F. L., LA PRESSE. 269—1

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE une bonne repasseuse, capable de repasser le linge de fantaisie et de famille. No 744 rue St Dominique. 269—1

ON DEMANDE une servante au No 667 rue St-André. 269—1

MAISONS A LOUER

A LOUER, immédiatement, 3 "flats" neufs, à finis de première classe. Nos 296, 298 et 250 rue St Hubert. M. de Bellefeuille, 30 rue St Jacques. 269-2

A LOUER—Maison à louer, 7 appartements, bain, w. c., 411 Av. de l'Hôtel-de-Ville. 267—3

A LOUER—Bas de maison, 3 appartements et passage, cour, hangar. No 200 rue Sanguinet, près Ste Catherine. S'adresser M. Paradis, 164 rue St Denis. Haut. 5 appartements et passage, prix $10. 198 rue Sanguinet. 265—6 Q

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE A LOUER—Un ou deux messieurs trouveront une grande chambre, avec ou sans pension, au No 122 rue Ste Elizabeth. Famille privée. 267—6

CHAMBRE ET PENSION—Deux messieurs ou deux dames trouveront chambres et pension avec le confort du chez soi, au No 1213 rue de Montigny. 269—3

GRANDE BELLE CHAMBRE bien meublée, convenable pour monsieur, dans une petite famille, pas d'enfants, 6 rue Evans, débouchant de la rue St Urbain, près Sherbrooke. 267—6

A VENDRE

A VENDRE une importation choisie de jeunes serins, venant directement d'Allemagne; choix d'oiseaux pour deux piastres. Venez de bonne heure chez I. L. Uliey et Fils, 564 rue Craig. 269-1

A VENDRE—Manteaux, gilets et colleretes. Echantillons, les dernières nouveautés importées au prix des manufacturiers. Aussi bas de laine de fantaisie et garnitures perlées. Chambre 15, 30 rue de l'Hôpital. 269-2

A VENDRE—Une épicerie licenciée; stock frais; coin populaire; avec cour pour le commerce de bois et charbon, hangar pour grains et foin. Ecrire à E. A. P. "La Presse." 269—3

A VENDRE—A sacrifice, un étal de boucher avec tout l'outillage sur une des principales rues. S'adresser 564 rue Drolet. 269-1

A VENDRE—Un joli magasin de tabac, dans un bon centre, avec deux appartements. Nous le vendrons sous le plus court délai. S'adresser à Osw. Chaput & Cie, 10 rue St Jacques, chambres 16 et 17, Montréal. 214—n

A VENDRE—$1.00 le voyage de bois sec de moulin, scié, livré à domicile, chez G. Vaillancourt, 374 rue Beaudry. 265-6

A VENDRE—Bois pour allumer le poêle, $1.50 le voyage; érable et merisier coupés, $1.75; rognures de moulin $1.25; chez J. Dansereau & Cie, 176 rue Dorchester. Téléphone 2425. 88—n

A VENDRE—Pour tout le monde—Bois pour allumer le poêle, etc., $2, érable coupé, $2.50, blocs de moulins, longueur du poêle, $1.50; blocs complets, $1.75 le voyage, livré dans une partie quelconque de la ville. J. C. Macdiarmid, Carré Richmond. Téléphone 8353 168—n

A VENDRE, salle à dîner, bonne clientèle J. A. Charland, 1618 rue Notre-Dame. 181—n.

A VENDRE—Magnifique hôtel à Ste-Anne de Sorel. Conditions très faciles. S'adresser à L. T. Trempe, Sorel, ou à N. Quintal et Fils, 274 rue St-Paul, Montréal. 252—26

A VENDRE—Restaurants licenciés, situés sur les rues McGill, Craig, St Jacques, Notre-Dame et St Antoine, et tous autres genres de commerce, à partir de $100 en montant. L. Harris, 118 rue St-Jacques Soir 429 rue St Laurent. 264—6

A VENDRE—Sous le plus court délai, un petit magasin de tabac. S'adresser à 324 rue Amherst. 262—n

A VENDRE—Piano, $25, neuf, $150; bonne occasion de payer bon marché. 86 rue Prince Arthur. 268—3

A VENDRE—Bicycle, pneumatique, Humber, en bon ordre. On échangerait pour vêtements légers ou n'importe quel article. Ecrire R. L. L., LA PRESSE. 269—1

A VENDRE—Magasin de chaussures rapportant de gros bénéfices, situé dans le centre du détail. Petites dépenses. Chance exceptionnelle pour celui qui désire s'établir dans un commerce florissant, bien établi, avec beau succès. Capitalistes avec $2,000. S'adresser "Sénora" "La Presse." 12,15,17

A VENDRE—Une boulangerie avec bonne clientèle; grande chance; on vend pour cause de santé. Ecrire à B. E. L., "La Presse." 266-6

CHANCES D'AFFAIRES—A vendre, un commerce de pharmacie, stock environ $500; le commerce se fait complètement au comptant. Loyer bas. On acceptera une offre raisonnable. Renseignements confidentiels. Ecrire B. Z. L., bureau de LA PRESSE. 266—6

HOTEL A VENDRE—A Beauharnois, avec licence, sur le bord du fleuve, dans la plus belle place de Beauharnois, pour cause de mortalité. S'adresser à Mme V. Ant. Brault, Beauharnois. 262—12

MANUFACTURE de portes et chassis avec engin de 25 forces, et outillage des plus complets et en ordre parfait, coin des rues St-Jacques et Bourget, près de la manufacture de machines à coudre de Williams, à louer ou à vendre à des conditions très faciles. S'adresser à F. St-Germain 70 rue St Jacques, ou à Joseph Jacob, St-Henri. 263-7

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE—De très beaux lots avec maisons, à la Pointe aux Trembles; conditions faciles Les chars circuleront dans un mois de Montréal au Bout de l'Ile. S'adresser à J. B. Dubreuil, chambres 4 et 5, 1586½ rue Notre-Dame, Montreal. 268—6

A VENDRE—A Lacolle, P. Q., à des conditions raisonnables, une ferme d'environ 252 arpents en culture, bien clôturée et bien égoutée, bonne maison, grandes granges, écuries, remises, hangar à grain, etc. Pour prix et conditions s'adresser à S. P. Stearns, Standard Building, Montréal. 1,8,17,19

A VENDRE OU A ECHANGER—**Manufacture de Portes et Châssis** offerte pour moins de la moitié de la valeur. Engin, bouilloire et machines presque neufs, en très bon ordre. Bonne occasion pour entrepreneurs. S'adresser à Thibaudeau et Bourdon, 1,203 Ste Catherine, Montréal. 1 3 5 8 10 12 15 17 19 22 24 26

A VENDRE—Ferme Rouge, sur la Rivière du Lièvre, l'une des plus belles propriétés de la province de Québec, 2200 acres de terre et bois, "entièrement patentée." 300 acres environ en culture, sans souche. Maison de maître, maison de domestiques, 4 granges, 4 hangars, 5 écuries, glacières, bâtiments divers, environ 50 bêtes à cornes, 7 chevaux, 9 porcs, 150 volailles. Matériel complet d'exploitation. Moulins à battre, à faucher, à lier, herses, charrues, voitures d'hiver et d'été. Excellent marché pour les produits. Pays de chasse et de pêche. Un beau lac est enclavé dans la propriété. S'adresser, d'ici mardi, 1158 rue DeMontigny, avant-midi. 17,19

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE pour $700 une maison en bois, 6 appartements, le terrain mesure 25x60, située au No 54 rue Notre-Dame, village Turcot. S'adresser à A. Roy, 127 Chemin de la Côte St Paul. 269-6

PROPRIÉTÉ A VENDRE—Lots ayant front sur la rivière.—Je vendrai à celui qui construira immédiatement un lot ayant front sur la rivière, de 50 à 140 pieds, $150; $50 comptant, sans intérêt, ni taxes pendant un an, à partir de la date de la vente. Trottoirs, arbres et rues bien nivelés. Site des plus désirables; à une minute des tramways électriques; près du couvent du Sacre Coeur. S'adresser à L. F. Larose, 1627 rue Notre-Dame. 268—3

PERDU

PERDU—Un plan de clocher, fait sur toile, partant de la rue Craig, en montant la rue St Gabriel. Récompense par Côté et Bénard, 1613 rue Notre-Dame. 269—2

PERDU—Le 12 septembre, 4 parapluies. Récompense promise en retour. Etienne Rey, 809 avenue LaSalle, Maisonneuve. 269—1

EGARE! Lundi soir, du No 15 rue Droist, une chienne Spitz, blanche, répondant au nom de Jip. La personne qui la ramènera à l'adresser ci-dessus mentionnée sera récompensée. 269—1

DIVERS

MADAME URSULA GILBERT, phrénologiste et lectrice de la pensée, 1834 rue Ontario. 246-n

ON DEMANDE quelques élèves pour l'écriture rapide ou commerciale rendue facile par le Prof. Lambert, champion calligraphe du Canada, au No 445 rue Dorchester. 265—6

MAISONS D'EDUCATION

The Montreal Business College ET L'ENGLISH TRAINING SCHOOL
Angle du Square Victoria et de la rue Craig
ETABLIS EN 1864

Ce Collège est le plus grand, le mieux aménagé et le meilleur Collège commercial du Canada. Ecrivez, venez ou téléphonez (2890) pour avoir un prospectus souvenir contenant des renseignements complets, la nouvelle liste de prix et des vues photographiques du département dans lequel neuf professeurs experts donnent des cours théoriques et pratiques. Le bureau où les élèves doivent aller faire enregistrer leurs noms, est maintenant ouvert. L'ouverture des classes aura lieu le 1er de septembre. S'adresser à J. D. DAVIS, Principal, Montreal Business College, Montreal, Canada. 246—n

International Business College
Coin de la Rue Notre-Dame et de la Place d'Armes, Montréal.

Cette institution est une des mieux organisées du pays. Le programme comprend: la tenue des livres l'arithmétique, la calligraphie, la correspondance, le droit commercial, la sténographie (dans les deux langues), la clavigraphie, l'anglais, le français, la préparation aux examens du service civil, etc. Les cours recommenceront LUNDI, le 24 AOUT. L'enseignement se fait en anglais par des professeurs d'expérience. Un cours preparatoire est annexé au Collège. Salles spéciales pour dames. Demandez le prospectus. CAZA & LORD, Directeurs. 240—js—n

Bureau des Commissaires d'Ecoles Catholiques de Montréal

La rentrée des classes de l'Académie Commerciale Catholique de Montréal et celles de toutes les autres écoles relevant de ce Bureau, se fera le lundi 31 août.

Pour plus amples informations, voir le Principal ou le Directeur de chaque école. 242—n

UNIVERSITE LAVAL
ECOLE POLYTECHNIQUE.

La réouverture des cours de l'Ecole Polytechnique aura lieu le 15 septembre prochain.

Pour toute information, s'adresser à l'Ecole Avenue du Plateau, 1999 rue Ste-Catherine. 24.—n

ACADEMIE SAINTE-MARIE
1579-1583 Rue Ste Catherine

Réouverture des classes lundi, le 31 août.
Matières enseignées:— Français, anglais, solfège, piano, mandoline, dessin, peinture, calisthénie, sténographie, télégraphie.
Préparation aux diplômes élementaire, modèle et académique. Leçons privées dans toutes les branches.
15,22n MLLE IDA LABELLE, Directrice.

Messrs Chaput, Major et Picard
AGENTS,
St, Lawrence Fire Insurance Coy.,
St. Henri de Montréal.

MESSIEURS,

Veuillez agréer l'expression de mes remerciments pour la manière et la promptitude du réglement de mon incendie qui a eu lieu hier.

Et c'est avec une entière satisfaction que je recommande au public votre compagnie, qui nous assure à un taux modéré.

Cette promptitude en affaires mérite le patronage du public, et fait l'éloge du Bureau de Direction.

Votre etc., etc.,
E. LATOUR.
269—1 1159 Rue St-Antoine.

AQUEDUC

Des Soumissions cachetees seront reçues par la Corporation de la Ville de Valleyfield, jusqu'au **Lundi, 21 courant,** à sept heures du soir, ou avant, pour travaux de pouvoir d'eau et d'aqueduc, etc.

Les plans et specifications pourront être consultés dans les bureaux de l'ingénieur de la Ville, J. EMILE VANIER, 107 St Jacques, ou toutes informations peuvent être obtenues.

Les soumissions doivent être endossées: "Soumission pour pouvoir d'eau" et adressées à
R. S. JORON, secrétaire-trésorier,
269—3 Valleyfield.

LA MORT DE VEILLEUX

Verdict de l'un des corps de jurés

Ottawa, 17—L'enquête ajournée du coroner Mark, sur la mort de J. B. Veilleux, tué dimanche, dans un accident de voiture, a été terminée à la résidence du coroner, rue Slater. Mme Veilleux, bru du défunt, est le premier témoin entendu. Elle raconte comment l'accident est arrivé. Le mors du cheval s'est rompu à l'intersection des rues Bridge et Duke et le cheval a pris peur. Son mari, qui conduisait la voiture lui a remis les guides et a sauté sur le chemin pour saisir l'animal à la tête. Le cheval allait à une allure immodérée; la voiture a versé et Mme Veilleux a alors perdu connaissance. Dans l'excitation elle n'a pas remarqué si le défunt a sauté où est tombé. MM. Soublier, John Masson, Little et Joseph Dick, qui ont transporté le défunt à la résidence de ce dernier, témoignent à cet effet. Ernest Veilleux, qui conduisait la voiture au moment de l'accident, est ensuite appelé, mais il était absent: il était parti en disant au constable qu'il était trop malade pour rendre témoignage.

M. W. Walsh dit qu'il est d'opinion que le chemin, à l'endroit où l'accident est arrivé, était dans une bonne condition et nullement dangereux. Le Dr Jamieson dit que le défunt a succombé à une fracture du crâne. Après ces témoignages, le jury rend le verdict de mort accidentelle causée par le cheval qui, ayant rompu son mors, a pris l'épouvante.

Le jury assermenté par le coroner Freeland, dans la même cause, s'est aussi réuni. Il n'y a cependant pas eu de témoin entendu. A l'ouverture de la réunion, qui a eu lieu à la morgue, Ganthier, le coroner a demandé au jury d'ajourner l'enquête au 29 du courant. Le Dr Freeland dit qu'il a envoyé au procureur-général une déclaration quant à l'attitude prise par le Dr Mark et lui au sujet de cette enquête, et qu'il désire attendre la décision du procureur avant de continuer l'enquête.

LA NOURRITURE

EST QUELQUEFOIS INSUFFISANTE

Si l'estomac est paresseux ou débile ou que le corps soit affaibli par la vieillesse, l'anémie, l'excès de travail, les suites d'une maladie, d'une blessure, d'une grossesse, la réparation fournie par les aliments devient insuffisante et l'estomac fatigué, sans appétence, est traversé sans profit par le peu de nourriture, qu'il se décide à accepter. Il faut alors recourir à un supplément d'alimentation héroïque afin que l'estomac le plus délicat puisse le digérer facilement.

Ce problème difficile, qui consiste à créer un médicament complet, sans toutefois fatiguer l'estomac a été résolu de la façon la plus heureuse.

Le Vin St Michel, grâce aux éléments nutritifs et reconstituants qu'il contient, répond à toutes les indications d'une médication tonique bien composée.

Le Vin St Michel est un aliment hautement nutritif et un stimulant précieux. Il convient, par conséquent, mieux que toute autre préparation tonique lorsqu'il s'agit d'anémie, de convalescence, de débilité et de dyspepsie. Il représente aussi à la suite de périodes de fatigues anormales un excellent reconstituant auquel chacun, à un moment donné, peut avoir recours.

EXPOSITION ARTISTIQUE

L'association des architectes de la province de Québec donnera une exposition architecturale, le 8 octobre, dans la bâtisse de l'association des Arts, place Phillips.

L'exposition consistera surtout en dessins. La section de l'art industriel se composera de pierre, de sculptures en bois, de modèles d'architecture, de travaux d'ornementation, etc.

M. Joseph Venne, dont le bureau est au No 17, Place d'Armes, est le secrétaire de l'association.

LES ELECTIONS DU MAINE

Lewiston, Maine, 17—Le "Journal" a reçu le rapport de toutes les villes, villages et plantations du Maine, qui ont voté lundi. La majorité républicaine dans tout l'Etat est de 48,461.

Lots, rue St-Urbain, 25 x 100, d'une ruelle, canaux d'égout et à l'eau, lumière électrique, tramways électriques, trottoirs, $25.00 comptant, la balance par paiements mensuels, y compris l'intérêt de $8.08, la rue St-Urbain a 66 pieds de largeur. Venez chercher le plan. Chambre 3, 162 rue St-Jacques. 267 3

Venez voir notre liste de maisons neuves avec toutes les améliorations modernes. $2,500, $3,500, $3,800, $5,000 $6,500. $500 à $1,000 comptant, la balance à des conditions très faciles. Chambre 3, 162 rue St-Jacques. 267-3

MUNYON

Il Guérit les Malades

Ses Remèdes Homéopathiques améliorés recommandés par tous ceux qui en ont fait usage

Ses bureaux encombrés chaque jour

Le Prof. Munyon a mis à la portée de tout le monde un remède pour chaque maladie.—Les riches et les pauvres peuvent se soigner eux-mêmes

Obtenez le Guide de la Santé de votre pharmacien le plus rapproché. Il vous dira quoi prendre et vous pouvez acheter les remèdes chez n'importe quel pharmacien à 25c la fiole. Vous pouvez être votre propre médecin. Si vous doutez de la nature de votre maladie, les médecins de Munyon sont à votre service gratuitement.

VOICI DES TEMOIGNAGES FORTS

Souffrait d'une Toux grave depuis sept ans, soignée en vain jusqu'à l'arrivee de Munyon

Mme Lizzie MacCarthur, qui demeure au No 589 rue Lagauchetière, dit: "J'ai souffert pendant sept ans d'une toux opiniâtre qui délabrait tout mon système; je perdis beaucoup d'embonpoint et je n'étais plus que l'ombre de moi même. J'essayai différents médecins, des remèdes brevetés et des médecins d'hôpitaux, mais sans obtenir de soulagement, jusqu'à ce que je commençasse à faire usage du Remède de Munyon contre la toux. Après une couple de semaines, ma toux avait complètement disparu. J'ai maintenant bon appetit, et je prends rondement de l'embonpoint. Je suis tout à fait convaincue que Munyon m'a sauvé la vie."

Le rhumatisme et l'enflure aux membres inférieurs guéris en une semaine en faisant usage des Remèdes de Munyon.

MME JULIA SEAL, No 63 avenue Marin, dit: "J'ai souffert, pendant deux ans, de rhumatisme et d'enflure aux membres inférieurs, de douleurs au dos et de sensations froides par tout le corps. Je ne pouvais me mouvoir sans ressentir beaucoup de douleurs. J'essayai différents remèdes, sans obtenir de soulagement, jusqu'à ce que je prisse les Remèdes de Munyon. Après en avoir pris, pendant une semaine, toutes douleurs, enflure et raideur avaient disparu. Il n'y a qu'un médecin pour moi, c'est Munyon."

Médecins Eminents à votre Service Gratuitement

La Compagnie de Remèdes Homéopathiques de Munyon, 2444 rue Ste Catherine, est une institution formée pour votre propre bien. Profitez-en quand vous aurez du mal ou des douleurs. On n'exige rien pour diagnostiquer votre cas. Ouvert de 8 hrs a.m. à 8 hrs p.m. Médecins éminents à votre service gratuitement.

Le grand succès de Munyon en traitant les maladies par la poste.

Des centaines de personnes sont, chaque jour, traitées et guéries par le système perfectionné de traitement par la poste du prof. Munyon. Si vous demeurez éloigné, envoyez chercher un blanc de questions, gratuitement; des médecins habiles diagnostiqueront votre maladie et vous diront comment vous pouvez recouvrer la santé; nous avons reçu des milliers de témoignages de patients reconnaissants qui ont été guéris. Bureau, 2444 rue Ste-Catherine; ouvert tout le jour et le soir.

Les Remèdes Homeopathiques de Munyon sont en vente chez tous les pharmaciens.

John T. Lyons, angle des rues Craig et Bleury, Montréal, a toujours un assortiment complets des Remèdes Homéopathiques de Munyon. Expédiés par la poste dans toutes les parties du Canada.

DENTIER GARANTI - $10.00

Dents posées sans palais. Obturation en or, platine, ciment, extraction sans douleur.
A. E. VADERONCŒUR, L.C.D.,
265—n Chirurgien-Dentiste, 205 St-Hubert.

ARTHUR GAKEAU
CHIRURGIEN-DENTISTE
117 RUE ST-DENIS (Coin Dorchester)
Couronnes en or ou en porcelaine posées sur vieilles racines. Dentiers en or, aluminium ou caoutchouc. Dents extraites sans douleur. Tel. Bell 6849. Bureau du soir, 7 à 8. 139—lmmjy—n

PERPETUS GAGNIER Successeur de H. A. Miller
Peintres de Maisons et d'Enseignes, Tapissiers et Décorateurs, Doreurs, Vitriers, Imitateurs, Blanchisseurs, etc.
1996 Rue Ste Catherine, Montréal
139—n

Union Artistique Royale Canadienne

Incorporée en vertu de lettres patentes à 14 Février 1894

238 et 240 rue ST-JACQUES

DISTRIBUTION D'ŒUVRES D'ART

Les classes commenceront le 1er octobre. L'enseignement gratis. On demande des élèves.
59—n

LES

MODES de l'automne sont reçues. Les Chapeaux de septembre et octobre sont tous placés prêts à être choisis par vous. Il y a des Chapeaux de $3.00, il y en a de $15.00 et plus. Votre choix fait vous serez surprises du bon marché de nos Chapeaux. Nos nouveautés sont des VRAIES nouveautés. Nos modistes, expérimentées et affables. Montez au second.

Letendre & Arsenault...

1491—Rue Ste-Catherine—1493

La Maison De Confiance

MAISON DU BON MARCHE

267 -- Rue St Laurent -- 267

VENDREDI ET SAMEDI.....

Grande Vente d'Etoffes à Robes, Draps à Manteaux, Tweeds à Collerettes, etc.

DRAPS A MANTEAUX, beaux et bons, double largeur, **$1.00.**
BEAVER A MANTEAUX, bonne valeur, **$1.25.**
TWEEDS A COLLERETTES, jolis dessins, **$1.00.**
TWEEDS REVERSIBLES, diverses couleurs, **$1.50.**
ETOFFES A ROBES, dernières nouveautés, de 20c en montant.
TWEEDS A COSTUMES, bons, jolis dessins, double largeur, de 15c en montant. MANTEAUX, de **$2.00** en montant. Manteaux de l'année dernière, **75 p. c.** de rabais. Collerettes **$2.00.**

Les commandes par la malle sont promptement remplies.

J. R. PAQUIN & CIE 267 Rue St Laurent

$10.00 de Confort Pour 10c ?

Quand le 10 cts est employé à guérir une dent souffrante avec la

Gomme du Dr Adam

Dépot général: ROD. CARRIERE, 1406 Rue Ste-Catherine, coin Visitation
267-5

Le Savon Dur....

DURE

Achetez une caisse de

SAVON IMPERIAL DE BARSALOU

Faites sécher ce Savon et apportez au No 144 rue Plessis les Enveloppes afin de recevoir un BEAU CADEAU,
17,19,21

HOP BITTERS

—UN—

Remède, non pas un Breuvage

CONTIENT

Houblon, Buchu, Mandragore, Dent-de-lion, et les propriétés médicales les plus pures et les meilleures qu'on puisse obtenir.

GUERIT — Toutes les maladies d'estomac, des intestins, du sang, du foie, des rognons, et des organes urinaires, nervosité, insomnie, surtout les maladies des femmes.

$1,000 en Or Seront payées si l'on nous mentionne une maladie qu'il ne guérira ou ne soulagera pas, ou si l'on trouve quelque chose d'impur ou de préjudiciable à la santé dans ce remède.

NE PRENEZ PAS DE SUBSTITUTS.

HOP BITTERS, 685 Broadway, New-York.
163—n

FEUILLETON DE "LA PRESSE"

L'AVEUGLE

(58)

PREMIÈRE PARTIE

(SUITE)

Les immeubles et les valeurs de premier ordre qui le constituaient représentaient un peu plus de deux millions et demi.

Philippe serait donc riche un jour.

Elle résolut de se consacrer à lui entièrement et, comme jusqu'alors il était resté à Nancy, elle le fit venir avec sa nourrice à Berlin, où l'administration de ses immeubles l'obligeait à résider et où la famille de feu son mari l'entourait de soins et d'égards.

Le temps s'écoula.

Peu à peu, quoiqu'elle gardât toujours au fond de son âme le souvenir attendri de celui qui avait été si bon et si tendre pour elle, ce souvenir ne fit plus couler ses larmes.

Quand Philippe eut sept ans, Amélie le conduisit à Nancy et le confia au directeur d'une institution très estimée.

Elle voulait qu'il reçut une éducation toute française et propre à développer chez lui l'amour de la mère-patrie et les généreux instincts du patriotisme.

Elle revint ensuite à Berlin.

Treize ans s'étaient écoulés depuis l'année Terrible.

Amélie, âgée de trente-trois ans, restait admirablement belle et semblait beaucoup plus jeune encore qu'elle ne l'était en réalité.

Elle aimait le monde.

Son salon était ouvert aux attachés de l'ambassade de France et aux membres de la colonie française dont le nombre avait beaucoup augmenté.

Parmi les Français reçus chez elle se trouvait Robert Vernière, dont elle faisait grand cas.

Personne ne pouvait soupçonner le rôle infâme joué par cet homme qui ne se mêlait à ses compatriotes que dans l'espoir de les trahir et de vendre cher sa trahison.

Très séduisant, très brillant, il avait su conquérir toutes les sympathies.

Robert connaissait la position de fortune de la jeune veuve.

Ruiné aussi complètement qu'on le pût être et ne conservant l'apparence de la richesse que grâce aux subsides du gouvernement allemand, il se dit qu'épouser la comtesse de Nayle serait un moyen sûr de se remettre à flot et il commença à faire, avec un tact merveilleux, une cour discrète et respectueuse.

Le gredin était habile et il s'adressait à un coeur assoiffé d'affection.

LVI

Veuve depuis sept ans, Amélie, sans en avoir conscience, commençait à sentir son veuvage lui peser.

Un beau jour la lumière se fit et elle dut s'avouer à elle-même qu'elle éprouvait pour Robert Vernière un sentiment ne ressemblant en rien à l'affection que lui avait inspirée Henriot.

A trente-trois ans, elle aimait d'amour pour la première fois.

Robert avait trop d'expérience pour conserver le moindre doute à cet égard. Ses espérances allaient à coup sûr se réaliser.

Sa cour devint plus assidue et changea de nature. Des élans de passion, admirablement joués, se mêlèrent, comme malgré lui, aux témoignages de respect.

Puis enfin, quand le moment lui sembla venu de frapper le coup décisif, il se déclara et sollicita l'honneur de devenir le mari d'Amélie.

Si éprise et si dominée qu'elle fût, la jeune veuve ne voulait cependant pas contracter une nouvelle alliance sans avoir la certitude que cette alliance n'était point indigne d'elle.

Elle ajourna sa réponnse, se rendit à l'ambassade de France et pria l'ambassadeur de la renseigner, ce qu'il promit de faire dans le plus bref délai.

Au bout de moins de huit jours, en effet, arrivaient les renseignements.

Ils furent excellents, la famille de Robert était famille d'une honorabilité parfaite, et son frère un grand industriel, riche et justement estimé.

Quant à la fortune personnelle de Robert Vernière on ne la connaissait pas.

—Il passait pour avoir perdu beaucoup d'argent dans des entreprises malheureuses, et pour vivre d'une rente assez forte que lui aurait laissée un parent.

Ceci importait peu à Amélie qui tenait à l'honorabilité par-dessus tout, et, sous ce rapport, elle avait lieu d'être—ou du moins de se croire satisfaite.

En sortant de l'ambassade elle écrivit à Robert cette simple ligne:

"Venez me voir demain à deux heures."

Le misérable tressaillit de joie en lisant ces lignes.

Si la comtesse de Nayle l'appelait, ce n'était assurément pas pour lui signifier son congé.

A l'heure dite il arriva, triomphant, mais se donnant la physionomie bouleversée d'un homme qu'une poignante incertitude oppresse.

Amélie voulait simplement obtenir de lui, en le questionnant, la confirmation des renseignements fournis par l'ambassade.

Il la lui donna et même, jugeant que cela serait du meilleur effet, il parla de son frère avec enthousiasme, le représentant comme un ingénieur de premier mérite, dont les inventions devaient grandement contribuer au relèvement de la France.

Amélie laissa tomber sa main dans la main de Robert en lui disant:

—Je serai votre femme...

Le mois suivant le mariage du misérable Judas et de la veuve du gentilhomme était célébré.

Les deux premières années furent paisibles.

Robert, voulant prendre sur sa femme un solide et durable empire, jouait à merveille la comédie de l'amour.

Amélie n'éprouvait aucune déception et, croyant au bonheur sans fin, vivait comme dans un rêve.

La troisième année le réveil arriva.

Robert, incapable de se dominer plus longtemps, laissa tomber son masque et se montra à visage découvert.—C'est tout dire.

Nos lecteurs savent déjà ce qu'étaient les rapports entre le mari et la femme au moment où le sans-patrie, après avoir écrit à Claude Grivot la lettre que nous connaissons, venait en France et commettait la série de crimes hideux auxquels nous avons assisté.

Ici, fermons la parenthèse ouverte pour donner quelques détails rétrospectifs indispensables, et reprenons notre récit au moment où le fraticide arrivait à Berlin avec l'argent volé dans la caisse de Richard.

Il retira de la consigne la valise qu'il avait fait enregistrer la veille à Paris, à la gare du Nord, monta dans une voiture de place et se fit conduire à l'hôtel qu'il habitait avec sa femme dans Friedrichstrasse.

Il sonna, ce fut son valet de chambre particulier qui vint lui ouvrir, et qui s'écria en le voyant:

—Ah! voilà monsieur!.... et monsieur n'avait pas annoncé son retour, ce qui fait qu'on n'attendait pas monsieur...

—Portez ma valise dans mon appartement.... — commanda le nouveau venu.

Le domestique obéit, et, précédant son maître, se hâta d'allumer les bougies dans le cabinet de travail et dans la chambre à coucher de l'appartement particulier de Robert, car depuis longtemps déjà celui-ci ne partageait plus l'appartement de sa femme.

—Prévenez madame de mon arrivée.... dit le fratricide.

—Madame n'est pas à l'hôtel...

—Savez-vous où elle est?

—Madame dîne chez Mme la baronne Keller....

Et, jetant un regard sur la pendule, le valet de chambre ajouta:

—Madame est partie à sept heures avec M. Philippe...

—Ah! M. Philippe est à Berlin....

—Oui, monsieur..... — Il est venu de France juste deux jours après le départ de monsieur...

—Sans doute madame rentrera tard...

—Elle a commandé sa voiture pour onze heures....

—Je n'attendrai pas son retour. — Je suis brisé de fatigue. — Je vais me reposer... — Dem

NOTES MARITIMES

Le vapeur Assaye, de la compagnie Dominion, est arrivé hier après-midi, de Liverpool. Il a pris une partie de son chargement à Québec.

Le Memnon, de la compagnie Dominion, parti pour Bristol le 3 courant, est arrivé hier à destination.

Le vapeur Bengore Head est arrivé hier à Belfast avec un chargement pris à Québec. Il partira de nouveau lundi pour Montréal et Québec.

Depuis l'ouverture de la navigation, 506 vaisseaux sont entrés dans le port de Montréal. De ce nombre, 491 sont partis vers l'océan.

Le Carlisle City, de la compagnie Beaver, est arrivé hier après-midi de Liverpool.

Le Barnesmore est parti ce matin pour Liverpool, avec une cargaison générale.

Le Queensmore doit arriver samedi, de Londres.

La profondeur de l'eau à Sorel était, le 16 courant, de 27 pieds et 5 pouces; dans le port de Montréal, elle était hier de 25 pieds et 9 pouces.

MOUVEMENT DES VAPEURS OCEANIQUES

Arrivages :

Vapeur Hekla, arrivé à New-York, parti le Ettetin.

Vapeur Majestic, arrivé à New-York, parti de Liverpool.

Vapeur Munchen, arrivé à New-York, parti de Bremen.

Vapeur Werra, arrivé à New-York, parti le Genoa.

Vapeur St Paul, arrivé à Southampton, parti de New-York.

Vapeur Concordia, arrivé à la Pointe aux Pères, parti de Glasgow.

Vapeur Scandia, arrivé à Hambourg, parti de New-York.

Vapeur Spree, arrivé à New-York, parti le Bremen.

PORT DE MONTREAL

Arrivages :

Vapeur Ormiston, Outram, London, H. et A. Allan.

Vapeur Carlisle City, Aitkin, Liverpool, D. W. Campbell.

Vapeur Lennie Burrill, Larkin, Liverpool, Anderson et Cie, sur lest.

Vapeur Turret Age, Danielson, Sydney, Kingman, Brown et Cie, charbon.

Vapeur Assaye, Carruthers, Londres, Elder, Dempster et Cie, chargement général.

VAISSEAUX QUI ONT QUITTE LE PORT

Vapeur Etolia, Evans, Bristol, Elder, Dempster et Cie, chargement général.

Vapeur Warwick, Kemp, R. Reford et Cie, chargement général.

Vapeur Barnesmore, Nielson, Liverpool, Wm Johnson et Cie, chargement général.

VAISSEAUX DANS LE PORT

Mongolian, Moore, H. et A. Allan.

Scotsman, Maddox, D. Torrance et Cie.

Rossmore, Groskery, W. Johnson et Cie.

Iona, R. Reford et Cie.

Pomeranian, Gilchrist, H. et A. Allan.

Ormiston, Outram, H. et A. Allan.

Carlisle City, Aitkin, D. W. Campbell.

Turret Age, Danielson, Kingman, Brown et Cie.

Assaye, Carruthers, Elder, Dempster et Cie.

Selkirk, Crowe, Anderson, McKenzie et Cie.

Lennie Burrill, Larkin, Anderson, McKenzie et Cie.

BARQUES

Magela, Anderson, McKenzie et Cie.

Gazelle, Horn, Anderson, McKenzie et Cie.

GOELETTE

Lizzie Lindsay, Howell, J. G. Brock.

PORT DE QUEBEC

Québec, 17 septembre.

Le Pocklington est arrivé hier de Sydney, en route pour Montréal.

Le Rapid, de Sydney, est aussi arrivé hier avec un chargement de charbon pour Montréal.

Le Moravia, parti de Montréal, a été signalé hier, à dix heures.

Le Turret Bay et le Hungaria, sont en route vers l'océan.

Le Concordia est arrivé ici hier en route pour Montréal, avec un chargement pris à Glasgow.

Le Lake Winnipeg est entré à six heures, hier soir, dans le bassin Louise, pour y prendre 1000 barils de pommes. Il est reparti à deux heures, ce matin.

Le vapeur Inishowen Head, est parti pour Belfast à quatre heures, hier soir.

Le Baltimore City est parti pour Montréal à onze heures du soir, après avoir pris ici une partie de sa cargaison.

DIVERS

Le vapeur Angloman, parti de Montréal le 4 septembre et de Québec le 6 du même mois avec 960 têtes de bétail, 314 moutons et 20 chevaux, est arrivé à Liverpool le 15 courant, à onze heures du soir.

Pointe aux Pères, 17 — Le vapeur Concordia, de la ligne Donaldson, est arrivé de Glasgow à une heure, ce matin.

NOUVELLES PAR CABLEGRAMME

Belfast, 17 — Arrivage du Bengorehead, parti de Québec le 6 septembre courant.

Bristol, 17 — Arrivage du Memnon, parti de Montréal le 2 septembre.

Dublin, 17 — Arrivage le 14 courant, du Dunmorehead, parti de Montréal le 20 août dernier.

Hambourg, 17 — Départ du Durham City, pour Montréal.

Liverpool, 17 — Arrivage, le 15 courant, du vapeur Kingswell, parti de Québec le 2 septembre, via North Sydney, N. E.

Liverpool, 17 — Arrivage du vapeur Angloman, parti de Montréal le 4 courant.

Londres, 17 — Départ du Monte Videan, pour Québec et Montréal.

RAPPORTS DU GOLFE

Québec, 17.

L'Islet — Temps clair; vent du nord - est. Arrivage du Concordia, hier midi.

Rivière du Loup — Temps clair; calme.

Pointe aux Pères — Temps clair ; vent de l'ouest.

Rivière Martin — Temps clair ; vent de l'ouest ; arrivage de l'Huelva, hier après-midi.

Départ du Campana à deux heures, hier après-midi.

Cap Magdeleine. — Temps clair; vent du nord-ouest.

Fame Point — Temps clair ; calme.

Pointe au Maquereau. — Temps clair; vent de l'ouest. Départ de l'Admiral à une heure de l'après-midi.

Pointe St Pierre — Temps clair ; vent de l'ouest.

Pointe aux Esquimaux. — L'Otter a jeté l'ancre à une heure de l'après-midi, hier.

Anticosti. — Temps clair; vent variable.

Health Point. — Arrivage du Queensmore, hier avant-midi.

Cap Bay. — Temps clair; vent du nord-est.

VAISSEAU EN DETRESSE

Halifax, N. E., 17 — Le Cypher, à destination du Havre, a été remorqué ici hier matin par le steamer allemand Manheim, de New-York. Le Cypher a perdu ses mâts dans une tempête, ainsi que sa dunette. Le capitaine Clark a été si sérieusement blessé qu'il a dû, depuis, garder sa chambre. Lundi soir, le Manheim est venu l'accoster et a consenti à le remorquer, mais après l'avoir fait suivre pendant deux heures, il a refusé d'aller plus loin, si le capitaine du Cypher ne signait un papier par lequel il s'engageait à payer au capitaine du Manheim, la somme de quinze cents louis, en atteignant le port. Le capitaine Clarke a été obligé de signer et le Cypher a été ramené à Halifax.

Lots, rue St-Urbain, 25 x 100, d'une ruelle, canaux d'égout et à l'eau, lumière électrique, tramways électriques, trottoirs, $25.00 comptant, la balance par paiements mensuels, y compris l'intérêt de $8.08, la rue St-Urbain a 66 pieds de largeur. Venez chercher le plan. Chambre 3, 162 rue St-Jacques. 267 3

OUVERTURE D'ECOLES ET DE COLLEGES

Sachets d'écoliers, valises d'écoliers, à des prix qui conviennent aux temps. J. Eveleigh and Co., 245 rue St-Jacques, et fabrique, coin des rues Vitré et Ste-Elizabeth. 10,12,15,17,19

Pourquoi ne pas avoir une maison qui vous appartiennent, quand vous pouvez vous procurer un beau lot avec canaux d'égout et à l'eau, lumière électrique, tramways électriques, 25 pieds de largeur, par 84 de profondeur, pour $15 comptant et $5.10 par mois. Venez pour plans et renseignements. Chambre 3, 162 rue St-Jacques. 267-3

LES ELEPHANTS

Allez voir les éléphants instruits au Parc Sohmer, l'après-midi de 3 à 5 heures, le soir de 8 à 10 heures. Il y a plusieurs autres grandes attractions. 266—5

Vous ne vaudrez jamais rien si vous n'essayez pas. Venez acheter un de nos lots à bâtir d'après notre système de paiements mensuels, et quand vous n'aurez rien à faire travaillez chez vous pour vous-même, $15 à $25 comptant requis la balance $3.40 à $7.65 par mois y compris l'intérêt. Venez pour avoir les plans et renseignements. Chambre 3, 162 rue St-Jacques. 267-3

MEURTRIER EN FUITE

Il s'échappe de l'asile d'aliénés de Toronto

Toronto, 17—Albert Wilson, le jeune homme qui a subi un procès, il y a quatre ans, pour le meurtre de sa fiancée et qui a échappé à la condamnation en plaidant folie, s'est évadé, samedi dernier, de l'asile de Toronto où il était détenu et, depuis, on n'a plus entendu parler de lui.

Les circonstances du meurtre dont il était accusé avaient soulevé contre Wilson un vif sentiment de réprobation parmi la population. L'assassin réussit à s'échapper, mais il fut arrêté, aux Etats-Unis, au bout de deux ans, et extradé. Il fut acquitté sous prétexte d'aliénation mentale et enfermé à l'asile de Toronto. Depuis, sa conduite a semblé confirmer l'opinion exprimée lors de son procès qu'il était parfaitement sain d'esprit. Samedi, pendant qu'il était avec les autres détenus, il a réussi à se soustraire à la surveillance de ses gardiens. Il a franchi le mur d'enclos et est disparu. Il est assez probable qu'il a passé la frontière.

Les gardes qui avaient charge de le surveiller ont été congédiés.

COMMERCE

FARINES

Il n'y a qu'une demande modérée en farines; les meuniers de Manitoba ne savent au juste ce qu'ils doivent faire ; s'ils doivent mettre leurs prix au niveau du prix qu'ils paient pour le blé ou bien attendre que le gouvernement ait annoncé ses changements au tarif, ce qui les ménerait au printemps prochain. Il est donc probable que les prix actuels seront maintenus fermes, s'ils ne sont pas haussés, pour les farines du Manitoba.

On cote ici, en lots de char :

Patente d'hiver, le quart, $3.70 à $3.80.

Patente du printemps, $3.75 à $3.80.

Straight Rollers, $3.40 à $3.50.

Forte de Manitoba, $3.25 à $3.50.

Forte de Manitoba, meilleures marques, 0.00 à $3.50.

GRAINS

Le marché de Chicago a été mieux tenu hier. En clôture, le blé a fait 59 1-8 cents sur septembre, 60 1-4c sur décembre, 64 3-8c sur mai. Le maïs et l'avoine ont été aussi plus fermes.

Les avis de Russie disent que la quantité disponible pour l'exportation est de 40 pour cent au-dessous de celle de l'année dernière. Sur les marchés d'Europe, on s'inquiète des déficits constatés dans les pays exportateurs et de la disposition des Russes à se tenir sur la réserve. C'est la raison que l'on a donnée des achats considérables de blé sur les marchés américains, pendant que l'agitation argentiste laisse les prix à un niveau bas.

Comme l'Argentine et l'Inde n'expédient que peu de blé, on affirme que l'Europe serait obligée d'acheter en Amérique, même si les prix étaient beaucoup plus élevés qu'ils ne le sont.

Les arrivages de blé du printemps dans l'ouest des Etats-Unis sont considérables, mais les exportations sont actives aussi et la visible Supply n'augmente pas aussi rapidement que l'indiqueraient les livraisons.

Dans le Haut Canada, le blé est plus lourd, le blé roux nouveau s'est vendu 63 cents ; le blé blanc nouveau, 63 cents ; le blé vieux, blanc ou roux, 65 cents. Le No 1 dur de Manitoba est soutenu ; on le cote de 70 à 70½ cents, fret de Toronto et 66 cents Midland. Le No 2 dur, 66 cents. Toronto. L'avoine est facile : nouvelle, blanche, 17½ cents; nouvelle, mélangée, 16½ cts, vieille blanche, 18 à 18½ cents. Les pois nouveaux se vendent 40 cents ; blé d'inde nouveau, 28½ à 29 cents ; le seigle, 32 à 33 cents.

A Montréal, l'avoine se vend 22½ à 23 cents en entrepôt ; les pois, 49 à 50 cents et l'orge à moulée 30 à 31 cents.

L'orge à malter n'a pas encore été cotée sur le marché.

PRODUITS DE LA FERME

Encore aucune amélioration dans la demande de l'exportation pour nos beurres de beurrerie. On ferait quelques affaires en beurreries de septembre, premier choix, à 18 cents, à Montréal, mais on n'en trouve pas à ce prix. A la campagne, on offre 17 à 17 ½cents, ce dernier prix pour le beurre frais et il y a eu quelques ventes aux commerçants à ces cours ; mais les exportateurs prétendent que la qualité n'est pas celle qu'ils désirent, et leurs offres de 18 cents sont principaement faites pour des beurres en boites.

Les épiciers peuvent acheter à 18½ cents ou 19 cents à la tinette, les beurres de crémeries et de 16 à 17 cents les meilleurs townships frais.

Les œufs sont bien tenus à 12 cents mirés. Il y a beaucoup de "culls" dans les arrivages et ces œufs de qualité inférieure se vendent de 8 à 9 cents. L'exportation est active et donne de bons résultats.

Les pois à soupe se détaillent aux prix de 60 à 65 cents les 60 livres ; les fèves blanches, de 70 à 75 cents, et les fèves jaunes de $1.20 à $1.25.

Les pommes de terre se vendent sur le marché de 35 à 40 cents la poche au char ; on les vend 30 cents par 90 livres.

Le fromage reste dans la même position qu'hier ; quand nos consignataires demandent 9½ cents, on ne leur répond pas. Nous cotons le fromage de Québec de 9 1-4 à 9 3-8 cents.

Napanee, Ont., 16 septembre. — En vente, 100 fromages blancs et 180 colorés ; pas de vente. On a offert 9 1-4 cents.

Woodstock, Ont., 16 septembre. — En vente, 1445 meules. Pas de vente. Offert, 9 3-16 cents. Demande, 9¼ cents.

Stirling, Ont., 16 septembre. — Pas de marché.

Peterbore, Ont., 16 septembre. — Pas de marché .

Picton, Ont., 16 septembre. — En vente, 455 meules ; offres, 9 1-2 à 9 5-8 cents. Pas de vente.

Tweed, Ont., 16 septembre. — Pas de vente.

Lindsay, Ont., 16 septembre. — Pas de marché.

FOIN

A mesure que le foin nouveau s'offre sur le marché, les prix baissent. Ce qui reste de vieux foin s'écoule lentement, les cultivateurs ayant de la peine à se décider à accepter $3 à $4 de moins que ce qu'on leur a offert l'hiver dernier. Mais il n'y a aucune perspective de hausse future et les commerçants n'achètent que ce qu'ils peuvent écouler immédiatement. Les frets exorbitants que l'on demande maintenant empêchent l'exportation en Angleterre et les marchés des Etats-Unis sont plus bas que le nôtre. De fait, un commerçant nous a dit que, ne pouvant fournir aux demandes de ses clients avec le foin du Canada, qu'il devait payer beaucoup trop cher, il achète du foin dans le Michigan et le fait livrer dans la Nouvelle-Angleterre avec une marge de bénéfice.

On paie actuellement à la campagne $7 la tonne pour le foin de trèfle et $7.50 à $8 pour le bon foin No 2 ; le No 1ne vaudrait que $8.50, mais il ne s'en offre pas.

A Montréal, on cote le No 1 en gare, $10 à $10.50 et le No 2, $9 à $9.25.

Collingwood, Ont., 17 — Le maire Bernard Gallary a, ce matin, été trouvé mort dans son lit, dans sa chambre, au-dessus de son magasin. Hier soir, il était en parfaite santé. Il était âgé de 50 ans et célibataire.

LA MERE DE PARNELL

Elle ne connaît pas son assaillant

Londres, 17—Un correspondant de la presse associée a eu une entrevue à Bray, Irlande, avec Mme Delia Stewart Parnell, la vénérable mère de feu Charles Stewart Parnell, afin de s'assurer s'il était vrai, ainsi que l'ont annoncé certains journaux américains, que Mme Parnell connaissait la personne qui avait tenté de l'assassiner à Bardentown, N. Y., en avril 1895 ; que la crainte l'avait empêchée, de nommer cette personne pendant son séjour aux Etats-Unis et que maintenant elle était disposée à déclarer le nom de son assaillant.

Mme Parnell a nié ces assertions.

La vénérable dame dit qu'elle souffre encore des suites de l'accident dont elle a été victime en tombant, à bord, pendant la traversée de l'Atlantique.

Pourquoi ne pas avoir une maison qui vous appartiennent, quand vous pouvez vous procurer un beau lot avec canaux d'égout et à l'eau, lumière électrique, tramways électriques, 25 pieds de largeur, par 84 de profondeur, pour $15 comptant et $5.10 par mois. Venez pour plans et renseignements. Chambre 3, 162 rue St-Jacques. 267-3

PATENTES

Obtenues Promptement

Nous garantissons de réussir ou de remettre l'argent payé pour nos services

SPECIALITE

Demandes rejetées entre les mains d'autres agents.

MARION & LABERGE

EXPERTS

No 185 Rue St Jacques. Montréal.

269 —n

LES VISITEURS

A NOTRE GRANDE

EXPOSITION

Ne devraient pas manquer de rendre visite à

The Martel Stewart Co

673-5 RUE CRAIG

Et d'acheter quelques

Rideaux et Baguettes à Rideaux

A des prix étonnamment bas Le stock le plus considérable et le mieux assorti de la ville.

LUNETTES PINCE-NEZ — JUMELLES LONGUE-VUES

Essai de la Vue fait soigneusement.

HEARN-HARRISON

Opticiens.

1640 et 1642, Notre-Dame. 165—n

150 OMNIBUS ET TRAINEAUX A L'ENCAN

Les soussignés ont reçu instruction de la Compagnie des Tramways de Montréal, de vendre sur leur propriété,

Avenue Glen, St-Henri de Montréal

LUNDI, LE 21 SEPTEMBRE

150 Omnibus et Traineaux, sans aucune réserve. Le stock peut être examiné en tout temps.

Vente à DEUX HEURES p. m.

BENNING & BARSALOU, Encanteurs

269—3

AVIS de FAILLITE

IN RE GEORGE MORRIS,

2350 rue Ste Catherine, Montréal.

Vente à l'encan, au magasin No. 2350 rue Ste-Catherine, Montréal,

Mercredi, 23 Septembre 1896 à 11 heures a.m.

de l'actif comme suit :

Fonds de commerce de marchandises de modes	$6,975 50
Mobilier du magasin	1,070 40
	$8,045 90
Dettes de livres d'après liste	711 75
Meubles de menage	234 50

Le magasin sera ouvert le 22 courant.

KENT & TURCOTTE, 97 rue St-Jacques.

JAMES STEWART & CIE, Encanteurs. 17,18,21,22

NOTRE EXPOSITION de...

VOITURES, BICYCLES, ETC

Vaut la peine d'être vue, au No

592 rue St-Paul

parce que vous pouvez acheter meilleur marche là qu'aux terrains de l'exposition ou n'importe où dans le Dominion, et si vous avez besoin d'une voiture a roues, c'est maintenant le temps, et chez nous est l'endroit pour acheter des charrettes de pony de $30 en montant—Phaétons de $100 en montant—Wagons express de $40 en montant—Charrettes de $15 en montant—2 Gladstone, Phaétons, Carrosses de famille, Buggies Concord, ouverts et couverts, Charrettes, etc., d'occasion, $5, $10, $15, $20, $30, $40, $50 et $60.

C'est maintenant le temps d'acheter. J'ai 100 voitures et 25 bicycles dont je n'ai pas besoin.

FOR "BICYCLES" & BUGGIES or any thing to run on wheels, GO TO LATIMER, 592 St. Paul St., Montreal

Si vous venez, vous les achèterez, argent comptant, à des prix qui vous conviendront.

R. J. LATIMER

267—3

Les Capitals s'en viennent !

★ ★ ★ ★

CAPITALS vs SHAMROCKS

SUR LES

Terrains de la S. A. A. A.

Samedi, le 19 de Septembre

LA BALLE SERA LANCEE A 3 HRS PRECISES. ON JOUERA BEAU OU MAUVAIS TEMPS.

Siéges Réservés (limités) 75c. Grande Estrade 50c. Entrée 25c

Billets de siéges réservés à vendre au bureau du secrétaire-trésorier, 180 rue St Jacques. Grande estrade et billets d'entrée à vendre chez Pearson & Co., square Chaboillez ; M. J. Tansey, rue Notre-Dame, près rue McGill ; J. T. Lyons, angle des rues Craig et Bleury ; MacMillen, square Phillippe ; F. E. Phelan, rue Ste Catherine, près Mansfield ; John Lewis, angle des rues Université et Ste Catherine ; au magasin de cigares Tucker, rue McCord ; au magasin de cigares du St Lawrence Hall. Les membres peuvent se procurer un nombre limité de coupons réservés sur paiement du prix extra. Ils doivent presenter les billets de faveur en faisant application pour avoir ces coupons. 268—3 X

ETONNANTES REVELATIONS ! Bonnes Nouvelles pour tout le monde

Phrénologiste Américaine! Devineuse de la Pensée!

MME URSULE GILBERT

Cest la Reine des Phrénologistes du Monde!

Mme Ursule Gilbert

Toute profession a malheureusement ses charlatans qui nuisent et la phrénologie et l'art de lire la pensée ne font pas exception à la règle. De fait, des misérables s'en sont couverts comme d'un manteau pour cacher un métier moins respectable, et on les craint avec raison.—Que ceux qui ont des doutes viennent voir et ils se convaincront bientôt par eux mêmes. Les dames peuvent venir la consulter, sans la moindre crainte de se trouver dans un entourage désagréable, et les messieurs qui se respectent le plus ne se feront aucun tort en venant la voir.

Spécialité d'Affaires Commerciales, d'Affections, de Mariages.

Consultez-la et vous porterez des DIAMANTS.

AVIS

Cette dame a, pendant près de deux ans, donné des conférences sur la phrénologie et la lecture de la pensée et des centaines de personnes, chaque mois, sont venues la consulter et toutes s'en sont retournées satisfaites. Elle agit d'une manière strictement honnête avec tous ses clients, gagnant par là l'amour et l'estime de ceux qui vont la consulter.

Mme URSULE GILBERT

Elle est ici pour examiner la tête et donner le caractère de ceux qui la consulteront.

Pourvu toute fois que si elles sont satisfaites, elles paieront pour leurs caractères phrénologiques ; si elles ne sont pas satisfaites, elles n'ont pas besoin de payer.

Les messieurs devraient aussi consulter cette célèbre phrénologiste, devineuse de la pensée, car elle donne des conseils infaillibles aux jeunes gens sur le mariage et le choix d'une femme pour être heureux, et sur les affaires que vous devez entreprendre pour devenir riches.

Elle donne des conseils indispensables aux jeunes filles sur L'AMOUR, LES FIANÇAILLES ET LE MARIAGE.

Veuillez remarquer qu'elle ne peut rien garantir et vous devez prendre ses avis pour ce qu'ils valent. Si elle lit la pensée gratuitement, c'est pour ceux qui la consultent en phrénologie.

Si vous voulez connaitre les bosses de votre tête et savoir ce qu'elles contiennent, venez consulter une des plus grandes phrénologistes de ce siècle, venez la voir. Elle lira votre pensée secrète gratuitement, seulement que pour vous amuser.

Ne venez pas seulement dans le but de faire lire votre pensée, mais venez plutôt pour la phrénologie.

Elle désire qu'il soit bien compris que cette circulaire n'est pas faite dans le but de s'attirer des clients pour la bonne aventure. Elle ne veut positivement pas s'attirer une clientèle pour la phrénologie en se servant d'une autre affaire ou profession.

Elle n'a pas le POUVOIR OCCULTE, n'étant pas spiritualiste. Elle ne fait aucun miracle par le SPIRITUALISME. Sa foi est chrétienne, croyant en Dieu et en sa loi divine.

Quand vous aurez payé votre Charte ou Caractère Phrénologique, elle devinera votre pensée gratuitement. Ainsi dans un salon de bonne société quelqu'un le ferait pour amuser les personnes présentes.

Madame Gilbert veut qu'il soit bien compris qu'elle n'annonce que ce qu'elle peut faire, et ne doit pas être classée avec les imposteurs et les charlatans qu'on rencontre dans les villes. Si d'autres vous ont désapointés, ne jugez pas tout le monde pareil, car cette dame convaincra les plus sceptiques.

Tous ceux qui sont dans le trouble, ou qui ont été trompés par les charlatans, devraient venir la voir sans délai et se convaincre par eux-mêmes que c'est une PHRENOLOGISTE ET UNE DEVINEUSE DE LA PENSEE sans égale connue jusqu'à nos jours modernes.

Toute affaire gardée confidentiellement sous le plus grand secret.

$5,000 de Défi A quiconque pourra révéler des faits aussi merveilleux que cette dame le peut. Tout défi est accepté de sa part de toutes les parties du monde.

Si elle annonce libéralement ce n'est pas pour se faire une réputation, du moins non pas comme certaines annonces qu'on voit dans les villes.

Vérité garantie SANS AUCUNE MYSTIFICATION. Elle révèle tout !

Veuillez découper cette annonce, elle ne doit pas paraître tous les jours. Consulte aussi par correspondance.

Pas de temps pour conversations inutiles, les honnêtes chercheurs de la vérité, seuls, doivent se présenter.

SALONS DE CONSULTATIONS, de 9 hrs du matin à 8 hrs du soir

Madame Gilbert ne désire voir que ceux qui désirent honnêtement la consulter. Il y a une dame française pour traduction.

Mme GILBERT

DEVINEUSE DE LA PENSEE !

Les Salons de Madame GILBERT sont au No 1834 RUE ONTARIO, près Bleury

PAR MARCOTTE FRERES

VENTE TRES IMPORTANTE — DE — Magnifiques Meubles

NEUFS et D'OCCASION

2 JOURS DE VENTE

Jeudi et Vendredi Après-Midi, 17 et 18 SEPTEMBRE

32 splendides sets de salon en soie brochée, Turkish rug, brocatelle de soie, peluche et crin, splendides pianos cottage, magnifiques miroirs, un grand lot de cadres et gravures, tables de centre, magnifiques fauteuils en broche, chaises de fantaisie, bureaux, bibliothèques, porte-chapeaux. 25 splendides sideboards et tables de salle à manger en chêne et noyer noir, 6 sets de chaises couvertes en cuir, 35 magnifiques sets de chambre à coucher en chêne, noyer noir et bois franc, dessus en marbre et unis, sommiers, matelas, oreillers, couvertes, couvrepieds, confortables, sofas-lits, lits-corniches, canapés en cuir et en cordurey, splendides rideaux en dentelle, portières en chenille, tapis Bruxelles et tapestry, prêlarts anglais, et un grand lot d'autres articles.

AUSSI

Le contenu d'une maison privée, transporté au magasin pour faciliter la vente : — Magnifique harmonium, set de salon, sideboard, tables, chaises, poêle de cuisine, fournaises, garoliers, lampes, un grand lot d'ustensiles de cuisine, vaisselle, verrerie, argenterie, etc, etc.

Vente positivement sans réserve Jeudi et Vendredi, aux Nos 1693 et 1695 rue Notre-Dame.

Vente chaque jour à 2 heures p. m.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs. 268—2

PAR RAE & DONNELLY

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS — Serins Allemands Qui chantent

500 Serins de la montagne de Hartz récemment importés à vendre à vente privée maintenant ou peuvent être achetés

Vendredi après-midi, 18 Septembre, à 2.30 hrs, à nos salles, Nos 241 et 243 rue St Jacques.

RAE & DONNELLY, Encanteurs. 268—3

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS — Vente à l'Encan — DE — Meubles Neufs et d'Occasion, Pianos, Tapis, etc., à nos salles, Nos 241 et 243 rue St-Jacques.

Vendredi après-midi, 18 Septembre

COMPRENANT

Tapis de Bruxelles et Tapestry, à la verge et en carpettes, prélarts, paillassons d'Orient, ameublements de salon et de chambre a coucher, buffets (sideboards), tables et chaises de salle à manger, couchettes a combinaison en fer, coutellerie, porcelaine, verrerie, etc.

Vente a 2 hrs p.m.

RAE & DONNELLY, Encanteurs. 268—2

PAR FRASER FRERES

Meubles et Effets de Ménage

Pianos droits, carrés, tapis, meubles de salon, de salle à manger et de chambre à coucher, images, ornements, vaisselle, verrerie, poêles de cuisine, ranges, etc., etc.

Grand encan régulier à notre nouvelle salle de ventes monstre, Nos 453 et 455 rue St Jacques, coin de la rue des Inspecteurs, VENDREDI MATIN, le 18 SEPTEMBRE, à 10 heures.

Avances faites au comptant. Emmagasinage sûr et étanche pour meubles, pianos, etc. Ces ventes sont beaucoup achalandées. Les consignataires peuvent compter sur des prix justes et de prompts remises.

FRASER FRERES, Encanteurs. 12,15,17

ColonialHouse

PLACE PHILIPPE

ETOFFES A ROBES...

De Couleurs

DERNIERE NOUVEAUTE

Chiffon, 45 pouces de large, dans toutes les dernières couleurs.

Chiffon plissé, 6 pouces, 12 pouces et 22 pouces de large.

Chiffon plissé (LaTendresse), une nouveauté, Mousseline de soie et Crépon de soie.

SPECIAL

Bouclé tout laine, 44 pouces de large, 75c la verge.

Plaid tout laine, 42 pouces de large, 50c la verge.

Assortiment complet d'étoffes à robes à prix modérés.

N. B.—Les commandes par la malle sont promptement exécutées.

Henry Morgan & Cie

MONTREAL

Peinture à Plancher

SECHE EN 6 HEURES

PEINTURE PREPAREE PRETE "ISLAND CITY"

En 42 nuances, pour travail du dedans et du dehors. La plus pure fabrique. KALSOMINE—pour murs et plafonds—12 teintes. Sèche aussi dur que la peinture à l'huile.

P. D. DODS & CIE, Propriétaires,

Ateliers de Peinture et Vernis "Island City." 118-mjs-n 188 et 190 rue McGill

$25 LE LOT

Au comptant et par paiements mensuels de $4 à $8, intérêt compris.

Rue St Urbain achèteront un beau lot à bâtir 25 par 100 pieds, à St-Louis (ci-devant Mile-End) sur la rue St-Urbain, dans une des plus belles rues de la banlieue de Montréal, 66 pieds de largeur, tuyaux d'égouts et à l'eau posés, lumière électrique, écoles, églises et magasins de tous côtés. Achetez maintenant pour avoir une maison qui vous appartienne ou pour faire une spéculation, pendant que les prix sont bas et vous êtes certain de doubler votre argent.

Bureau, 1641 rue St Laurent, coin Fairmout

J. B. PICARD, agent spécial 269—12 Ouvert chaque jour et soir

AMUSEMENTS

UN SUCCES REMARQUABLE

ACADEMIE DE MUSIQUE

HARROW & JACOBS, Gérants

La Grande Attraction de l'Année

Tous les soirs cette semaine, avec matinées mercredi et samedi, la production à succès énormes de C. H. Jefferson, Klaw et Erlanger,

LES BROWNIES DE PALMER COX

Seconde édition. Remplie de nouveaux traits caractéristiques remarquables.

PRIX—25c, 50c, 75c et $1.00. Pas plus.

Bureau des billets ouvert de 9.15 a.m. à 10 p.m.

Semaine prochaine—"Excelsior Jr" de Edward E. Rice, venant directement de New-York. 266—6

THEATRE ROYAL—Semaine du 14 septembre, après midi et soir. Dan. McCarthy, dans

THE IRISH GREENHORN

Comédie irlandaise. Prix : après-midi, 10 et 20c. Soir, 10, 20 et 30c. La semaine prochaine : Gus Hill. 266—6

THEATRE FRANÇAIS—Pendant toute cette semaine, on jouera cette magnifique pièce :

FORGIVEN

grand drame de l'Ouest en 4 actes. C'est la dernière semaine où l'on pourra entendre le célèbre chanteur STUART. Cinq actes de grand vaudeville. Prix d'entrée—10c, 20c et 30c. 266—6

MONUMENT NATIONAL—Tous les après-midis et soirs de cette semaine.

Les Merveilleux Singes du prof. Wormwoods. Regardez ceci :

PRIX LE SOIR—Tout le balcon 10c—Tout le plancher d'en bas 20c.

PRIX L'APRES-MIDI—Pour tout le monde 10c dans toutes les parties de la salle.

266—6 RUFUS SOMERBY, Gérant.

Cie de Navigation de la Rivière Ottawa

EXCURSION A

Ottawa - - - $2.00

Par le vapeur SOVEREIGN

Billets bons pour partir du 17 au 21 septembre, bons pour revenir jusqu'au 28 septembre inclusivement. 17,19

DANSE Académie Privée du Prof. DURKEE 51 AVENUE UNION

Maintenant ouverte pour recevoir des élèves. 236-n

SOUS le patronage vice-royal.

SALLE DANSE—Les classes choisies du Prof. Norman ouvrent mardi et jeudi, les 15 et 17 sept., à 8 hrs p.m. Les jeunes, mardi et jeudi, les 22 et 24, à 4 hrs p.m. Leçons privées à n'importe quelle heure. Circulaires envoyées par la poste gratuitement. Telephone 3854. 265—n

CONSERVATOIRE DE DANSE — Bonne tenue et entraînement physique, 2269 rue Ste-Catherine.

Ma salle et mes chambres sont parfaitement remises à neuf, coloris et peinturées partout ; le plancher de la salle est neuf et en érable, et les tapis des chambres de toilette sont nouveaux. Mes classes sont maintenant ouvertes. Mlle Duffy, pianiste. Envoyez chercher une circulaire. Téléphone 4635.—GEO. F. BEAMAN. 267—n

Il ne reste plus que 2 jours pour voir

L'EXPOSITION

Une Grande Exposition jusqu'à la Fin

VENDREDI, 18 SEPT.

JOUR DES DAMES

Emmenez votre dame voir l'exposition

Grand Programme d'Attractions Spéciales du côté du Parc.

OUVERT LE SOIR

269—1

PROVINCE DE QUEBEC, Cité de St. Henri

Aux Habitants de la Cité de St. Henri et à tous ceux qu'il appartiendra.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le ROLE D'EVALUATION pour la Cité de St. Henri (Quartiers St Antoine, St Henri et St Jacques) fait et préparé par les Estimateurs soussignés nommés par le Conseil, en date du six mars dernier 1896, est déposé au Bureau des soussignés, à l'Hôtel de Ville de la Cité de St Henri, pour l'information des intéressés. Le dit Rôle, quartiers St Antoine, St Henri et St Jacques, restera ouvert à l'inspection des intéressés ou de leurs représentants, durant VINGT JOURS de cette date.

Donné à St Henri, en la dite Cité de St Henri, ce douzième jour de septembre, mil huit cent quatre-vingt-seize.

Signé, FRANÇOIS DAIGNEAU, HUBERT FORGUE, ADOLPHE RIEL, Evaluateurs.

Bureau des Estimateurs, Hôtel de Ville, Nos 3 5 Place St Henri, St Henri.

L. N. SENECAL, Secrétaire.

14,17,19

IN RE

T. CREVIER & FILS,

541 rue Craig, Montréal,

EN DISSOLUTION.

Les soussignés vendront à l'encan public, sur les lieux, en lots convenables aux acheteurs,

JEUDI, LE 24 SEPTEMBRE 1896, A 10 HEURES A. M.

Ce beau stock de poêles, grand assortiment de marchandises en fonte, tel que briques, grilles et accessoires pour poêles, caps de cheminées, porte à ramoner, ferblanterie, marchandises en granit, lampes, ustensiles de cuisine, machines et outillages ; le tout pour être vendu sans réserve.

Le magasin sera ouvert le 23 courant pour inspection.

Pour plus amples informations, s'adresser à CHARLES DESMARTEAU, Agent, 1598 rue Notre-Dame, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs. 17 19 23

Avis de Faillite

In-Re D. A. DECOSSE, HULL, P. Q.

Vente à l'encan, au No 69 rue St Jacques, Montréal,

Jeudi, le 24 Septembre 1896, A ONZE HEURES,

De l'actif comme suit :

Fonds de commerce de nouveautés, chapeaux, hardes faites, etc	$4,385 22
Mobilier du magasin	223 75
	$4,608 97
Dettes de livres d'après liste	1,466 50

Le magasin sera ouvert le 23.

KENT & TURCOTTE, 97 rue St Jacques.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs. 17,19,22

CONVOCATION des CREANCIERS

Province de Québec, District de Montréal, No 185 } Cour Supérieure pour la Province de Quebec

Dans la faillite de

RICHARD STEPHEN KEENAN, marchand de chaussures, des cité et district de Montréal.

Il est ordonné aux créanciers de la dite faillite de comparaître devant un des juges de la dite Cour Supérieure, dans la salle d'audience pour les affaires de faillites, au Palais de Justice, à Montréal, le 24ième jour de Septembre courant, à dix heures de l'avant-midi, pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur et d'inspecteurs aux biens de la dite faillite

Montréal, 15 septembre 1896.

H. COLLARD, Député-Protonotaire C.S. 269—1

TEMPERATURE

Toronto, 17 — Temps variable, pluvieux, puis tournant au beau.

MONTRÉAL, 17 Septembre 1896.

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn & Harrison, 1640-1643 rue Notre-Dame :

Aujourd'hui maximum	64
Même date l'an dernier	67
Aujourd hui minimum	50
Même date l'an dernier	53

D'après le baromètre aujourd'hui : 8 hrs a. m., 29.67 ; 12 hrs a. m., 29.61 ; 2 hrs p. m., 29 57.

AUX ANNONCEURS

Les annonces pour le numéro du samedi seront reçues jusqu'à 6 heures p. m., Vendredi.

Nous ne pouvons garantir l'insertion, dans ce numéro, des annonces qui seront apportées le samedi matin.

AU LAC TREMBLANT

Sir Adolphe Chapleau, l'honorable G. A. Nantel, le Dr Cartier, député de St Hyacinthe, le Dr Cholette, député de Vaudreuil, M. B. Beauchamp, député des Deux-Montagnes, plusieurs autres politiciens et journalistes ont pris ce matin le convoi du chemin de fer conduisant à la montagne Tremblante dans la région du nord, afin de prendre part à l'inauguration du parc de la Montagne Tremblante, qui aura lieu à trois heures cet après-midi. On sait que c'est dans ce parc que sera édifié bientôt le célèbre sanatorium du Dr Laviolette pour le traitement des tuberculeux.

Les excursionnistes courront les bois et coucheront sous la tente une couple de jours, puis reviendront à Montréal. Entre temps, sir Adolphe Chapleau, l'honorable G. A. Nantel et quelques amis se rendront au club de pêche et de chasse St Jérôme au lac Chapleu, pour y séjourner quelques jours.

NOYE INCONNU

Un pêcheur nommé Joseph Meunier, de Varennes, a trouvé, mardi dernier, dans le fleuve, en face de cette ville, le corps d'un noyé inconnu.

Le coroner a été averti ce matin et a donné les ordres nécessaires pour faire transporter le cadavre à la morgue de Montréal.

On est porté à croire que le défunt est le nommé Alfred Côté, qui s'est noyé la semaine dernière, à Montréal.

IL PROTESTE DE SON INNOCENCE

On a remis à deux heures,cette après-midi, le procès d'un nommé Pierre Renaud dont nous avons annoncé l'arrestation ces jours derniers, sous soupçon de vol de tuaux de plomb, la propriété de la compagnie du Pacifique Canadien. Le prisonnier proteste de son innocence.

A PROPOS DE CONGE

La convention de l'association des constructeurs et des inspecteurs de bâtiments s'est ouverte à Buffalo, mardi, mais notre inspecteur, M. Lacroix, n'a pu s'y rendre, bien qu'il en fut le vice-président, le conseil ne lui ayant pas accordé de congé à cet effet.

IL FAUT PAYER SES FRAIS DE VOYAGE

Georges Coulombe, boulanger de Québec, est accusé d'avoir fait gratuitement le voyage entre cette dernière ville et Montréal sur un train du Pacifique Canadien. L'accusé en a été quitte pour une amende de $5 et les frais ou cinq jours de prison.

M. NADEAU RELACHE

M. Théodore Nadeau, arrêté sur capias et immédiatement remis en liberté sur parole, a été hier débarrassé de tous les ennuis d'une poursuite judiciaire. Il avait déjà satisfait à la demande produite contre lui et les poursuivants ont dû renoncer à leur poursuite.

FAILLITES

J. Wright and Co, épiciers, ont déposé leur bilan à la demande de Dame Isabelle Hodgson. Passif $1,379.

Hubert Giroux, hôtelier, de Longueuil, a déposé son bilan à la demande de Tancrède Fournier. Passif, environ $1000.

LA COMMISSION DU HAVRE

On croit que les noms des nouveaux commissaires du havre seront publiés vendredi prochain dans la "Gazette Officielle" et qu'ils prendront leur siège à l'assemblée régulière de mardi prochain.

A PROPOS DES COMMISSAIRES D'ECOLE DE ST-HENRI

Grande assemblée publique à l'hôtel de ville de St-Henri, à 8 heures ce soir, 17 septembre, pour considérer le fameux projet des commissaires d'écoles de St-Henri, relativement à l'emprunt de $80,000 pour construire un orphelinat.

Tous les contribuables sont priés d'y assister en masse.

DECES DE LA SEMAINE

Il y a eu 100 décès, la semaine dernière, 86 chez les catholiques et 14 chez les protestants. Les principaux cas de maladie se répartissent comme suit : diphtérie, 1 ; croup diphtérique, 1 ; croup, 2 ; scarlatine, 1 ; fièvre typhoïde, 2 ; coqueluche, 2 ; débilité infantile, 48 ; phtisie, 11 ; bronchite, 1 ; pleuro-pneumonie, 1 ; pneumonie, 1.

DISPARU MYSTERIEUSEMENT

Un nommé William Gillman, domicilié au No 219, de l'avenue de l'Hôtel de Ville, est disparu mystérieusement le 8 courant, sans qu'on en ait entendu parler depuis. Il est veuf, âgé de 41 ans, et laisse deux enfants, dont l'âge varie de 13 à 16 ans. Ces derniers, paraît-il, sont, depuis la disparition de leur père, sans aucun moyen de subsistance. L'aîné des fils de Gillman s'est adressé ce matin au détective Barrette et lui a demandé de lui aider à retrouver son père. La dernière fois que ses enfants l'ont vu, il montait dans un char de la rue St Laurent, au coin de la rue Marie-Anne, pour se rendre vers le centre de la ville. Gillman porte deux moustaches rouges, a les cheveux bruns et mesure environ 5 pieds et 4¼ pouces.

PROCES PAR JURES

M. le juge Desnoyers présidait, ce matin, la cour des sessions spéciales de la paix. Deux prisonniers ont été traduits devant lui. Le premier est un nommé Hugh McKinnon, demeurant au No 228 rue St-Charles Borromée, accusé d'avoir volé la somme de $167 sur la personne de M. William Morrison aux bains turcs de la rue Ste-Monique.

Le second se nomme Frank Rivers alias Ernstein, et est accusé de vol à l'institution du baron Hirsch, rue Ste-Elizabeth. Les deux accusés ont déclaré préférer un procès par devant douze jurés.

L'ACCIDENT DE LA RUE ONTARIO

L'identité de la victime établie

ENQUETE DU CORONER

Filets protecteurs insuffisants

La victime de l'accident de tramway qui a eu lieu hier à l'angle des rues Ontario et St-Hubert, a été reconnue. L'infortuné petit garçon était le fils de M. R. J. Dockrill, commis, demeurant rue St-Charles Borromée, 300. Il était âgé de six ans moins quelques jours et se nommait William Alexander Dockrill.

Le coroner McMahon a tenu une enquête, à 10 heures, ce matin, au sujet de ce pénible événement.

Le docteur G. Villeneuve qui a fait l'examen du corps a expliqué la nature des blessures qui ont amené la mort de la victime.

R. J. Dockrill, le père de l'enfant, rapporte que le petit Alexandre allait à l'école Aberdeen depuis le premier septembre. Il a dû sortir à midi, et au lieu de se rendre directement chez ses parents, il s'est amusé à jouer avec de petits amis.

Napoléon Moisan, garde-moteur du tramway No 128, qui a causé l'accident, déclare que son char allait à une vitesse moyenne de 4 à 5 milles à l'heure au moment de l'accident. Il est défendu d'aller vite depuis la rue St-Denis jusqu'à la rue St-Hubert parce que la voie décrit une courbe. Au coin de la rue St-Hubert, le témoin a vu deux petits garçons qui ont traversé en courant en avant du char pendant qu'un troisième, la victime, restait debout sur le trottoir. Un peu plus loin, le garde-moteur a aperçu le défunt qui courait à toutes jambes et faisait mine de vouloir traverser la voie. Le témoin a sonné le timbre d'alarme, renversé le pouvoir moteur et appliqué le frein. Mais il était trop tard. En un instant l'enfant était arrivé sur la voie ou il a paru avoir un moment d'hésitation. Comme il s'élançait pour continuer sa course, le filet protecteur l'a frappé sur les jambes et il est tombé sur le côté du filet.

Le mécanicien croit que si l'enfant n'avait pas remué, il aurait été en sûreté sur le filet, mais il a voulu se relever et il a glissé à côté. Il n'a pas roulé sous l'appareil, mais il a passé sous les deux roues du même côté du char.

Celui-ci s'est arrêté complètement au moment où la seconde roue avait passé sur le corps de l'enfant. Les vêtements n'étaient pas même dégagés.

Moisan est employé en qualité de garde-moteur depuis trois ans. Jamais il n'est arrivé d'accident, même léger, sur les chars qu'il a conduits.

Narcisse St Jean était conducteur sur le tramway No 128. De l'arrière du char, où il se tenait, il a vu passer les deux petits garçons un moment avant l'accident. Son attention a été attiré par la cloche du garde-moteur et par les efforts que faisait ce dernier pour arrêter précipitamment le wagon. Le témoin est descendu du char et a aperçu l'enfant au moment où la seconde roue venait de passer sur lui. Depuis la rue St Denis, le char allait à une vitesse de 4 à 5 milles à l'heure.

F. Mott était sur la plateforme, à l'arrière du tramway quand il s'est aperçu qu'un accident allait se produire. Il a entendu la cloche du "motorman" et a senti que le char s'arrêtait tout d'un coup. Il s'est précipité hors du char et a vu tomber le jeune Dockrill. Il confirme d'ailleurs les dires de Moisan sur les détails de l'accident.

Raoul St Jean, un autre témoin de l'accident, corrobore entièrement le témoignage de Moisan. Le tramway n'allait pas, selon lui, à une vitesse plus grande que 4 à 5 milles à l'heure.

Après avoir fait entendre ces différents témoins, le coroner a commencé le résumé de la preuve. Au cours de ses remarques, il a expliqué aux jurés que le filet protecteur qui est employé actuellement par la compagnie n'est peut-être pas aussi efficace qu'on pourrait le désirer, mais qu'il n'appartenait pas à la cour d'en recommander un autre, sans que la supériorité de ce dernier soit démontrée.

Après quelques minutes de délibérations, les jurés ont rendu le verdict suivant : "Nous déclarons que Wm Alex. Dockrill est mort le 6 septembre 1896, ayant été écrasé par un tramway électrique conduit par Napoléon Moisan que nous trouvons excusable."

M. E. N. St-Jean, avocat, et M. D. McDonald, assistaient à l'enquête pour représenter la compagnie de tramway. M. W. A. Weir, avocat, représentait la famille de la victime.

M. J. E. Doré, ingénieur sanitaire, a été témoin de l'accident, hier, et en a recherché la cause. Il a mesuré la hauteur du filet protecteur au-dessus du sol et a trouvé que cette hauteur, au milieu de la voie, où elle est le moins grande, est de 11¼ pouces. L'opinion de M. Doré est que ces filets sont absolument insuffisants pour la protection des piétons. Il est certain que, depuis un certain nombre d'années qu'ils sont en usage, ces appareils de sécurité n'ont sauvé qu'un nombre excessivement restreint de personnes.

M. Joseph Riopel, un de nos abonnés, nous écrit d'ailleurs que la compagnie, tout en défendant aux "motormen" de dépasser une certaine vitesse, met impitoyablement à la porte les employés quand leur char n'arrive pas à chaque endroit à l'heure fixée. Il en résulterait que, si un mécanicien éprouve un retard, il doit reprendre le temps perdu en allant plus vite que d'ordinaire.

UNE FAUSSE ALARME

Ce n'était que la lueur des fourneaux

Nous avons fait une jolie course inutile, hier soir, disait, ce matin, le sous-chef Dubois au reporter de "La Presse." Nous avons été appelé par une fausse alarme ; mais cette fois, il ne s'agissait pas d'un farceur; mais d'un homme qui y allait de bonne foi et qui a été aussi dupe que nous. Un mécanicien de tramway passait sur la rue Ontario, lorsqu'arrivé à l'angle de la rue Delorimier, apercevant la lueur des fourneaux à chaux qui se trouvent en haut du chemin Papineau, il crut à une conflagration dans ces parages. Arrêtant son char, il courut sonner l'alarme.

Aussitôt, arrivèrent à bride abattu, 7 ou 8 fourgons de la brigade, qui durent retourner comme ils étaient venus.

CURIEUX COMPTOIR

Comment on peut vendre de la boisson sans licence

Un pied aux Etats-Unis, l'autre au Canada

Le juge Dugas est allé ce matin à Beauharnois, où il a siégé dans deux causes où il s'agissait de vente de boisson sans licence. Dans le premier cas, l'accusé, un nommé Jean Taillon, s'est avoué coupable, mais a obtenu un délai d'un mois.

Le second cas est plus intéressant. Il s'agit d'un nommé William P. Emlot, qui tient hôtel dans le canton de Dundee. L'hôtel se trouve situé exactement sur la frontière. Une partie du comptoir se trouve aux Etats-Unis, tandis que l'autre partie est sur le sol canadien. Ceci a été prouvé par M. John Sullivan, arpenteur de Valleyfield. Le magistrat de police a remis la cause à jeudi prochain, le 24 courant. L'accusé Emlot avoue avoir vendu de la boisson, mais jure que c'était du côté de la frontière américaine. Dans l'intervalle, le gouvernement canadien a été saisi de l'affaire. Emlot a à répondre à deux accusations. Celle d'avoir vendu de la boisson sans licence, et aussi d'avoir tenu de la boisson dans le but d'en faire un débit dans sa place d'habitation.

AU CAMP DE LAPRAIRIE

Une visite aux quartiers généraux du 85ème bataillon

Une soirée au camp de Laprairie laisse toujours un souvenir excellent, surtout lorsqu'on y rencontre des officiers bienveillants comme le lieutenant-colonel Aubry, le commandant du 85ème bataillon, et ses assistants, dont l'urbanité est rien moins que parfaite.

Le camp présente actuellement un coup d'oeil charmant. Les tentes blanches et coquettes se dressent sur le terrain de la commune, où actuellement environ 2,000 volontaires ont établi leur logis provisoire. La plus grande activité y règne et chaque compagnie rivalise avec sa voisine. Du matin au soir, il y a manoeuvres de bataillon et autres. Le 85ème se distingue surtout sous le rapport de la discipline et du bon ordre.

Le lieut.-colonel Houghton, D. A. G., s'est déclaré fier des hommes qu'il avait sous son commandement. L'ordre le plus parfait ne cesse de régner et jusqu'à présent, à part deux exceptions, il n'y a pas eu de manquement à la discipline, et ces deux cas n'étaient pas sérieux.

Notre bataillon canadien qui couche actuellement sous la tente, se compose des officiers suivants : lieut.-colonel Aubry ; compagnie No. 1, capitaine Carrière, lieutenants Grothé et Lachapelle ; compagnie No. 2, capitaine W. Jackson, lieutenants Patterson et Lefebvre ; compagnie No. 3, capitaine Vincent, lieutenant Brosseau ; compagnie No. 4, capitaine Rosenvinge, lieutenants Gaston Hughes et Joseph Decelles ; compagnie No. 5, capitaine Larochelle, lieutenants Leduc et Donaghue ; compagnie No. 6, capitaine Lippé, lieutenants Barry et Beauchamp.

Le 85ème est au complet, chaque compagnie étant composé de 42 hommes.

Les soldats sont revêtus d'uniformes neufs, et lorsqu'ils sont en parade, ils ont l'air tout à fait martial.

Il y aura inspection générale vendredi, le 25 courant. Le camp se débandera samedi, le lendemain.

Nous devons un mot d'éloge à l'adresse du corps de musique, tambours et clairons, qui égaye les repas des officiers.

La compagnie du Richelieu a changé ses heures de départ pour dimanche prochain. Au lieu de partir à deux heures, le "Laprairie" quittera son quai à une heure, afin de permettre aux visiteurs d'avoir tout le temps nécessaire pour visiter le camp.

MM. les docteurs de Cotret et Bisson accompagnent le bataillon.

Les officiers de l'état-major du lieut.-colonel Aubry sont les majors des Troismaisons et Paterson, l'adjudant Pagnuelo, le capitaine Dunn, paie-maître, et le capitaine P. Kelly, quartier-maître.

LA STANDARD LIGHT & POWER

Reçoit une réponse de la cité

Hier après-midi, l'avocat de la cité a produit, à la cour, sa réponse à la requête de la Standard Light and Power Company, demandant l'émission d'un bref d'injonction contre la cité de Montréal pour l'empêcher d'intervenir dans les travaux souterrains qu'elle effectue dans nos rues.

En vertu des lois municipales, dit la défense, la cité a le contrôle absolu et souverain sur les chemins publics et les parcs situés dans ses limites. Elle exerce en cette matière une juridiction exclusive, comme propriétaire de la chose publique. Elle peut même fermer ces rues et ces voies publiques quand bon lui semble, pour le plus grand intérêt des citoyens.

La charte de la compagnie, continue la défense, ne lui accorde pas un pouvoir supérieur à celui de la ville et il ne peut pas être légalement présumé que c'était l'intention de la Législature de vouloir, en effet, que la compagnie jouisse de tels droits. Il n'est pas raisonnable de croire qu'on ait voulu subordonner la cité, les citoyens et le public en général, à une compagnie, pour le seul intérêt de quelques actionnaires.

Comme question de fait, la compagnie doit se conformer à un article de sa charte et obtenir le consentement du conseil municipal, avant de commencer ses opérations. Le conseil de ville a le droit d'empêcher ces opérations et défendre de poser des fils souterrains.

La cité prétend de plus que la compagnie a fait des rapports irréguliers aux commissaires de l'agriculture et des travaux publics.

De plus, la compagnie a agi prématurément en ouvrant ainsi les rues de la ville ; on n'a pas donné au conseil le temps de se prononcer sur la permission qu'on lui demandait. D'après la charte de la cité, le conseil n'est tenu de se réunir que le second lundi de septembre ; c'est à cette assemblée qu'il pourra se prononcer sur le rapport du comité des chemins.

M. BOUSQUET REVIENT

Il établira un bureau de courtier à Montréal

L'on annonce le retour prochain, à Montréal, de M. Bousquet, ancien caissier de la Banque du Peuple. Il revient ici avec l'intention d'établir en cette ville un bureau de courtier. M. Bousquet est actuellement au Colorado où Madame Bousquet, son épouse, l'a quitté, il y a une couple de semaines, pour revenir au Canada.

SIR OLIVER

Ne veut pas quitter l'arène fédérale

Une dépêche d Ottawa nous apprend que sir Oliver Mowat a loué pour deux ans l'édifice de madame Gibbs, 64 rue Cartier. Le ministre de la justice se trouve ainsi à résider à quelques pas seulement de sir Charles Tupper. Cette nouvelle, d'apparence insignifiante, cache cependant un semblant de vérité assez déconcertante pour ceux qui espéraient que sir Oliver Mowat quitterait sous peu l'arène fédérale pour aller dans Ontario succéder au lieutenant-gouverneur Kirkpatrick. Le terme officiel de ce dernier expire en septembre 1897.

Sir Oliver Mowat est donc déterminé à rester à Ottawa.

NOUVEAUX PROFESSEURS

A l'Université Laval

MM. Philippe Demers, Honoré Gervais et Rodolphe Lemieux ont été nommés professeurs de droit à l'Université Laval. On ne sait encore quelles chaires seront distribuées à ces messieurs.

Un journal du matin fait remarquer que ce sont là trois libéraux et que les libéraux se placent ; il est aussi bon de faire remarquer que ce sont là les trois seuls avocats non professeurs qui soient docteurs en droit et que ces derniers, selon toute justice et d'après les règlements de l'Université, ont la préférence.

VAGABONDS BIEN PUNIS

Le recorder suppléant n'a pas été tendre ce matin pour les vagabonds, Wm. McDonald, W. Watson et J. Brown, arrêtés sous l'accusation de vagabondage, ont été condamnés à $5 ou un mois chacun.

SOUPÇONNE DE VOL

Un nommé Arsène Dinelle, cocher de place, coin des rues St-Urbain et Craig, a été arrêté, ce matin, au débarcadère du bateau de Québec, par le constable McKeown, sous soupçon de vol. Le plaignant est M. H. Curliss, du département du revenu de l'intérieur. Ce dernier, hier soir, avait engagé les services de Dinelle et, en descendant de voiture, a oublié un paletot dans le véhicule. L'accusé a manqué de faire rapport du fait à la police, ou d'avertir le propriétaire. On procède à l'enquête cette après-midi.

UNE PEU COMMODE

Jane Peters paraît assez calme, à son état normal, ce qui ne lui arrive que très rarement, mais devenue ivre, elle se sent le besoin de tout briser. Malheureusement pour elle, ayant cassé les vitres d'une maison voisine, Jane a été arrêtée et condamnée, ce matin, en cour du recorder, à trois mois de prison, $10 d'amende ou trois autres mois, pour ivresse ; 25c de dommages et $5 d'amende ou trois autres mois.

Heureusement, le témoin qui est venu raconter la scène à laquelle s'est livrée l'accusée, n'était pas à portée de cette dernière, sans cela il s'en serait suivi une scène tragique.

LES STENOGRAPHES

Les examinateurs des aspirants sténographes viennent de suspendre indéfiniment leurs examens trimestriels, sous le prétexte nous dit-on, que le nombre des sténographes officiels est déjà assez élevé. Cette étrange détermination soulève, comme il est facile de se l'imaginer, de vives protestations de la part des aspirants qui ont suivi assidûment leurs cours et qui se voient fermer les portes des fonctions auxquelles ils aspiraient avec autant de raison que ceux qui les occupent présentement. On regarde généralement, chez les aspirants sténographes, cette mesure comme inique et injuste au dernier point.

Il paraît que ce sont les sténographes officiels qui ont réussi à influencer le barreau.

Quoi qu'il en soit, les aspirants sténographes protestent contre ce qu'ils appellent l'égoïsme des sténographes officiels et ont dessein d'attirer l'attention de qui de droit sur cette suspension des examens.

L'AFFAIRE TALIORETTI

En cour criminelle, cette après-midi, la Couronne a décidé d'abandonner la cause Talirotti-Mondéhard.

INCENDIE A ST LAURENT

Un incendie s'est déclaré hier soir à 10.30 heures, sans cause connue, à la résidence de M. Richard Newman de la Côte St Laurent. La maison a été détruite de fond en comble, l'eau manquant absolument. Il n'y avait que très peu d'assurance. On pouvait voir la lueur à une grande distance.

AU CANAL LACHINE

Plusieurs capitaines de navires se plaignent de ce qu'il n'y a pas un nombre suffisant d'employés au canal Lachine, et que par conséquent les vaisseaux souffrent des retards apportés par cette diminution d'hommes. Ainsi il y a l'écluse St Gabriel, No 3, où il y a toujours eu jusqu'ici douze employés, il n'y en a plus que dix maintenant, et le service se ressent forcément de l'absence des deux autres employés. Les intéressés appellent l'attention du gouvernement sur le fait qu'ils payent un droit de passage assez élevé pour qu'ils ne soient pas ensuite forcés de subir des retards très préjudiciables.

On vient de recevoir au musée du Château de Ramezay, une lettre du ministre de l'instruction publique de France, annonçant l'envoi de 201 volumes ou fascicules, de la plus haute importance. Le conservatoire du Château de Ramezay va donc se trouver enrichi d'une belle collection de livres qu'il doit à la gracieuseté et à la générosité du gouvernement français.

LE SORT DES TRADUCTEURS

M. Lasalle échappe à l'exécution

MM. VANASSE, McLEOD ET BOUCHARD NE SONT PAS EPARGNES

Un gros débat en perspective

Ottawa, 17 — La nuit a porté conseil à la majorité de la commission des débats, qui a fait présenter ce matin, par M. Ellis, un rapport concluant au renvoi de MM. Vanasse, McLeod et Bouchard, parce qu'ils ont pris part aux dernières élections et maintenant M. Lasalle dans ses fonctions. Le rapport avait en outre été modifié en supprimant les mots relatifs à l'intégrité future et à l'impartialité des traductions, contenues dans le rapport présenté la veille et auxquels faisaient objection MM. Davin, Bergeron et Larivière. Ce dernier a proposé une motion disant qu'aucune accusation n'ayant été trouvée fondée sur la conduite des traducteurs dans l'exécution de leurs devoirs, tous les quatre, soient maintenus; mais cette motion a été rejetée et le rapport présenté par M. Ellis adopté.

M. Larivière a proposé ensuite que tous les documents produits dans la cause soient imprimés et soumis à la chambre des communes avec le rapport du comité. Cette motion a été adoptée. Il paraît être entendu que la minorité présentera un rapport spécial et qu'un long débat aura lieu devant la chambre.

Le comité collectif des impressions pour le sénat et la chambre des communes s'est assemblé ce matin et a élu comme président sir John Carling. M. Gibson a été élu président pour les Communes. M. Polkinghorne a été réengagé comme greffier du comité sur motion de M. Bergin, aux mêmes appointements que l'année dernière, à savoir $300. M. McMullen a fait quelques objections à l'engagement, parce que M. Polkinghorne a déjà un emploi permanent de la chambre pour lequel il est payé $1,400. M. McMullen croit que la position de greffier pouvait être donnée à quelqu'un des nombreux solliciteurs d'emplois qui s'en contenterait. Mais il rend témoignage tout de même à l'activité, à la compétence et au zèle de M. Polkinghorne à remplir ses devoirs et il n'insiste pas sur ses objections.

Le comité a renvoyé à un sous-comité les demandes des aspirants à une position de commis, vacante dans le bureau des distributions des documents parlementaires, dont M. Botterell est le chef. MM. Foster, Bergeron et plusieurs autres membres des communes se sont plaints ensuite de la qualité inférieure des valises en cuir et de la papeterie fournies aux membres des Communes, comparée à la qualité des articles fournis aux sénateurs.

M. Bergeron dit que les députés qui voulaient changer leurs valises pour des valises de sénateurs chez le fabricant ont été obligés de payer une différence de $7. Le comité décide de renvoyer à un sous-comité la question de l'achat des valises et que ce sous-comité profite de l'expérience des sénateurs.

Deux autres comités ont siégé ce matin, le comité des banques et du commerce et le comité des chemins de fer.

Le bill présenté par M. Borden, d'Halifax, pour autoriser la compagnie de prêts et placements de l'est à faire des affaires dans les autres provinces avec le consentement des législatures de ces provinces a dû être retiré à la suite mettre une consultation avec les intémettre une constitution avec les intéressés, et le bill pourra revenir à la prochaine séance du comité des banques.

Le comité des chemins de fer a continué la discussion du bill de la "Mather Bridge and Power Co," donnant pouvoir à cette compagnie de construire un pont sur la rivière Niagara, en aval des chutes, et d'utiliser le pouvoir hydraulique de la rivière.

CE COMPLOT

On n'y ajoute pas foi en France

Précautions pour le voyage du tsar

Paris, 17 — La presse française tourne systématiquement en ridicule l'histoire du complot formé par des dynamiteurs et déclare que ce n'est là qu'un tour de la politique anglaise qui voudrait empêcher la visite du tsar en France.

Le "Soir" annonce que deux amis de P. J. Tynan, l'Irlandais "Invincible", arrêté à Boulogne, sont allés là à la demande de la mère du prisonnier. Ils ont essayé d'obtenir la permission de communiquer avec le prisonnier, mais, en l'absence du sous-préfet, ils n'ont pu l'obtenir. On dit que sous aucun prétexte, personne ne sera admis à voir Tynan ou à communiquer avec lui, sans avoir obtenu, au préalable, l'autorisation du gouvernement.

On apprend de source certaine que le cabinet français fait si peu de cas de l'histoire du complot qu'il refusera probablement d'accorder la demande d'extradition de Tynan.

Glasgow, 17 — On a appris que le nom de "Bell" donné par le prétendu dynamiteur, arrêté ici, samedi dernier, est un faux nom, et que le nom véritable du prisonnier est Ivory.

Londres, 17 — Lord Salisbury a eu une longue consultation, hier après-midi, au Bureau des affaires étrangères, avec le Dr Robert Anderson, l'un des assistants commissaires de la police Métropolitaine, au sujet des précautions à prendre par la Scotland Yard, lors du prochain voyage du tsar et de la tsarine. Les visiteurs arriveront à Leith le 21 septembre et iront visiter la reine, au Balmoral.

On a donné des ordres pour que seules, les personnes portant l'habit de cour, soient admises au débarcadère, au moment où Leurs Majestés arriveront. Le quai sera gardé par des centaines d'hommes de police et la route suivie par Leurs Majestés sera bordée de troupes.

St Jean, Terreneuve, 17—La pêche a manqué complètement cette année au Labrador. Les steamers qui sont arrivés ici aujourd'hui n'apportent la nouvelle d'aucune amélioration. C'est là le pire désastre qui peut frapper la colonie, la pêche à la morue étant l'industrie de laquelle dépend la vie de la population.

LES PASSAGERS DU "MORAVIA"

Cinq émigrants débarquent à Québec

Chute d'un passager dans la cale du steamer

Québec, 17—Le steamer allemand "Moravia" ayant à son bord un certain nombre d'émigrants embarqués à Montréal pour le Brésil, a passé ici hier soir. En route, l'un des émigrants avait fait une chute dans la cale, et il a été débarqué ici. Sa chute, cependant, ne semble pas lui avoir fait grand mal, et c'est avec beaucoup d'empressement qu'il a mis pied à terre à l'arrivée du "Moravia" au quai.

Quatre autres émigrants ont aussi renoncé à leur voyage et sont descendus ici.

Un individu qui n'avait pu arriver à temps pour s'embarquer à Montréal est monté à bord à Québec.

Ottawa, 17 — M. J. O. Laferrière, secrétaire-trésorier du bureau des écoles, a reçu hier matin, une lettre de son fils Euclide, qui s'est embarqué à bord du transatlantique "Moravia", en route pour le Brésil. M. Laferrière,fils,dit qu'il n'y a aucun doute qu'ils seront bien traités par les officiers de la ligne brésilienne.

Oui, peut-être, mais après ?.....

Parmi les personnes de Hull qui sont parties sont MM. Euclide Laferrière et sa femme, Alban Laferrière et Darius Caron.

FINANCE ET COMMERCE

MONTRÉAL, 17 septembre 1896.

A Londres, les complications de la question d'Orient préoccupent toujours les capitalistes ; on craignait aussi une augmentation dans la taux de la banque d'Angleterre ; aussi les consolidés ont-ils descendu à 100⅝ au comptant et à 100⅞ à terme. Les cours des autres valeurs ont été aussi affectées, mais l'annonce subséquente que la banque ne changerait pas son taux a rendu un peu de confiance, à la bourse et les cours ont commencé à se relever. Quant aux valeurs américaines, elles clôturent généralement fermes ou en hausse d'une fraction. L'escompte sur le marché libre est à 1⅛ p.c. ; en banque à 2½ p.c.

A Paris, la rente a ouvert à 102 fr. 82½ et clôture à 102 fr. 80. Le change sur Londres monte et il est à 25 fr. 21.

New-York est ferme, avec une hausse moyenne de ⅛ à ¼c sur les cours d'ouverture. Le sucre ex-dividende est à 110¼ et le tabac à 60¾ à midi. Les fonds disponibles sont assez rares ; on les a cotés ce matin, de 5 à 7 p.c. pour remboursement demandé.

A Montréal, le marché financier est calme, les prêts à demande se font à 4½ p.c. et les banques ont des fonds à placer autant qu'on peut en demander à ce taux ; mais elles choisissent les valeurs sur lesquelles on leur donne garantie.

La bourse est faible et terne. Quelques ventes seulement ont été faites. Le ton est faible. On a placé le gaz à 184 ; le cable fait 144⅝ et le Postal, 78¾, ces deux valeurs étant en hausse. Les Chars urbains ont baissé à 215½.

MARCHES D'EUROPE

Londres, 17—Blé à la côte, sans affaires, en route ferme ; California No 1 septembre et octobre, 28s 1½. Chargement de blé Nicolaieff Azima, vapeur, septembre et octobre, 27s 9d. Blé dur de Duluth, vapeur, octobre et novembre, 26s, 7½. No 1 du Nord, vapeur, septembre et octobre, 26s. Maïs à la côte sans affaires ; en route, plus ferme. Américain, vapeur, octobre et novembre, 13s 4½d ; do. mai, 13s 9d ; do novembre, 23s 6d. Danube, disponible, 16s 9d ; américain, do 14s 3d. Farines Patentes de Minneapolis, 24s 6 deniers.

Anvers, 17—Blé ferme ; roux d'hiver, 15.

Paris, 17—Blé soutenu, 18 fr. septembre, 18 fr. 30 octobre. Farines fermes, 42 fr. 40 septembre ; 40 fr. 40 octobre.

Liverpool, 17—Blé disponible ferme ; Californie 5s 8d ; Walla Walla, 5s 4½, No 2 rouge printemps, 5s 3½. Blé à livrer, ferme ; 5s 4¼ septembre, 5s 4½ octobre ; 5s 4¾ novembre, 5s 5 décembre, 5s 5¼ janvier. Maïs disponible ferme ; américain 2s 10½ ; Maïs à livrer ferme, 2s 10d septembre, novembre et décembre. Farines de Minneapolis, "first bakers," 17s.

MARCHES DES ETATS-UNIS

New-York., 17—Midi.—Marché au comptant. Faiblesse soutenue ; blé soutenu ; roux d'hiver, 65 à 71c ; No 2 68¾c. Maïs No 2, 27¼. Avoine blanche, No 2, 24c. Mêla ée No 2, 20c. Seigle 38 à 39c, lard $7.50 à $8.00, saindoux, $3.70, frets, 44d.

Détroit, 17—Midi. Blé blanc disponible, 62c; bleu roux, 63c septembre, 66¾c décembre ; 70¾c mai.

Duluth, 17—Midi. Blé No 1 du nord, 59½ septembre, 60½ décembre.

Dictionnaire médical camtamesque :
Clou.—Vis du sang.
Les rémouleurs estiment les pierres les plus dures comme étant les meilleures.
Très bien. Mais alors, pourquoi repassent-ils les couteaux sur une "meule."

BOURSE DE MONTREAL

MM. Charles Meredith & Cie, 77 rue St Francois-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 3.00 heures p. m. :

STOCK	Vend.	Ach.	STOCK	Vend.	Ach.
Can P. Rykd	58	57	N. Union	100½	100
Can. P. L. S.	.....	4	N. Commerce	126	124½
D. S. S. & A.	4½	.....	R. V. Marie	100	75
D. S. A. Pr.	12	6¼	R. Hochelaga	124	120
G.T.R. 1er Pr.	.....	.....	Int. Coal	.....	.....
G.T.R. 2e Pr.	.....	.....	Int. Coal pf.	.....	.....
Algoma	.....	.....	Postal Tel.	79	78
Wabash Pr.	.....	.....	N. W. Ld. Pf	.....	.....
Com. Cables	144¾	144	Can. S. Co.	.....	.....
M. Te Co.	165	162	Can. Paper	.....	.....
R. & O. Nav.	100	.....	Can. C. Bds.	.....	.....
New. t. Ry.	.....	.....	Ch. et St L.	.....	.....
M. St. Ry.	216½	216	Cons. Cord	.....	.....
Toronto St.	72	71¾	M. Cott. Co.	120	115
M. Gas Co.	185	183	M. Cott. Bds	.....	.....
Bell Tel. Co.	155	153	C.C.C. Co.	.....	40
R.E. Light	.....	.....	C.C.C. Co Bds	.....	.....
Gas Xd.	181	78	Nat. Cord.	.....	.....
B. Montreal	225	224½	Merch. Mfg.	.....	.....
B. Ontario	.....	.....	D. Cott. Co.	95	85
B.N. America	.....	.....	D. Cott. Bds	.....	.....
B. du Peuple	.....	.....	M. L. & Mort.	.....	.....
B. Molson	.....	.....	G. Co of N.A.	.....	.....
B. Toronto	.....	225	Asc. Ins. Co	.....	.....
B. J.-Cartier	.....	.....	Ot. El. St. R	.....	.....
Marchands	170	167	D. Glass Co.	.....	.....
Merc. B. Hal.	164	157	Cons. L. & I.	.....	.....
East. T. Bk.	.....	142	Havre	.....	.....
B. Québec	.....	.....	W. & V.T. Bds	.....	.....
B. Nationale	.....	.....			

VENTES DE L'AVANT-MIDI

D. S. A.—25 à 4.
Com. Cable—75 à 144⅝.
Street Railway—50 à 215½.
Gaz—25 à 184.
Bell Tel.—5 à 154.
Post. Tel.—50 à 78¾.
R. Elect. Co.—5 à 110.
B. de Montreal—2 à 224½.
B. de Québec—9 à 117½.
Can. Col. Cot. Bds—$200 à 98.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Street Ry—75 à 215½.
Toronto St Ry—25 à 72.
B. Molson—78 à 181.

BOURSE DE NEW-YORK

Reçus par cable privé pour LA PRESSE par M. Charles D. Monk, agent de change, 16 rue St-Sacrement.

STOCK	Ouv.	Fer.	STOCK	Ouv.	Fer.
Sterl'g dem'd	.....	.....	U. S. Cord	.....	.....
A. T. C. pfd	11⅛	11⅛	M. O. Pac.	.....	.....
C. B. & Q.	65	66⅜	Nor. Pac.	11½	11½
Can. Pac.	.....	.....	Nor. Pac. pfd	.....	19¼
N. Y. C.	.....	82	Nor. West.	97⅜	98
C. C. C.	23¾